

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 12 (1977)

Artikel: Un temple du culte impérial
Autor: Verzàr, Monika / Bossert, Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

de la Bibliothèque historique vaudoise
collection dirigée par Hans Bögli et Colin Martin

N° 12

MONIKA VERZÀR

AVENTICUM
II

UN TEMPLE DU CULTE IMPÉRIAL

AVEC UNE CONTRIBUTION DE MARTIN BOSSERT



ASSOCIATION PRO AVENTICO

AVENCHES 1977

Page 1 de la couverture :
Chapiteau à bustes (catalogue sculptures 8, p. 50).

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

de la Bibliothèque historique vaudoise
collection dirigée par Hans Bögli et Colin Martin

N° 12

MONIKA VERZÀR

AVENTICUM II

UN TEMPLE DU CULTE IMPÉRIAL

AVEC UNE CONTRIBUTION DE MARTIN BOSSERT



ASSOCIATION PRO AVENTICO

AVENCHES 1977

Code de citation préconisé :

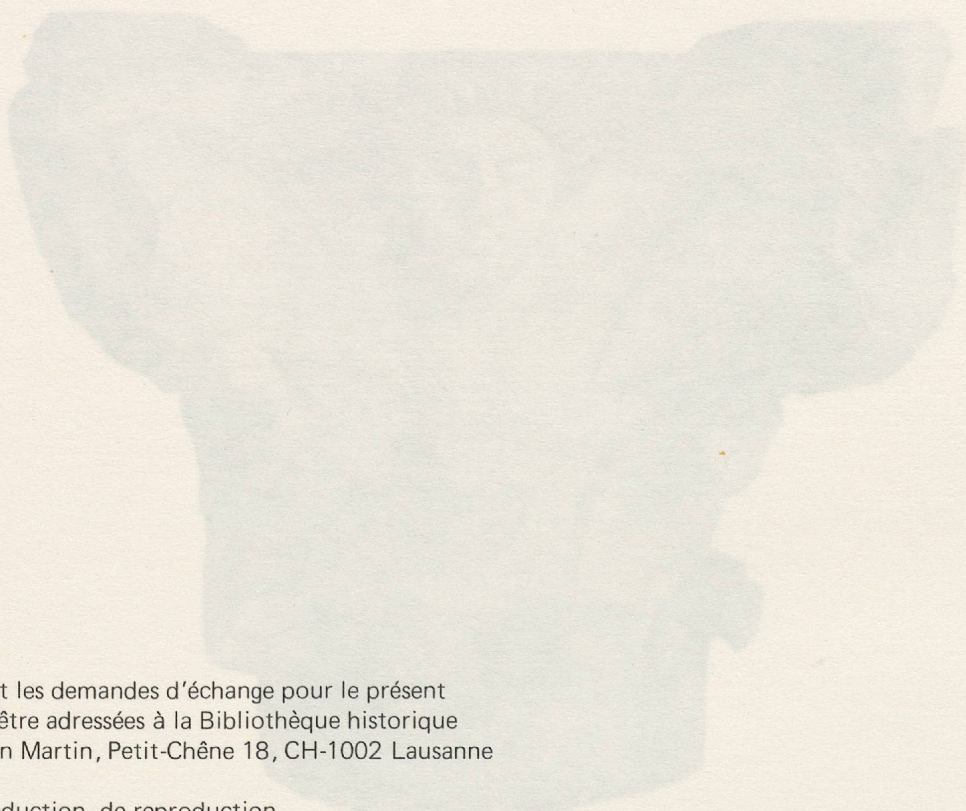
M. VERZAR :

AVENTICUM II : Un temple du culte impérial
(Bibliothèque historique vaudoise,
Cahiers d'archéologie romande 12, Lausanne 1978).

AVENTICUM
II

UN TEMPLE DU CULTE IMPÉRIAL

AVEC UNE CONTRIBUTION DE MARTIN BOSSERT



Les commandes et les demandes d'échange pour le présent fascicule doivent être adressées à la Bibliothèque historique vaudoise, M^e Colin Martin, Petit-Chêne 18, CH-1002 Lausanne

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© 1978, by Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne

No ISBN 2-88028-012-5.

INTRODUCTION

Lors de fouilles d'urgence, on n'obtient pas souvent de nouveaux résultats particulièrement enrichissants, car ce genre de travaux ne peut être l'objet d'un choix reposant sur des critères archéologiques. Toutefois, il arrive que l'on fasse parfois des découvertes étonnantes. Même si l'on connaît approximativement ce que renferme une colonie romaine en son centre, on peut encore être confronté à une situation inattendue. Tel fut le cas lors de la découverte du *Capitole* d'Avenches. Si l'on s'était basé sur une fouille programmée, on l'aurait certainement cherché ailleurs. De pareilles découvertes faites au centre de la ville antique ouvrent des vues nouvelles sur l'urbanisme d'Avenches et suscitent de nouvelles réflexions. On se doit alors de réviser ce que l'on savait déjà des bâtiments publics de la ville, de revoir leur situation topographique, de réexaminer leur fonction.

Un tel travail s'impose spécialement pour le temple de la «Grange-des-Dîmes». Certes, il a déjà fait l'objet d'une publication qui suivit les deux campagnes de fouilles entreprises en 1905-6 et 1906-7¹. Mais celle-ci est insuffisante et ne propose que de pures hypothèses, en partie mal fondées, qui sont encore affirmées dans certains travaux, même si de nouveaux sondages, effectués dans les années 50-60 les ont modifiées profondément. Il n'est maintenant plus possible de vérifier les résultats obtenus lors des premiers travaux (1905-1907), car les fouilles n'ont pas été conduites de façon systématique et depuis on a perdu un nombre considérable de numéros d'inventaire, de négatifs et de notices. De plus, toute la partie ouest du temple se trouve actuellement sous la route principale qui conduit à Avenches. Il n'est donc plus possible d'établir le plan même du temple, spécialement dans sa partie postérieure.

HISTORIQUE DES FOUILLES

Les fouilles débutèrent en décembre 1905, à l'ouest de la route Berne-Lausanne, au lieu dit «Grange-des-Dîmes», situé dans la zone dite «Derrière-la-Tour», dans le terrain des propriétés Doleyres-Bessat et Delessert. D'importantes découvertes y avaient été déjà faites auparavant : en 1844, on mit au jour le grand chapiteau de pilastre (ante ?) portant l'inscription LUGOVES. Il se trouvait entre le «Cigognier» et la «Grange-des-Dîmes», dans ce qui deviendra plus tard l'*insula* 25, sur la propriété Thomas. D'après G. Th. Schwarz, il gisait nettement en dehors de l'ensemble du «Cigognier», plus près de celui du temple de la «Grange-des-Dîmes» et pouvait donc appartenir à ce monument-ci². Il n'est vraisemblablement à rattacher ni à l'un ni à l'autre, mais plutôt à un petit monument votif qui se trouvait sur l'axe du temple de la «Grange-des-Dîmes» et était probablement lié à ce dernier (le lieu de trouvaille du chapiteau est indiqué sur le plan dessiné en 1905 par A. Rosset, (cf. note 2) avant les fouilles de décembre). Plus tard en 1897,

¹ W. Cart, *Le temple gallo-romain de la «Grange-du-Dîme» à Avenches*, in Bulletin Pro Aventico 9, 1907, p. 3 ss. ou in IAS 9, 1907, p. 293 ss. Dans les pages qui suivent, les références (p. ...) renvoient à cet article de W. Cart. Je tiens à exprimer ici ma gratitude au Prof. Hans Bögli, Conservateur du Musée romain et Directeur des Fouilles d'Avenches, qui m'a généreusement confié la publication de ce monument et qui a bien voulu accueillir mon manuscrit dans la Collection des Cahiers vaudois d'archéologie romande.

La réalisation de ce volume doit beaucoup à la collaboration amicale de Mmes. Marjolaine Guisan, Agnès Rouveret et de M. Philippe Bridel.

² CIL XIII, 5078, sans lieu de trouvaille. Sur la propriété E. Thomas : R. de Dompière, *Journal* 19 et 20 février, 1844 (manuscrit, Avenches). E. Secrétan, *Le plan d'Aventicum*, in Bulletin Pro Aventico, 2, 1888, p. 24 (dans le même numéro, p. 57, plan de A. Rosset). G. Th. Schwarz, *Dossier*, p. 696 (manuscrit, Avenches).

on découvrit entre la «Grange-des-Dîmes» et le Musée sur la propriété Fornerod, un bâtiment rond, qui renfermait divers objets tels que des tuiles, des fragments de marbre, des fragments de console en calcaire, de la céramique³. On attendait mieux de cet endroit, car on le croyait situé au centre de la ville, dans les environs de ce que l'on imaginait être le forum (entre le «Cigognier» et le théâtre).

Les premiers travaux commencèrent du côté ouest. Les fouilleurs tombèrent tout d'abord sur les vestiges d'un mur et sur des blocs épars, accumulés dès l'antiquité. Ils trouvèrent également de la céramique et une monnaie d'Alexandre Sévère (p. 4). On fouillait alors, à ce moment-là, le côté nord-ouest et on était encore en dehors du temple qui fut dégagé plus tard. (En fait cette direction nord-ouest est à corriger en ouest, car dans le premier plan, on a mal reporté le nord et l'on a commis une erreur de 45° vers l'ouest). Le matériel céramique n'a pas été conservé. On l'avait jugé alors sans valeur. De toute façon, non stratifié, il ne nous aurait pas beaucoup aidé à proposer une datation.

Peu de temps après, on mit au jour une pièce exceptionnelle : c'était la moitié d'un acrotère en bronze, (pl. 19, 2), en forme de palmette, qui avait conservé quatre volutes (p. 4). Les fouilleurs furent surtout impressionnés par son poids : environ 17 kg. En hauteur, la pièce mesure 85,5 cm, en largeur : 42, 5 cm. Le côté où les volutes manquent montre clairement, dès le début, par les fragments recourbés qui ont subsisté, qu'il s'agissait d'un acrotère d'angle.

On dégagait ensuite tout le mur nord (nord-ouest en fait) angles compris. Epais de 1,20 m, il mesure 21 m de longueur. On découvrit un «amas énorme de grosses pièces d'architecture de style corinthien, en calcaire jaunâtre «du Jura», des fragments de corniches d'architrave et de frise» (p.6), ainsi que des fûts de demi-colonnes («colonnes engagées»). Puis, on trouva à l'ouest de l'angle sud-ouest, un lot de pièces comprenant des fragments insignifiants de marbres, de porphyre, de serpentine et de bronze. Il y avait aussi des éléments d'architecture, deux petits torsos masculins et finalement six fragments d'un relief représentant un masque de divinité imberbe, encadré d'un décor végétal, (pl. 11,2).

A la suite de ces découvertes si fructueuses, on conclut : «maintenant nous pouvions affirmer que nous étions en présence d'un temple» et on projeta de le fouiller entièrement; il s'agissait en effet du premier sanctuaire dégagé dans la colonie romaine. Jusqu'alors, toutes les trouvailles de fragments appartenant à des temples étaient le résultat de petits sondages ou de travaux agricoles, du bâtiment ou de voirie.

Pour connaître les dimensions de l'enceinte, le même hiver, on dégagait encore l'angle sud (sud-est en fait) du mur sud, puis finalement l'angle est de l'enceinte intérieure. Les murs sud et nord, épais de 2,10 m mesurent 20 m de long alors que les murs est et ouest, épais de 1,20 m mesurent 21 m de long. A l'angle sud-est, on dut mettre au jour d'autres fragments décorés. Il n'est pas fait mention de façon exacte du lieu de trouvaille et il ne nous en reste pas de description. Les trouvailles de pièces architecturales ont été faites à une profondeur oscillant entre 1,50 m et 1,80 m. En décembre 1905 encore, E. Delessert, propriétaire d'un des terrains avoisinants, découvrit tout près du bâtiment antique quelques objets de bronze, de céramique et surtout un petit autel (0,40 m x 0,20 m x 0,22 m) portant une dédicace à Mercure⁴.

Les fouilles furent alors interrompues durant plusieurs mois. Elles ne reprirent qu'en hiver 1906-7. On continua le dégagement de l'enceinte intérieure et l'on déterminait la longueur des murs est et ouest (9 m) et celle des murs nord et sud (8 m) (mesures prises à l'intérieur des angles). Leur épaisseur sur le plan est de 1 m (0,90 m dans le texte), dimension vérifiée et corrigée lors de fouilles ultérieures. Elle est en fait de 0,80 m.

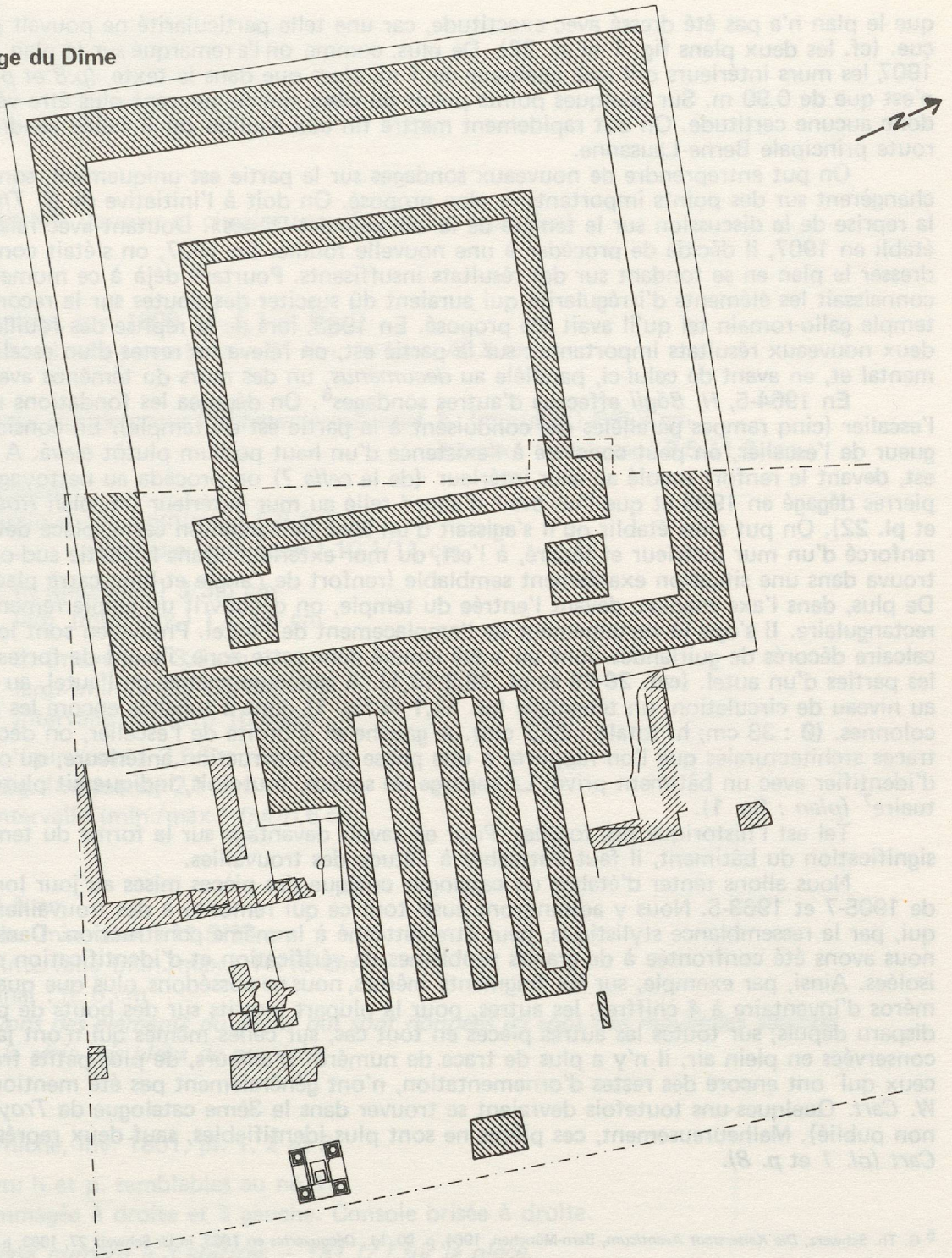
Les murs et l'angle renforcé à l'est étaient faits d'une maçonnerie massive. On fouilla et mesura pratiquement toute l'enceinte intérieure. Malgré cela, on constate des contradictions qui remettent en question l'exactitude de ce qui a été énoncé à cette époque. Il est expressément dit qu'on n'a plus remis au jour aucune pièce sculptée. (p. 7). Ailleurs, on affirme même que l'on n'a rien trouvé du tout, mais on a de la peine à croire à une absence totale de céramique, de monnaies ou de restes de fondations. Bien plus, les fouilles entreprises en 1963-5, nous confirment l'existence, à l'angle sud de l'enceinte intérieure, d'une maçonnerie de renfort analogue à celle de l'angle est. Or, la découverte de cet élément, visible aussi de l'intérieur du «carré», nous prouve

³ J. Mayor, *Rapport 1897/8, annexe* (manuscrit, Monuments historiques, Berne). G. Th. Schwarz, *Dossier*, p. 700.


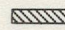

⁴ F. Jomini, *Fouilles des particuliers*, in *Bulletin Pro Aventico* 9, 1907, p. 28s.

Aventicum

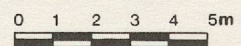
Temple de la Grange du Dîme



Légende :

-  1^{ère} période de construction
-  2^e " " "
-  limite des fouilles 64-65

Echelle :



dessin m. aubert

Figure 1

que le plan n'a pas été dressé avec exactitude, car une telle particularité ne pouvait passer inaperçue. (cf. les deux plans fig. 1 et pl. 22). De plus, comme on l'a remarqué sur le plan publié en 1907, les murs intérieurs ont une épaisseur de 1 m, alors que dans le texte (*p. 8 et p. 16*) elle n'est que de 0,90 m. Sur quelques points précis du plan, qui ne peuvent plus être vérifiés, on n'a donc aucune certitude. On dut rapidement mettre fin aux fouilles car il fallait rendre au trafic la route principale Berne-Lausanne.

On put entreprendre de nouveaux sondages sur la partie est uniquement, sondages qui changèrent sur des points importants le plan proposé. On doit à l'initiative de *G. Th. Schwarz* la reprise de la discussion sur le temple de la «Grange-des-Dîmes». Doutant avec raison du plan établi en 1907, il décida de procéder à une nouvelle fouille. En 1907, on s'était contenté de dresser le plan en se fondant sur des résultats insuffisants. Pourtant déjà à ce moment là, on connaissait les éléments d'irrégularité qui auraient dû susciter des doutes sur la reconstitution d'un temple gallo-romain tel qu'il avait été proposé. En 1963, lors de la reprise des fouilles, on obtint deux nouveaux résultats importants : sur la partie est, on releva les restes d'un escalier monumental et, en avant de celui-ci, parallèle au *decumanus*, un des murs du téménos avec double porte⁵.

En 1964-5, *H. Bögli* effectua d'autres sondages⁶. On dégagait les fondations massives de l'escalier (cinq rampes parallèles qui conduisent à la partie est du temple). En considérant la longueur de l'escalier, on peut conclure à l'existence d'un haut podium plutôt élevé. À l'angle nord-est, devant le renfort accolé au mur intérieur (de la *cella* ?) on procéda au nettoyage du massif de pierres dégagé en 1906 et que l'on avait d'abord relié au mur extérieur (cf. plan *Rosset*, note 2 et pl. 22). On put ainsi établir qu'il s'agissait d'un bloc de fondation carré, placé devant l'angle renforcé d'un mur intérieur et séparé, à l'est, du mur extérieur. Dans la partie sud-ouest, on se trouva dans une situation exactement semblable (renfort de l'angle et bloc carré placé devant). De plus, dans l'axe médian, devant l'entrée du temple, on découvrit un empiérement de forme rectangulaire. Il s'agit là certainement de l'emplacement de l'autel. Preuve en sont les fragments de calcaire décorés de guirlandes dont un a été trouvé dans cette zone; ils ont de fortes chances d'être les parties d'un autel. (cat. 26-28 et pl. 16,2-19,1). À quelques mètres de l'autel, au sud, apparut au niveau de circulation, un tétrastyle (pl. 21,1 et fig. 1) dont il subsiste encore les bases des colonnes. (Ø : 33 cm; h. totale : 22,2 cm). À gauche et à droite de l'escalier, on découvrit d'autres traces architecturales que l'on rapporta à une phase de construction antérieure, qu'on proposa d'identifier avec un bâtiment privé. Le captage de source, toutefois, indiquerait plutôt un sanctuaire⁷ (plan : fig. 1).

Tel est l'historique des fouilles. Pour en savoir davantage sur la forme du temple, sur la signification du bâtiment, il faut s'attacher à l'étude des trouvailles.

Nous allons tenter d'établir un catalogue critique des pièces mises au jour lors des fouilles de 1905-7 et 1963-5. Nous y adjoindrons aussi tout ce qui remonte à des trouvailles anciennes et qui, par la ressemblance stylistique, peut être rattaché à la même construction. Dans ce travail, nous avons été confrontée à de grands problèmes de vérification et d'identification des pièces isolées. Ainsi, par exemple, sur les fragments mêmes, nous ne possédons plus que quatre des numéros d'inventaire à 4 chiffres; les autres, pour la plupart inscrits sur des bouts de papier, ont disparu depuis; sur toutes les autres pièces en tout cas, sur celles mêmes qui n'ont jamais été conservées en plein air, il n'y a plus de trace de numéro. D'ailleurs, de plus petits fragments, même ceux qui ont encore des restes d'ornementation, n'ont généralement pas été mentionnés par *W. Cart*. Quelques-uns toutefois devraient se trouver dans le 3ème catalogue de *Troyon* (Avenches, non publié). Malheureusement, ces pièces ne sont plus identifiables, sauf deux représentées chez *Cart* (pl. 1 et p. 8).

⁵ G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern-München, 1964, p. 80. Id., *Découvertes en 1963*, in *Ur-Schweiz* 27, 1963, p. 61 s.

⁶ H. Bögli, *Fouilles d'urgence, le temple dit «de la Grange-des-Dîmes»*, in *Bulletin Pro Aventico* 19, 1967, p. 101 ss. Nouveau plan publié dans *E. Meyer, Neuere Forschungsergebnisse*, in *ASSPA* 54, 1968/69, p. 88.

CATALOGUE

A. ENTABLEMENT (larmier et cimaise travaillés en un seul bloc)

1. Bloc de corniche, inv. 1800, pl. 1,1 et fig. 2

L. 60,5 cm; h. 41 cm; p. en haut. : 81 cm; en bas : 43,5 cm.

Larmier :

Kymation avec rais de coeur («Scherenkymation»), h. (min/max) 6/6,3 cm
interaxe (min/max.) 8,5/11,6 cm

Listel : h. 1,2 cm

Kymation ionique : h. (min/max) 5,8/6,3 cm
interaxe (min./max.) 10,1/11 cm

Denticules : h. (min/max.) 3/3,6 cm
larg. (min/max.) 1,4/1,6 cm

Consoles : h. (moyenne) 3,6 cm
larg. (min./max) 7/9 cm
intervalle (moyen) 10,5 cm

Billettes : h. (min./max.) 3,5/5 cm
larg. (moyenne) 2,7 cm
intervalle (min./max.) 0,4/0,6 cm

Cimaise

Listel : h. 1,5 cm

Acanthes : h. (min./max.) 11,5/12 cm
intervalle (min./max.) 14/16 cm

Listel terminal : h. 6 cm

Les dimensions des éléments du décor qui sont données ici sont des moyennes valables pour toute la série des blocs de corniche.

2. Bloc de corniche, inv. 1801, pl. 1, 2 et 3

L. : 54,2 cm; h. et p. semblables au no 1.

Sima endommagée à droite et à gauche. Console brisée à droite.

Trace de vieux numéro à 3 chiffres – 181 (?) sur la pièce.

3. Bloc de corniche, inv. 1802, pl. 2, 1 et 3

L. : 72 cm; h. et p. semblables au no 1.

Une des consoles et cimaise endommagées.

Trace de vieux numéro à 3 chiffres – 176 ou 179 (?) sur la pièce.

Mentionné chez Cart p. 12 (ancien inventaire).

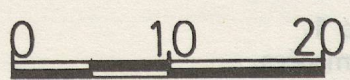
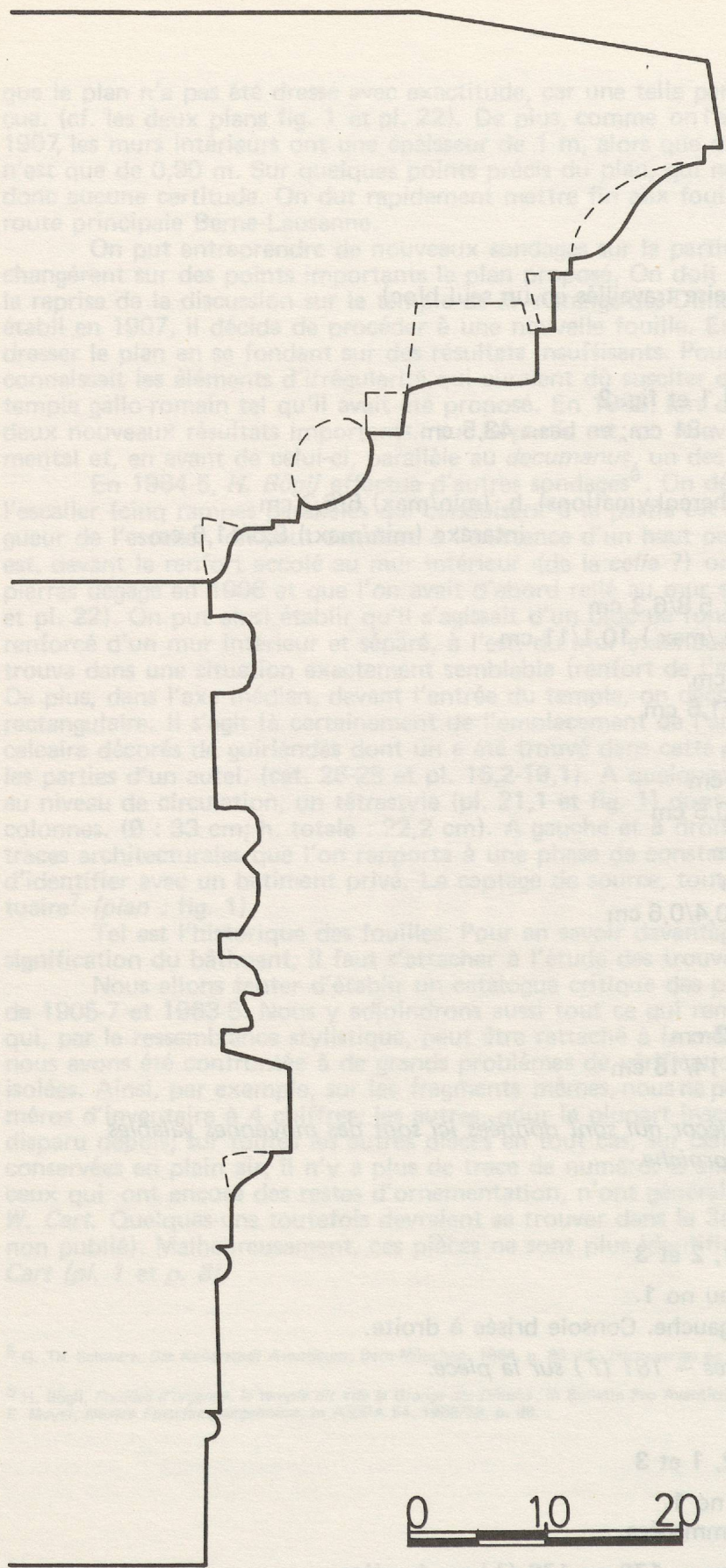


Figure 2

4. Bloc de corniche, inv. 1803, pl. 2,2 et 3,1
L. 87 cm; h. et p. semblables au no 1.
Bord gauche et consoles légèrement endommagés.
Correspond au vieux numéro inv. 4403 — cf. Cart pl. 1 (Troyon : «corniche», «Derrière la Tour» fouille 1905)
5. Bloc de corniche, inv. 1804, pl. 3,2 et 4,1
L. 113,5 cm; h. et p. semblables au no 1.
Aucun endommagement à part quelques traces de corrosion.
Mentionné chez Cart à p. 12 (ancien inventaire)
6. Fragment de corniche, inv. 1805, pl. 3,2 et 4,2
L. 17 cm; h. et p. semblables au no 1.
Hauteur totale, bord gauche conservés. Bord droit brisé.
Fortes traces de corrosion.
Représenté chez Cart, pl. 1 (fouilles de 1905/6)
7. Angle de corniche, inv. 1806, pl. 4,2 et 7,2
L. (même côté que pour les autres blocs) en haut : 65 cm; en bas : 32 cm.
P. en haut : 88,5 cm; en bas : 49,5 cm.
H. semblable au no 1.
Bord gauche et listel terminal (angle) légèrement endommagés.
Mentionné chez Cart p. 12, représenté pl. II. Voir aussi Bursian, pl. V (ancien inventaire) Dunant, p. 10s., pl. II, 4.
8. Fragment de cimaise, inv. 1807, pl. 5,1
L. 45 cm; h. 18,5 cm; p. 19 cm. H. des feuilles d'acanthes : 10,5 cm; interaxe : 15 cm; listel intermédiaire : 1,5 x 2,1 cm; billettes : larg. : 3,5 cm; intervalle : 0,3 cm.
Pas identique au fragment représenté chez Cart pl. I.
9. Fragment de cimaise, inv. 1808, pl. 5,2
L. 35,4 cm; h. 15,5 cm; p. 19 cm. H. feuilles d'acanthes : 11 cm; interaxe : 15 cm; billettes : larg. : 2,9 cm; intervalle : 0,4 cm; listel intermédiaire 1,2 x 1,5 cm; listel terminal : h. 8,5 cm. Trois côtés brisés. Point de départ de billettes très peu visible. Exécution bien meilleure que celle du no 8.
Pas identique au fragment représenté chez Cart, pl. I.
10. Fragment de larmier, inv. 1809, pl. 6,1
L. 54 cm; h. 22 cm; p. 32 cm. Kymation avec rais de coeur : h. 7,2 cm;

interaxe : 10,5 cm; kymation ionique : h. 7,3 cm; interaxe : 10,2 cm.

10a *Fragment de denticules, cité chez Cart p. 8, inv. no 4483 des fouilles 1905-6. Non identifié (Chez Troyon indiqué comme «fragment de chapiteau», «Derrière la Tour»).*

10b *Fragment de cimaise à feuilles d'acanthé, représenté chez Cart, pl. I.*

B ARCHITRAVE

11. *Fragment de frise, inv. 1810, pl. 6,2*

L. en haut : 63,5 cm; h. 52,3 cm. h. frise à décor végétal : 33,5 cm.

Listel sous la frise : 6,5 cm. Kymation avec rais de coeur :

h. 4,5 cm; interaxe : 8,2 cm; listel inférieur : 4 cm.

Le bloc est brisé à droite et à gauche, ainsi qu'au dessous du cordon perlé.

Correspond à Bursian pl. VI, 9, fait donc partie du premier inventaire.

Probablement identique à la pièce no. 173 mentionnée chez Cart p. 13 dont les mesures sont semblables (h. 0,58 cm; l. 0,61 cm).

(Troyon : «corniche d'entablement», mesures : l. : 21 pouces (= 0,64 cm), h. : 18 pouces (= 54,9 cm)).

12. *Fragment de frise, inv. 1811, pl. 6,2*

L. 38 cm; h. 45 cm; h. de la frise à décor végétal : 33 cm;

diamètre des tiges enroulées : entre 23 et 28 cm. Bloc brisé sur tous les côtés. Seul le bord gauche a conservé une partie originale. Les fleurs, en forme de rosettes, ne sont presque pas endommagées. La cassure inférieure se situe à la hauteur du kymation avec rais de coeur.

Correspond éventuellement au fragment cité chez Cart p. 9, inv. no. 4409 (h. 0,43 cm) des fouilles de 1905-6 «grosse rosace».

(Troyon : «fragment sculpté», «Derrière la Tour»).

13. *Angle de frise, inv. 1812, pl. 7, 1 et 2*

L. (même côté que pour les autres blocs) 94 cm; h. 73,2 cm, h. de la frise à décor végétal : 34 cm; p. 50,5 cm; listel sous la frise : 6 cm; h. du kymation avec rais de coeur : 5 cm; interaxe 8,7 cm; listel : 4,3 cm; l. des perles : 3,2 cm; h. 1,5 cm; listel : 9,9 cm; rythme de la torsade : 3,8 cm; h. 1,5 cm; listel terminal : 9 cm.

Sur le petit côté, la torsade est remplacée par un astragale; de plus, les mesures de la frise à trois bandeaux sont différentes; listel sous le kymation avec rais de coeur : 3 cm; h. des perles : 2,4 cm; l. 4,2 cm. Listel : 9 cm. Rythme de l'astragale : 7 cm; h. 1,9 cm. A gauche (sur le long côté) et à gauche de la fasces inférieure, le bloc est brisé.

Cf. Cart pl. V, p. 12 (inv. no 4368), des fouilles de 1905-6.

(Troyon : «angle de frise»).

14. Fragment de frise, inv. 1813, pl. 8,1
H. 49 cm; l. : 34,5 cm; p. : 48,5 cm; Ø des tiges : 25 cm. env.
Le bloc est brisé sur tous ses côtés.
15. Fragment de frise, inv. 1814, pl. 8,2
H. 33 cm; l. : 48 cm; p. 41 cm; Ø des tiges : 23 cm env.
Le bloc est brisé sur tous ses côtés.
Les nos. 14 ou 15 sont probablement identiques au fragment mentionné chez Cart p. 9 (inv. nos. 4482 et 4481), trouvé en 1905-6.
16. Fragment de frise à trois bandeaux, inv. 1815, pl. 9,1
H. 31,5 cm; l. 37,5 cm; p. 49 cm.
H. du kymation avec rais de coeur : 12 cm; h. du listel : 3,5 cm;
l. des perles : 4,1 cm.
Le bloc est brisé sur tous ses côtés. Sur le bord supérieur on voit encore les feuilles d'une tige de la frise. Le kymation avec rais de coeur est complètement détruit jusqu'au tiers inférieur. Il ne reste plus que des traces du cordon perlé.
17. Fragment d'une frise à trois bandeaux, inv. 1816, pl. 9,2
H. 24,7 cm; l. 35 cm; p. 24 cm; listel supérieur : 6,2 cm; perles : l. 7,5-8 cm;
h. 3-3,1 cm; listel inférieur : 7,3 cm. Rythme de l'astragale (comme sur le petit côté de l'architrave conservé) : 8 cm; h. 3,5-4 cm.

C. FRAGMENTS DE COLONNES ET DE PILASTRE

18. Tronc de demi-colonne à cannelures rudentées, inv. 1817, pl. 10,1
H. 69,2 cm; Ø 50 cm; l. des côtés droits : 58,5 cm.
Sur un des côtés extérieurs grand trou rectangulaire
(L. 20 cm; larg. 11 cm; h. 8,5 cm) prévu certainement pour un encastrement.
Cf. Cart p. 9s. (Vieil inv. no 4401) fouilles 1905-6 (Troyon : «fragment cannelé»).
19. Bloc de pilastre cannelé en forme de coeur, travaillé sur trois côtés, inv. 1818, pl. 10,2
H. 56,5 cm; larg. : 78,5 cm. Ø des 1/3 de colonnes : 51 cm, cannelures : larg. 34,4 cm;
baguette de remplissage 7 cm.
Cf. Cart p. 9 «pilastre d'angle» (s.n.), trouvé aux fouilles de 1905-6. Voir croquis de A. Rosset, pl. 22.

20. Base de colonne (a gardé son emplacement original, devant l'escalier du temple, mais non *in situ*), inv. 1819, pl. 11,1

H. 60 cm env.; Ø 82 cm; h. col. 20 cm.

Appartenance au temple douteuse. De la fouille de 1964/5.

20a 4396 *vieux numéro d'inventaire : 4396 (Troyon)*

20b 4397 " " " 4397 (")

20c 4398 " " " 4398 (")

20d 4399 " " " 4399 (")

Fragments de « colonnes engagées » selon Cart. (p.9).

D. FRAGMENTS DE RELIEFS AVEC *CLIPEUS*. (Revêtement du podium)

21 «*Clipeus*» en six fragments, inv. 1820, pl. 11,2

H. 124 cm/130 cm; l. 170 cm; p. 35 cm. h. tête : 52 cm.

Ø du *clipeus* 116-119 cm.

Ø des tiges enroulées : 18-20 cm.

Au centre : tête masculine imberbe, en forme de masque, avec cornes schématiques d'Ammon, recourbées sur les tempes. On ne peut distinguer clairement si le long des joues, il y a trace de cordon perlé ou de chevelure mal représentée. Le visage est encadré par un astragale, une couronne d'acanthes, un cordon perlé et un kymation ionique. Les angles et les bords latéraux du rectangle sont décorés d'un motif de rinceaux surgissant d'un calice. Il se termine, en haut, par un rameau enroulé en volute.

Cf. Cart p. 10 des fouilles de 1905-6, pl. III, vieil inv. no. 4376

id. chez Troyon

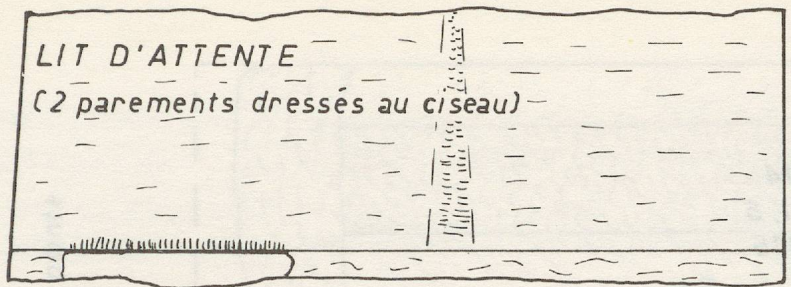
Espérandieu VII, 5432

22 «*Clipeus*» avec masque d'Ammon, inv. 1821, pl. 12, 1, 2 et 13,1; fig. 3

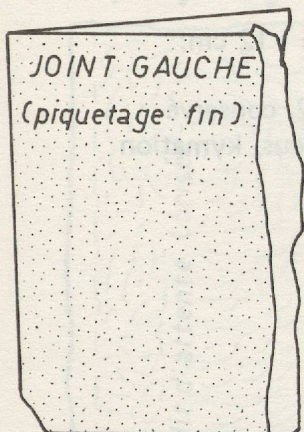
H. 56,5 cm; l. 98,5 cm; p. 36,5 cm. H. tête : h. des feuilles d'acanthé : 16-17 cm;

h. du cordon perlé et du kymation ionique : 12 cm; Ø du *clipeus* 36-37 cm.

De tout le bloc conservé, il ne reste qu'une partie de la décoration du *clipeus*. Sur le bord gauche : masque d'Ammon barbu avec de grandes cornes aplaties d'exécution différente de celles du no 21. Vers le bas et à droite, cordon perlé, puis une couronne d'acanthé et finalement à droite, un autre cordon perlé et un kymation ionique. A l'extérieur, sur le bord droit : un décor végétal vertical, en forme de candélabre. Au revers, une profonde entaille verticale, un bloc mal dégrossi qui fait saillie vers le milieu, et, sur le bord supérieur, un trou de louve rectangulaire.



▲ relief



▲ relief



▲ relief

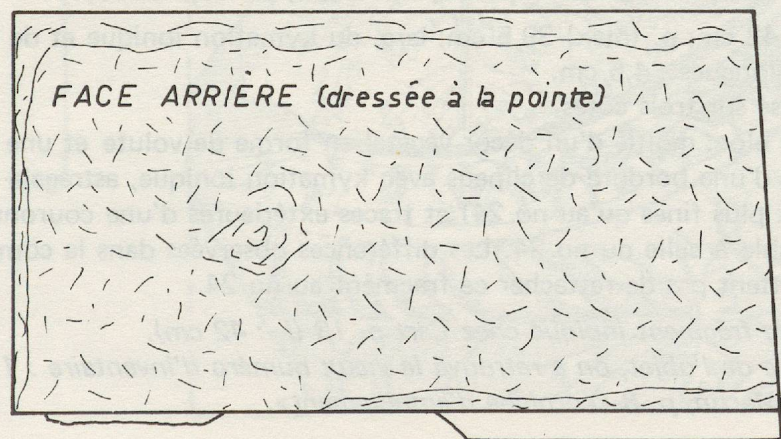
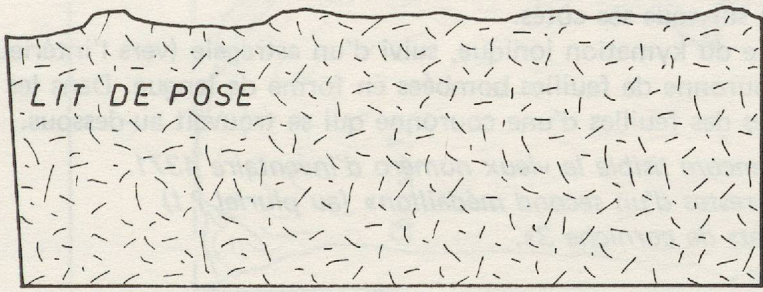


Figure 3

Bursian, pl. XIII
Cart, p. II
Martin, p. 9, no. 2114
Dunant, p. 13, pl. II, 5
Espérandieu VII, 5415
Stähelin, p. 512
Constans, Arles antique, p. 268, note 2

23 Bord gauche d'un «*clipeus*», inv. 1822, pl. 13,2 et 14,1,2; fig. 4

H. 96,2 cm; l. 54 cm; p. 34 cm; larg. du kymation ionique et du cordon perlé : 12 cm;
h. des acanthes : 16-17 cm.

Sur le bord gauche : motif en forme de candélabre semblable à celui du no 22, conservé sur ses 2/3 inférieurs. A côté, sur la droite : fragment du cadre gauche du clipeus, kymation ionique et cordon perlé. Vers l'intérieur : couronne d'acanthes.

Bursian, pl. VI, 7
Cart p. 13, pl. IV (vieil inv. no. 175)
Troyon, «fragment d'entablement» les mesures ne sont pas les mêmes.
Martin, p. 6, «fragment d'architecture».

24 Fragment d'un «*clipeus*», inv. 1823, pl. 15,1

H. 39 cm; l. 42,2 cm; p. 38 cm; l. feuilles en forme de langues : 16 cm; larg. du kymation ionique et de l'astragale : 7 cm.

Le bloc est brisé sur tous ses côtés.

Il reste une partie du kymation ionique, suivi d'un astragale (vers l'intérieur). En lieu et place des acanthes : couronne de feuilles bombées en forme de langue. Dans les intervalles, on voit encore les pointes des feuilles d'une couronne qui se trouvait au-dessous.

Sur la pièce est encore lisible le vieux numéro d'inventaire 4371.

Cfr. Cart p. 11 «restes d'un second médaillon» (au pluriel ? !)

Troyon «fragments de corniche 3».

25 Bord supérieur d'un relief avec «*clipeus*», inv. 1824, pl. 15,2 et 16,1

H. 30,5 cm; l. 42 cm; p. (max) 39,5 cm; larg. du kymation ionique et de l'astragale : 11,5 cm
l. des perles oblongues : 4,5 cm.

Le bloc est brisé sur trois côtés.

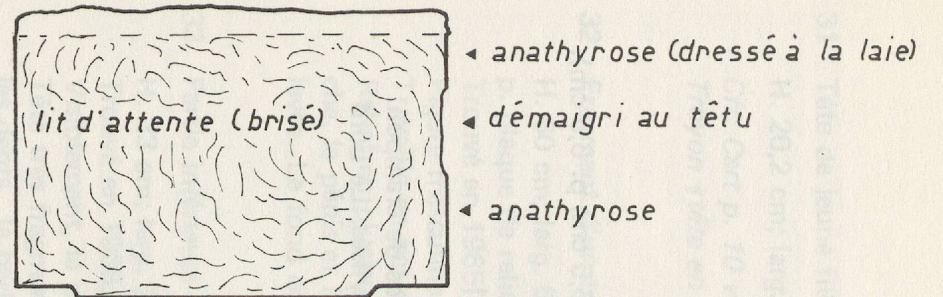
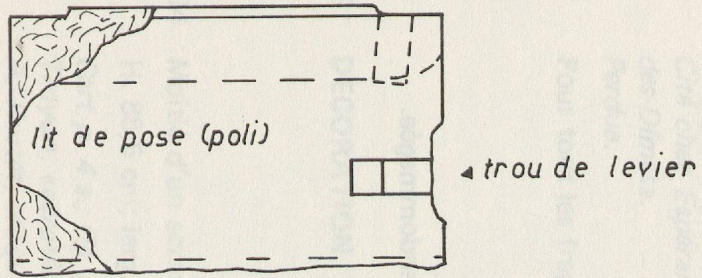
Sur le bord du bloc: moitié d'un décor végétal en forme de volute et une simple petite feuille. A côté : partie d'une bordure de clipeus avec kymation ionique, astragale (avec perles oblongues plus courbes et plus fines qu'au no. 24) et traces extérieures d'une couronne de feuilles, certainement semblable à celle du no. 24. Les différences observées dans la composition de l'astragale ne nous permettent pas de rattacher ce fragment au no 24.

Probablement le fragment indiqué chez Cart p. 13 (l. : 42 cm).

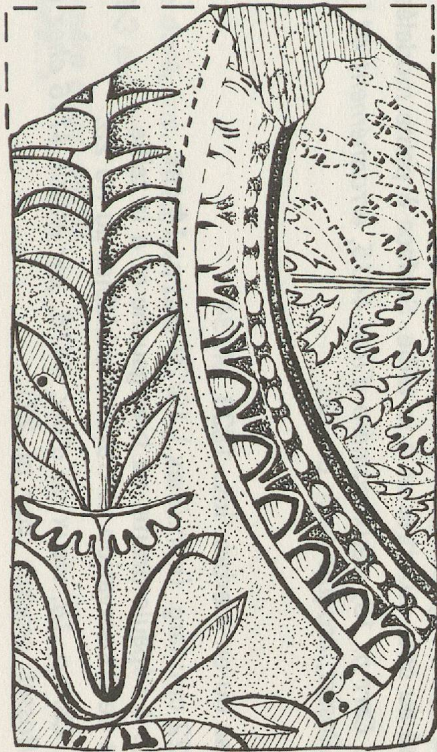
Après nettoyage de l'objet, on a retrouvé le vieux numéro d'inventaire : 170.

Sous no. 170 : Martin, p. 8 «corniche d'entablement».

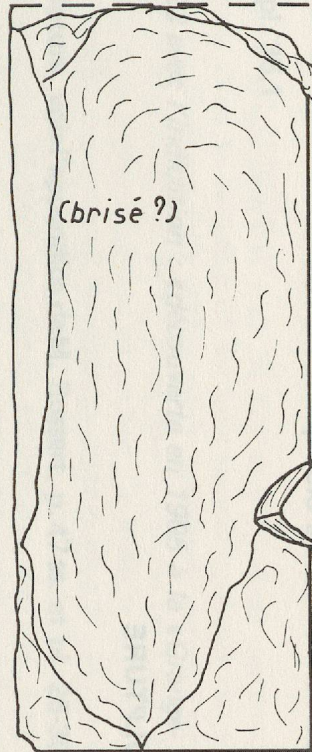
Figure 4



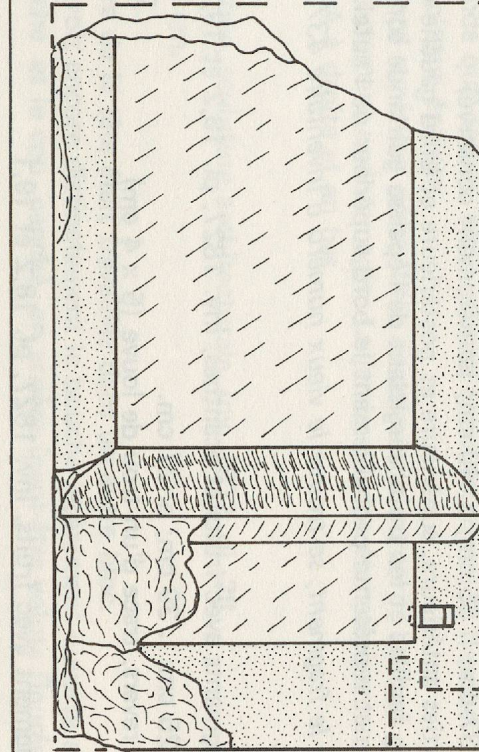
bandeaux de pose finement dressés à la pointe
 ▲ piqueté



FACE AVANT

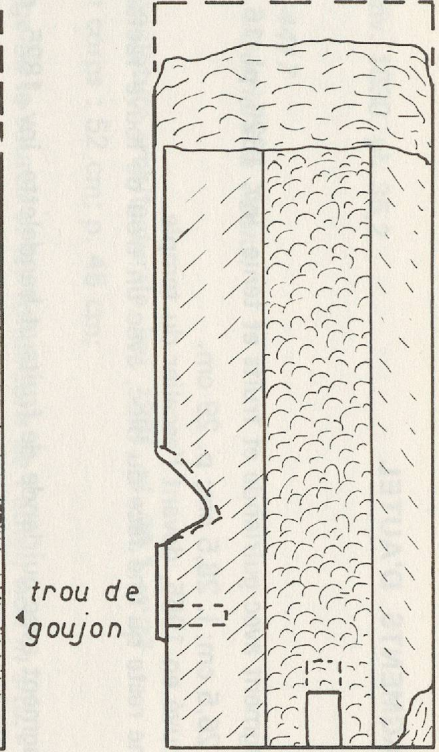


JOINT DROIT



trou de levier

FACE ARRIÈRE



JOINT GAUCHE

E. FRAGMENTS D'AUTEL

- 26 Fragment avec guirlande et fruits et ténie, inv. 1825, pl. 16,2 et 17,1
H. 26,5 cm; l. 28,5 cm; p. 29 cm.
Trouvé en 1965, devant l'escalier du temple.
Il ne reste qu'une face du bloc, avec un trou de louve rectangulaire (5 x 5,5 cm; p. 6,5 cm).
- 27 Fragment avec guirlande de fruits et bandelette, inv. 1825, pl. 17,2 et 18,1
H. 37 cm; l. 35 cm; p. 40 cm; (entièrement conservé)
Parties antérieure, supérieure et postérieure et bord gauche conservés. Trace de crampon.
Les feuilles et les fruits surgissant de l'épaisse guirlande sont fortement stylisés. Le bord lisse et représente probablement le bord supérieur de l'autel.
Sur le fragment, se trouve le vieux numéro d'inventaire 4370.
- 28a Fragments avec fruits et acanthes, inv. 1827, pl. 18,2 et 19,1
H. 25 cm; l. 39 cm; p. 27 cm.
Au revers, trace d'un trou de louve (5 x 4 cm)
- 28b Fragment avec fruits, inv. 1827, pl. 18,2 et 19,1
H. : 17 cm; l. 29 cm; p. : 22 cm.
Appartient au même bloc que le no. 28a.

F. SCULPTURE

- 29 Torse nu en marbre, inv. 1828, pl. 33
H. 24 cm; larg. (min./max.) 20/31 cm; p 14 cm.
Brisé au cou, aux bras et à la taille. Surface à peine modelée, légèrement endommagée.
*Cfr. Cart p. 10, vieux numéro d'inv. 4415, erronément 4115 chez Cart.
A. Rosset, croquis (voir pl. 22)*
- 30 Torse nu en marbre, inv. 1829, pl. 34
H. 22 cm; larg. (min./max.) 10/29 cm; p. 14 cm.
Brisé à l'épaule droite, au bras gauche et à la taille.
Etat de conservation et travail semblables au no 29.
*Cfr. Cart p. 18, vieux no d'inv. 4416, par erreur 4116 chez Cart.
A. Rosset, croquis (voir pl. 22).*

- 31 Tête de jeune fille (?) brisée, inv. 1830, pl. 35,2
 H. 20,2 cm; larg. 11,5-17 cm
Cfr. Cart p. 10 vieux no. d'inv. 4417
Troyon «tête en grès grossier», «Derrière la Tour».
- 32 Fragment d'un torse en relief, sculpture architecturale, inv. 1831, pl. 26,1 et 27
 H. 60 cm; larg. 57 cm; larg. du corps : 52 cm; p. 45 cm;
 p. plaque de relief ca 35 cm.
 Trouvé en 1965, entre le captage de la source et les fondations de l'autel, non *in situ*.
 Figure masculine nue, plus grande que nature. Main gauche appuyée contre la hanche.
 Travaillé en bas-relief, sur une plaque épaisse.
 Relief en plusieurs zones. Le bord supérieur passe juste au-dessus du nombril. Le bras gauche, le pénis et la cuisse sont fortement endommagés. La jambe gauche était légèrement levée. Le fond du relief est brisé à droite et en bas.
- 33 Partie inférieure d'une tête barbue, sculpture architecturale, inv. 1832, pl. 28
 H. 23 cm; larg. 20,5 cm; p. 18 cm.
 Trouvé en 1965, près du no. 32.
 Visiblement, la partie supérieure de la tête était travaillée dans un autre bloc.
 Tête très fragmentaire où l'on voit encore distinctement la bouche légèrement ouverte avec les dents, la barbe, la moustache et le cou, penché en arrière (peut-être volute figurée d'un chapiteau).
- 33a Ex-voto, statuette de calcaire, pl. 35,1
 H : 12 cm.
Cité chez Espérandieu VII, 5423 avec l'indication : «découverte en 1905 à la «Grange-des-Dîmès».
Perdue.
 Pour tous les fragments de sculpture, voir l'appendice de M. Bossert, p. 47 ss. et pl. 26-35.

G. DECORATION EN BRONZE

- 34 Moitié d'un acrotère en bronze doré, inv. 1833, pl. 19,2
 H. 85,5 cm; larg. 42,5 cm; p. 1-3 cm.
Cart p. 4 s.; fig. p. 5 (vieux numéro d'inv. 4429)
Troyon, «acrotère en bronze doré...»
A. Rosset, croquis.

APPENDICE CRITIQUE AU CATALOGUE: PROBLÈMES D'IDENTIFICATION ET DE CONCORDANCE AVEC LES INVENTAIRES DE CART ET DE TROYON

Quelques numéros de notre catalogue présentent des adjonctions en *italique*. Celles-ci proposent une concordance, souvent incertaine avec le matériel catalogué par *Cart* (dans sa publication), par *Troyon* (non publié), se rapportant à la «Grange-des-Dîmes». Or, *Cart* aussi bien que *Troyon* n'ont le plus souvent donné que des indications insuffisantes ou même incorrectes, ce qui a compliqué notre tâche et, dans bien des cas, ne nous a apporté aucun résultat. Toutefois, dans le cadre d'une telle publication, il est indispensable de discuter les différents inventaires, et leurs divergences. Mais l'état de cette documentation est tellement lamentable que le chapitre portant sur la reconstruction ne peut que rester extrêmement vague et hypothétique.

Des inventaires, on peut quand même tirer de rares et précieuses indications de provenance ou de mesures, qui nous confirment l'appartenance des pièces à l'ensemble architectural de la «Grande-des-Dîmes». Les trouvailles de 1905 portent un numéro d'inventaire à quatre chiffres (43., 44..) alors que les objets inventoriés avant les fouilles de 1905 (déjà présents, pour la plupart, lors de la création du Musée en 1830) portent un numéro à trois chiffres (17., 18.).

PIECES DE CORNICHE

Dans son texte (p. 8 et 12), *W. Cart* fait mention d'un total de 10 pièces, qui, à première vue, semblent concorder avec les 10 numéros de notre catalogue. Or, en fait, elles ne peuvent être toutes identiques. Entre autres, *Cart* en décrit une comme un fragment de denticule; de plus il en reproduit une autre (*sa pl. I*), un fragment de cimaise portant deux feuilles d'acanthé et demi. Or aucune de ces deux pièces ne figurent parmi les dix que nous avons recensées : il nous a été impossible de les retrouver. Elles ont été incorporées dans notre catalogue sous le numéro en italique *10a* et *10b*, car elles ont certainement existé (d'après *Cart* elles provenaient des fouilles de 1905-6). Nous nous devons d'en tenir compte.

Les six premières pièces de corniche recensées par *Cart* proviennent de la fouille (p.8, vieux numéros d'inventaire 4402-4406, 4483), les quatre autres (p.12) étaient au Musée depuis 1830. *Cart* les a incorporées à son catalogue en se fondant sur des ressemblances stylistiques. Des six pièces qu'il mentionne, quatre sont vérifiables : trois d'entre elles, en effet, sont reproduites sur sa *pl. I* et la quatrième (vieux inv. 4483) doit correspondre à un fragment de denticules. Or actuellement, nous n'avons pu en identifier que deux: il s'agit d'une part du grand fragment de corniche reproduit sur sa *pl. I* (vieux inv. 4403) qui correspond à notre cat. 4 et d'autre part, du petit fragment (même planche) qui correspond à notre cat. 6. Pour celui-ci, *Cart* ne dit pas quel vieux numéro il portait. De plus, il ne donne aucun numéro aux pièces qui se trouvaient déjà au Musée; tout au plus indique-t-il des dimensions. Il s'agit évidemment de grands blocs (0,72 m; 0,73 m; 1,13 m; 0,87 m) dont l'un est un angle. Sur ses données, trois blocs peuvent être encore identifiés, mais l'un d'eux sous réserve. Le plus long bloc (cat. 5) correspond évidemment par ses mesures (1,13 m) au troisième bloc. De plus, *Cart*, parmi ses quatre pièces, mentionne expressément un bloc de corniche d'angle, qui correspond probablement à celui dont il indique la dimension de 0,87 m. Or, notre cat. 7 a un côté qui mesure 88,5 cm : cela pourrait concorder. La première pièce de *Cart*, longue de 0,72 m correspond à notre cat. 3. Nous n'avons pu retrouver aucun bloc de corniche mesurant

0,73 m. Et parmi les grands fragments, restent les no 1 et 2 de notre catalogue, qui ont des longueurs plus petites. En résumé, parmi les pièces de corniche mentionnées par *Cart*, trois restent non identifiées : nous savons que les deux autres pièces provenant de la fouille ont dû porter les vieux numéros 4402, 4404 - 4406, mais nous ne savons pas s'il s'agissait de blocs plus grands que nos cat. 1 et 2 ou de fragments. Un de ces quatre numéros (vieux inventaire) est porté par notre cat. 6, un autre correspond au fragment à feuilles d'acanthé reproduit sur sa *pl. 1*. Le bloc qui mesure 0,73 m doit avoir disparu ou alors avoir été mal mesuré.

L'inventaire de *Troyon* présente quelques différences. Pour lui, le vieux no.4402 est un «fragment cannelé» provenant de «Derrière-la-Tour», localisation qu'il utilise pour tous les objets provenant de la «Grange-des-Dîmes». Le vieux no.4406 est un «fût de colonne» provenant de «Conches-Dessous», donc en dehors de la zone qui nous intéresse. Le vieux no.4483 est un «fragment de chapiteau», provenant de «Derrière-la-Tour». Très probablement, celui-ci est à exclure, car *Cart* aurait certainement signalé la découverte de fragments de chapiteau. Chez *Troyon* donc, des six pièces de corniche trouvées en 1905-6, il n'en reste plus que trois. D'autre part, *Troyon* mentionne cinq autres fragments provenant de la «Grange» sous les vieux numéros 4370-4371 (le dernier en trois pièces) et 4480. De ces trois derniers numéros, d'après *Troyon* des fragments de corniches, deux sont encore visibles sur des pièces qui n'appartiennent pas à la corniche, ce qui apporte des doutes sérieux sur la précision de *Troyon* (vieux inv. 4370 est un fragment d'autel, notre cat. 27; et vieux inv. 4371 est un fragment de «clipeus», notre cat. 24). De plus, il serait à supposer que les pièces provenant d'anciens fonds portaient des numéros à trois chiffres. En fait, sur les nos. 2 et 3 de notre catalogue on distingue encore des traces de numéros à trois chiffres, sur le cat. 2 peut-être même le no du vieux inventaire 181 (?) et sur le cat. 3, 176 ou 179. Chez *Troyon*, ces numéros sont enregistrés sous «Cigognier»; or actuellement, en considérant les vieux no.170, 173, 175, nous savons que la série 170 et suivants est à attribuer au temple de la «Grange-des-Dîmes».

FRAGMENTS D'ARCHITRAVE (ET DE FRISE)

Parmi les trouvailles faites en 1905, *Cart* parle expressément d'un fragment de frise (vieux inv. 4482); il mentionne également une «grosse rosace sculptée» (vieux inv. 4409; h. 0,43 m) qui pourrait être un fragment de frise. De plus, il signale un angle de frise (*p. 12*, vieux inv. 4368). Des pièces qui se trouvaient déjà au Musée, il en incorpore une comme fragment de frise (*p. 13*, vieux inv. 173; h. 0,58 m; l. 0,60 m).

Nous avons identifié l'angle (notre cat. 13), car *Cart* en donne une reproduction sur sa *pl. V*. De plus, le fragment portant le vieux no.inv. 173 correspond, par ses dimensions, à notre cat. 11 : La «grosse rosace» pourrait concorder avec notre cat. 12 : en effet il représente une fleur à six pétales et sa hauteur (45 cm) n'est que légèrement supérieure à celle que donne *Cart*. Nos cat. 12 et 13 concordent également avec *Troyon*. Par contre, celui-ci, pour notre cat. 11, identifié par *Cart* avec le vieux no inv. 173, parle d'une pièce de corniche qu'il rattache au «Cigognier». Toutefois, les dimensions qu'il donne (21" = 21 pouces vaudois = 64,05 cm, et 18" = 18 pouces vaudois = 54, 9 cm) se rapprochent d'assez près de notre longueur maximale (63,5 cm) et de notre hauteur maximale (52,3 cm). Finalement, ce fragment peut être sans aucun doute identifié avec le seul fragment de frise qui provient de l'ancien fond, grâce à la reproduction donnée par *Bursian, pl. VI, 9*. Le premier fragment mentionné par *Cart* (vieux inv. 4482) qui chez *Troyon* est décrit comme «fragment sculpté» provenant de «Derrière la Tour», pourrait aussi bien être notre cat. 14 que notre cat. 15. Nous avons donc un fragment de frise en trop qui pourrait peut-être représenter le fragment décrit par *Cart (p. 9)* comme «coin de médaillon» : en effet il est de trop parmi les fragments de «clipei» (vieux inv. 4481). Pour *Troyon*,

il s'agit d'un «fragment sculpté» provenant de «Derrière-la-Tour». Or, comme l'angle d'un clipeus peut être décoré de rinceaux, on comprend qu'il y ait pu avoir confusion avec un fragment de frise de l'architrave (nos. cat. 14 et 15); les deux décors sont traités de façon identique, seul le diamètre des tiges enroulées est plus petit sur les reliefs avec clipeus que sur la frise (comparer notre cat. 12 et notre cat. 21).

FRAGMENTS DE COLONNE

Cart fait mention en tout de six fragments de colonnes provenant de la fouille de la «Grange-des-Dîmes». Cinq d'entre eux sont des demi colonnes (vieil inv. 4396-4399 et 4401) et le sixième est un fragment de pilastre d'angle en forme de coeur. (cat. 19 et pl. 10,2). Chez *Cart*, celui-ci n'a pas de numéro d'inventaire (p. 9) et l'on ne le retrouve pas chez *Troyon*, mais il est dessiné sur le croquis de *A. Rosset* (pl. 26). Pour *Troyon* cependant il y a encore d'autres fragments de colonnes qui s'ajoutent aux cinq de *Cart*. Deux d'entre eux (vieil inv. 4402 et 4406) sont décrits par *Cart* comme des fragments de corniche; les fragments de colonnes mentionnés par *Troyon* sous les vieux no d'inv. 4369 et 4400 ne sont plus vérifiables, mais on ne peut les exclure entièrement de notre contexte. Parmi les cinq demi colonnes de *Cart*, qui doivent provenir de la fouille de 1905-6, l'une (vieil inv. 4398) est décrite par *Troyon* comme «fût de colonne tronqué avec base, propriété Perruet-Thomas» : il s'agit visiblement d'une confusion avec un autre fragment de colonne. La seule pièce que nous pouvons identifier avec certitude est notre cat. 18 (= vieil inv. 4401), car *Cart* en a signalé la particularité, à savoir le grand trou qui se trouve sur le côté bombé (pl. 10,1). En italique nous avons indiqué, après les trois fragments aujourd'hui identifiés, les quatre demi-colonnes (20a - 20d) de *Cart* qui ont dû exister à l'origine. La base de colonne Cat. 20 qui provient des nouvelles fouilles (pl. 11,1) a un diamètre (0,82 m) sensiblement plus grand que celui des demi-colonnes, curieusement petites (50 cm). Cette pièce isolée se trouvait devant l'escalier : elle a donc pu tomber du temple ou avoir été apportée d'ailleurs. Son diamètre concorderait fort bien avec les autres dimensions du temple (*Vitruve*, III, p. 270/1) : la hauteur de l'*espistylum* (c'est-à-dire la frise à trois bandeaux) de 39 cm, correspond, plus ou moins, au demi-diamètre des colonnes à leur base. Toutefois, pour rattacher cette pièce au temple, nous sommes gênés par la base grossièrement travaillée et par le fait que les nombreuses parties de demi-colonnes ne pourraient pas être incorporées au temple. En outre, une reconstruction hypothétique (basée sur le Ø de 82 cm) a donné des colonnes trop lourdes et des chapiteaux trop grands pour ce petit bâtiment. Finalement, nous traiterons plus bas la question du pilastre en forme de coeur et de son appartenance à cette architecture.

RELIEFS AVEC CLIPEUS

Des huit pièces de «*clipei*» mentionnées par *Cart* (notre cat. 21 était déjà brisé en six à l'époque et compté sous un seul numéro), nous pouvons en identifier cinq avec certitude. Le vieux no. 4481 semble être de trop, et comme nous l'avons dit plus haut, nous le rattachons plutôt à la frise; de plus, le grand relief à tête d'Apollon (?) avec couronnement de rayons (vieil inv. 201, sans provenance)⁸ ne correspond pas, par ses dimensions et par certains détails (présence du cou) aux autres masques de «*clipei*». Les vieux no. 4367 et 175, reproduits chez *Cart* sont identifiés :

ils correspondent à nos cat. 21 et 23. L'autre fragment mentionné plus haut par *Cart* à la p. 13 «fragment de cadre circulaire» (h. 42 cm) est décrit comme suit : «porte des oves et des astragales; la cassure suit la ligne circulaire». Cela correspond à notre cat. 25; pour ce fragment d'ailleurs, il y a encore un ancien tirage de négatif dans les archives d'Avenches. *Cart* ne lui attribue aucun numéro, mais, après nettoyage, un numéro effacé, le vieux no. 170, est apparu. Sous ce numéro *Troyon* mentionne «corniche d'entablement» et rattache la pièce au «Cigognier». Les dimensions qu'il donne (245''' (lignes) = 73,5 cm et 145''' = 44,5 cm) ne correspondent d'ailleurs pas du tout. A la page 11 *Cart* mentionne un «second médaillon», car il s'agit du deuxième clipeus trouvé en 1905-6. Cette pièce en lisant *Cart*, pourrait être la même que notre cat. 24. Elle porte le vieux no. 4371 (reporté chez *Troyon* comme «fragments de corniche 3» (trois pièces)). *Cart* finalement la compare à la pièce avec masque de Jupiter-Ammon (p. 11-12), qui figure dans notre catalogue sous le no 22. Il en donne des mesures erronées (h. 0,45 m au lieu de 56,5 cm) peut-être parce qu'alors la pièce était encastrée dans la tour (voir à ce sujet *Espérandieu VII, 5415, p. 99; Bursian à la pl. XIII* en donne également un dessin faux)⁹. Cette pièce n'a pas de numéro chez *Cart*, elle apparaît chez *Troyon* et *Martin* avec le no. 2114, mais sans lieu de trouvaille; pour des raisons de similitude stylistique et typologique, nous l'attribuons au même bâtiment.

FRAGMENTS D'AUTEL

A l'exception d'un seul, tous les fragments que nous possédons proviennent de nouvelles fouilles. La pièce ancienne porte le vieux no. 4370; elle doit donc provenir des fouilles de 1905-6, mais elle n'est pas mentionnée par *Cart*. En nous fondant sur le style, nous pouvons affirmer qu'elle appartient au petit autel placé devant le temple; dans notre catalogue, elle porte le no 27. (pl. 17,2 et 18,1). De plus, en 1906, elle fut incorporée par *Troyon* aux autres objets provenant de la «Grange-des-Dîmes». Nous avons montré plus haut que si elle est décrite comme «corniche» c'est que *Troyon* ne connaît dans les pièces à décor ornemental que les «corniches et les fragments sculptés».

FRAGMENTS DE SCULPTURE

Les deux torsos masculins, plus petits que nature, portant les anciens nos. 4415 et 4416 figurent, dans notre catalogue, sous les nos. 29 et 30. (pl. 33 et 34). *Cart* dit qu'ils ont été trouvés dans la fouille (cf. aussi le croquis fait par *A. Rosset*, pl. 22). N'excluons pas d'emblée que ces deux statuette ont appartenu à la décoration plastique de l'ensemble, mais excluons par contre leur appartenance à la sculpture architecturale (fronton). Les deux fragments figurés provenant

⁸ C. Bursian, *op. cit.*, (note 9) pl. V, 2. W. Cart, *op. cit.* (note 1) p. 11.

⁹ E. Espérandieu, *Recueil...*, VII, 5415. Espérandieu signale que, jusqu'en 1888, la pièce était encastrée dans le mur du Musée, à une hauteur considérable. Ce fait explique que la reproduction qu'en a donné C. Bursian, soit approximative et incomplète, *Aventicum Helvetiorum*, Zürich, 1867, pl. XIII : le relief semble être brisé à droite, sur l'arrondi du «clipeus».

des fouilles de 1965 (nos cat. 32 et 33, pl. 26,1 27 et 28) sont les restes des blocs de relief représentant d'une part la partie inférieure d'une figure masculine nue, la main gauche appuyée contre contre la hanche trouvé devant la partie est (du temple) et d'autre part la partie inférieure d'une tête barbue, la bouche légèrement ouverte (on voit les dents) et le cou rejeté en arrière. Ce second fragment pourrait représenter un géant et, selon *M. Bossert*, avoir fait partie, comme le premier (cat. 32) d'une colonne de Jupiter à l'anguipède (voir appendice 1 de *M. Bossert*, p. qui reprendra ce problème dans le cadre d'une «Dissertation» de l'Université de Berne). L'hypothèse paraît convaincante : ces deux fragments alors ne proviendraient pas du temple même mais d'un monument indépendant, tout proche peut-être. De plus, si les «*clipei*» ont appartenu au revêtement du podium, ce que nous allons voir plus bas, il n'y aurait sur le temple plus de place pour un autre type de décoration en relief. La tête d'Apollon (vieil inv. 201), cf. p. 22, pl. 26,2, pourrait aussi avoir appartenu à un même genre de monument. Il pourrait également avoir constitué, en plusieurs parties, une figure plus grande que nature (ce que paraissent indiquer la présence du cou et l'absence de la couronne de feuilles d'acanthé). Effectivement l'exécution pourrait avoir été confiée au même atelier; en effet, on reconnaît le travail du même atelier dans d'autres constructions, comme par exemple dans des chapiteaux, des fragments provenant de l'*insula* 16 et des fragments de Châtillon-sur-Glâne¹⁰ (pl. 23,1 et 21,2 (Chât.)).

Enfin, chez *Cart* et *Troyon* il est encore fait mention d'une tête féminine (vieil inv. 4417) cat. 31, pl. 35, 2 qui semble aussi provenir de la même fouille.

Espérandieu reproduit encore une petite statuette (VI, 5423) qui semble avoir disparu (pl. 35,1, cat. 33a). Il est seul à affirmer qu'elle provient des fouilles de 1905 à la «Grange-des-Dîmes». La provenance de cet objet est extrêmement douteuse.

RECONSTITUTION DU TEMPLE SELON W. CART

Tout en s'estimant particulièrement heureux que le premier temple relevé à Avenches soit une «humble chapelle celtique» et non «un sanctuaire pompeux dû au conquérant» (p. 16), les fouilleurs optèrent toutefois pour la reconstitution d'un temple «classique». Lors des premières fouilles naturellement on ne savait rien du podium et de l'escalier, mais on ne s'était pas posé la question de savoir s'il en avait existé. *W. Cart* s'est représenté le temple comme un pseudopériptère, bien qu'à aucun moment, il ne parle de colonnes isolées et que ce qu'il connaissait des fondations n'ait pu lui permettre d'imaginer une telle construction. A l'angle est, il rétablit une ante, sur laquelle il aimerait bien placer le bloc de pilastre travaillé sur trois côtés (dans le premier catalogue déjà cette pièce n'avait pas de numéro; elle n'apparaît plus dans celui de *Troyon*, c'est le no. 19 de notre catalogue). Selon *Cart*, l'entablement avait une hauteur de 1,20 m (en fait, 1,15 m environ), et les colonnes originales de 4,80 m. Toujours d'après lui, les sculptures en ronde-bosse auraient orné le fronton et les «médaillons» auraient décoré «les angles de l'enceinte extérieure». Sur la face sud enfin, il pensait restituer un portique ou une colonnade, précédant l'entrée du temple. En se fondant sur le style, mais sans entamer une véritable analyse stylistique, il a daté le temple du règne de Septime Sévère ou peu après, le début du III^e siècle (p. 19). C'est probablement à partir de faits historiques plutôt que de données stylistiques qu'il a proposé ce *terminus ad quem* : au début du siècle, en effet, on savait déjà qu'après sa victoire à Lyon (février 197) Septime Sévère avait opté dans les Trois Gaules

¹⁰ *Insula* 16, inv. 65/9572 et 65/9563. Deux fragments d'architrave à Châtillon-sur-Glâne, in Bulletin SSPA 25/26, 1976, p. 3, fig. 2. Mes remerciements vont au Service archéologique du canton de Fribourg, en particulier à Andreas Tuor, qui m'a transmis la photographie des deux blocs (reprise d'un vieux tirage du siècle passé).

(en Helvétie également) pour une politique de tolérance, ce qui aurait permis à la culture celtique (ou aux éléments celtisants) de réapparaître en force au premier plan¹¹. On se voyait donc presque forcé de conclure qu'un temple impérial gallo-romain, situé dans ce territoire devait dater de cette époque. Ce résultat basé sur des prétendues données stylistiques sert pourtant à renforcer l'interprétation historique que l'on vient de décrire par des témoignages archéologiques¹².

NOUVELLE RECONSTITUTION APRÈS LES FOUILLES DE 1963 À 1965

Actuellement on ne peut plus proposer avec certitude une seule reconstitution du temple. En effet, par la découverte du podium et de l'escalier (pl. 20,1) dans les années 60, le temple est devenu un exemple de plus de cette architecture particulière mi-indigène, mi-romaine. Grâce à la découverte des demi-colonnes et, au sud, des deux blocs de fondation carrés (entre les angles intérieur et extérieur), on pouvait reconsidérer l'hypothèse déjà proposée d'un pseudopériptère. Mais comme il semble qu'on n'ait pas fouillé (il n'y a pas d'indications) l'espace compris entre les deux murs exception faite de l'angle nord-est, il est impossible de se prononcer sur ce point. Sur le côté est également, où l'on a procédé à de nouvelles fouilles, la situation n'est pas tout à fait claire. Entre les deux blocs de fondation carrés qui se trouvent aux angles du mur intérieur, on n'a pas trouvé trace d'autres murs. Pourtant il est vraisemblable qu'on ait creusé à cet endroit précis lors de la construction d'anciennes caves. On aurait alors éliminé les restes de fondations qui s'y trouvaient. Sur les plans de A. Rosset et G. Trivelli (ce dernier dessiné d'après A. Rosset et publié dans le *Bulletin Pro Aventico* de 1907) on voit clairement, comment une partie de la «Grange» pénètre dans le temple, au sud-est (voir pl. 22). En 1965, H. Bögli a remarqué qu'à cet endroit la terre avait effectivement été retournée. Le plan que l'on connaît actuellement (fig. 1) n'empêche donc pas forcément la reconstitution d'un temple avec sa façade principale précédée par quatre colonnes.

Les quatre essais de reconstitution du plan offrent différentes solutions hypothétiques (fig. 5-6). En considérant les proportions, l'hypothèse D (fig. 6) me paraît la plus plausible, de sorte que c'est elle qui est à la base de la reconstitution en perspective (fig. 8). Dans ce cas, les six colonnes représentées prennent appui sur le mur qui est suffisamment épais pour les supporter (épaisseur du mur : 1,20 m, épaisseur maximale des colonnes à la base : 0,60 m) et les deux colonnes intermédiaires s'inscrivent sur les blocs de fondation carrés. Dans le cas D, le temple aurait eu six colonnes frontales et sept colonnes latérales (dont cinq engagées). Les hypothèses A et B impliquent un entrecolonnement trop large et la solution C, fig. 6 élaborée à partir de la grande colonne (cat. 20; diam. 82 cm) présente des proportions trop lourdes. On peut donc supposer avec une forte probabilité que le temple de la «Grange-des-Dîmes» aurait été doté d'un escalier sur la partie est seulement et n'en aurait pas eu sur la partie arrière ouest (comme c'est le cas au temple de Sichelien 2, voir note 19).

Lors de la première campagne de fouilles, on effectua des sondages en dehors du mur ouest et on a dégagé entièrement une surface de cinq mètres de large et de 1,80 m de profondeur. Or, si l'on y avait rencontré des restes de fondations, en dehors ou à l'intérieur même de l'enceinte ex-

¹¹ Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, Berlin, 1885, p. 91 ss. où il est fait mention de la survivance de l'élément celtique dans la région de Lyon.
Les travaux fondamentaux de C. Jullian étaient publiés plus tard; le vol. IV de son *Histoire de la Gaule* où il parle de ce phénomène (p. 515 ss. et 520 ss.) est sorti en 1912/1913.

¹² Voir D. van Berchem, *Aspects de la domination romaine en Suisse*, in RSH 5, 1955, p. 158. Voir aussi E. Meyer, *Römisches und Keltisches in der römischen Schweiz*, RSH, 22, 1942, p. 417.

térieure, on les aurait certainement reportés sur le plan. En conclusion, non seulement il n'y a pas eu d'escalier sur la partie ouest, mais en plus il n'y a pas eu de colonnade libre. Dans la reconstitution basée essentiellement sur la situation de l'angle sud du podium et la photo de la fouille (pl. 20,1 et fig. 7), on a proposé de situer les «*clipei*», en les plaquant sur le podium et les saillies du podium — emplacement sûr, ce dernier (actuellement nous ne pouvons malheureusement plus nous prononcer sur l'aspect de ce détail du podium). Sur la face supérieure des socles (larg. max. 38 cm) on voit encore des trous de goujon (pl. 20,1) qui ont certainement servi pour sceller les plaques de revêtement, ou plutôt les blocs de l'assise moulurée qui se trouvaient entre le soubassement et les reliefs avec *clipeus*. D'autre part, comme nous l'avons déjà fait remarquer, nous sommes sûre de l'emplacement de l'autel. Lors des fouilles effectuées après celles de Cart, on mit au jour, dans ses fondations, des fragments décorés de guirlandes. Ceux-ci concordent avec un fragment plus ancien déposé au Musée (cat. 27).

On a proposé hypothétiquement l'existence de deux statues à gauche et à droite de l'escalier, sur les saillies rectangulaires du podium (voir fig. 8). En les plaçant là, nous pourrions expliquer la fonction de ces saillies¹³ (naturellement, nous aurions également pu reconstituer des groupes complets).

La découverte d'un petit tétrastyle (pl. 21,1 et fig. 1), situé à près de 4 m au sud de l'autel, sur le niveau de circulation, fut absolument surprenante. Il est très rare de rencontrer, dans le cadre d'un temple, de tels «*baldaquins*» tétrastyles, qui ont dû avoir quelque lien avec le sanctuaire. L'exemple le plus connu est le tétrastyle du temple d'Apollon sur le Palatin, qui était destiné à recevoir une statue de bronze de l'empereur Auguste¹⁴. D'un autre exemple à Assise, il reste la base carrée, avec l'inscription qui précise le nom du monument. Le donateur (constructeur de plusieurs édifices publics du municeps) y plaça un groupe des Dioscures¹⁵. Le fait qu'au départ le tétrastyle du Palatin ait été prévu pour abriter une statue d'Auguste nous prouve que ce genre de constructions dut avoir un lien avec le culte impérial. Il est donc très probable que celui d'Avenches ait servi ainsi à recevoir une statue, celle peut-être d'un empereur¹⁶. Rappelons à ce sujet l'inscription de Lyon (CIL XIII 1769) : M. Herennius Albinus, constructeur du temple dédié au culte impérial, y dédie deux statues de culte et une statue de l'empereur régnant (Tibère). Quelles étaient les dimensions de celle-ci ? Où se trouvait-elle ? Nous ne le savons pas. N'excluons pas, dans ces conditions, une possibilité semblable à celle que nous venons de proposer pour Avenches.

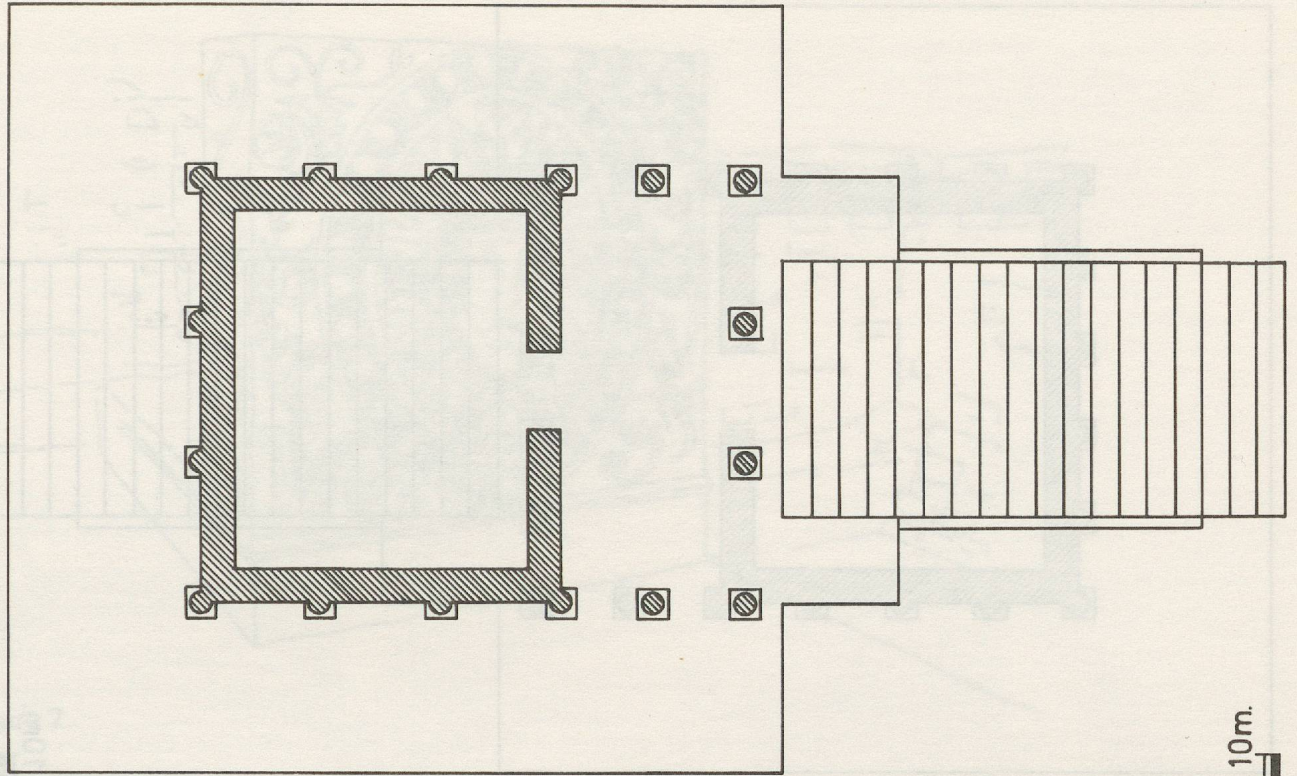
Si la plupart des trouvailles faites lors des fouilles effectuées à la «*Grange-des-Dîmes*» s'accordent sur le plan stylistique et typologique, il n'en reste pas moins quelques-unes qui posent des problèmes et ne s'inscrivent pas facilement dans le même contexte. En considérant les lieux de trouvailles, on est surpris par la répartition inégale des pièces : la plupart des fragments d'architecture et de sculpture proviennent de l'angle sud-ouest et du côté est du temple. Ailleurs, d'après les fouilleurs il n'y a quasiment rien (sinon peut-être quelques petits objets). En examinant le croquis de A. Rosset, dessiné en 1905 (pl. 22), on pourrait penser à l'existence sur l'angle sud-ouest, d'un dépôt de matériel destiné au four à chaux ou peut-être au réemploi. On peut donc imaginer que parmi ces pièces, il s'en est trouvé certaines qui, à l'origine, n'avaient rien à voir avec le temple. On ne peut dire avec certitude par exemple si les deux torsos (cat. 29 et 30) et la tête

¹³ Voir aussi le temple de la Concorde (nord-ouest du Forum) représenté sur un sesterce de Tibère, in E. Nash, *Pictorial Dictionary of Ancient Rome*, I, New York, 1968 (2e édit.) p. 294, no 347. Sur un relief du Vatican, les avancées du podium sont restées vides, W. Amelung, *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, II, Berlin, 1908, pp. 611-613, no 401 a, pl. 53, *Galleria delle Statue*. Dans Helbig I⁴, no 140, n'est pas décrit comme temple. M. Guarducci, *il tempio della Concordia in un bassorilievo dei Musei Vaticani*, in Rend. Pont. Accad., 34, 1961/62, p. 93 ss., pense, à tort, qu'il s'agit du temple de la Concorde.

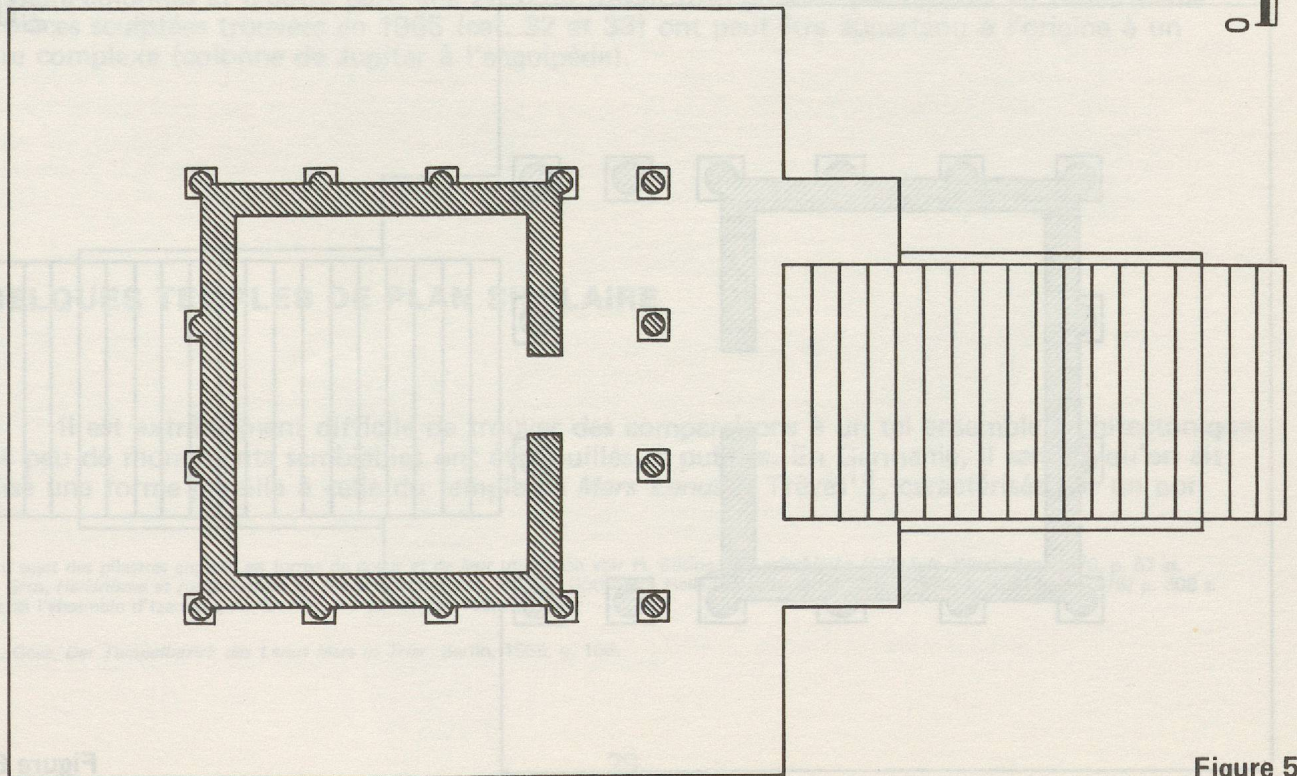
¹⁴ Voir F. Castagnoli, *Sulla topografia del Palatino e del Foro Romano*, in Arch. Class. 16, 1964, p. 188 et W. Seston, *Germanicus Héros Fondateur*, in Par. Pass., 5, 1950, p. 173 s. Le tétrastyle du Palatin est reproduit peut-être sur un fragment de la Forma Urbis, voir G. Carettoni et coll., *La pianta marmorea di Roma antica*, Roma, 1960, fragm. 469 A, B, C, p. 143, pl. L (le fragment 469 A est perdu).

¹⁵ CIL XI, 5372, *tetrastylum... item simulacra Castoris et Pollucis...* (Assise) ne peut être daté plus tard que le règne de Tibère. Les princes julio-claudiens se sont volontiers assimilés aux Dioscures, d'après P. Zanker, *Das Forum Romanum*, Tübingen, 1972, p. 18 s. Il s'agit d'une sorte de culte domestique rendu par la Gens Iulia - dans ce cas donc, il y a un lien évident avec le culte impérial, même si ce n'est que sous forme allusive. Voir plus généralement, D. Kienast, *Augustus und Alexander*, in Gymnasium, 1969, p. 455.

¹⁶ Au sujet d'*aedicula*, *tetrastylum* avec représentations de l'empereur voir A. Alföldi, *Insignien und Tracht der römischen Kaiser*, in RM 50, 1935, p. 128 s. et le passage de Pline, nat. hist. 36, 5, 36 *Super arcum Divus Augustus honori Octavi patris sui dedicavit in aedicula columnis adornata...* où il y avait un quadrigé avec Apollon et Diane. Pour les représentations de l'empereur dans un *aedicula*, voir p. 129 et les monnaies reproduites sur la pl. 14, 1-3. Sur 14, 1, Domitien est assis en toge, il s'agit donc de l'empereur probablement vivant, ce qui pour Alföldi confirme l'idée d'un culte divin.

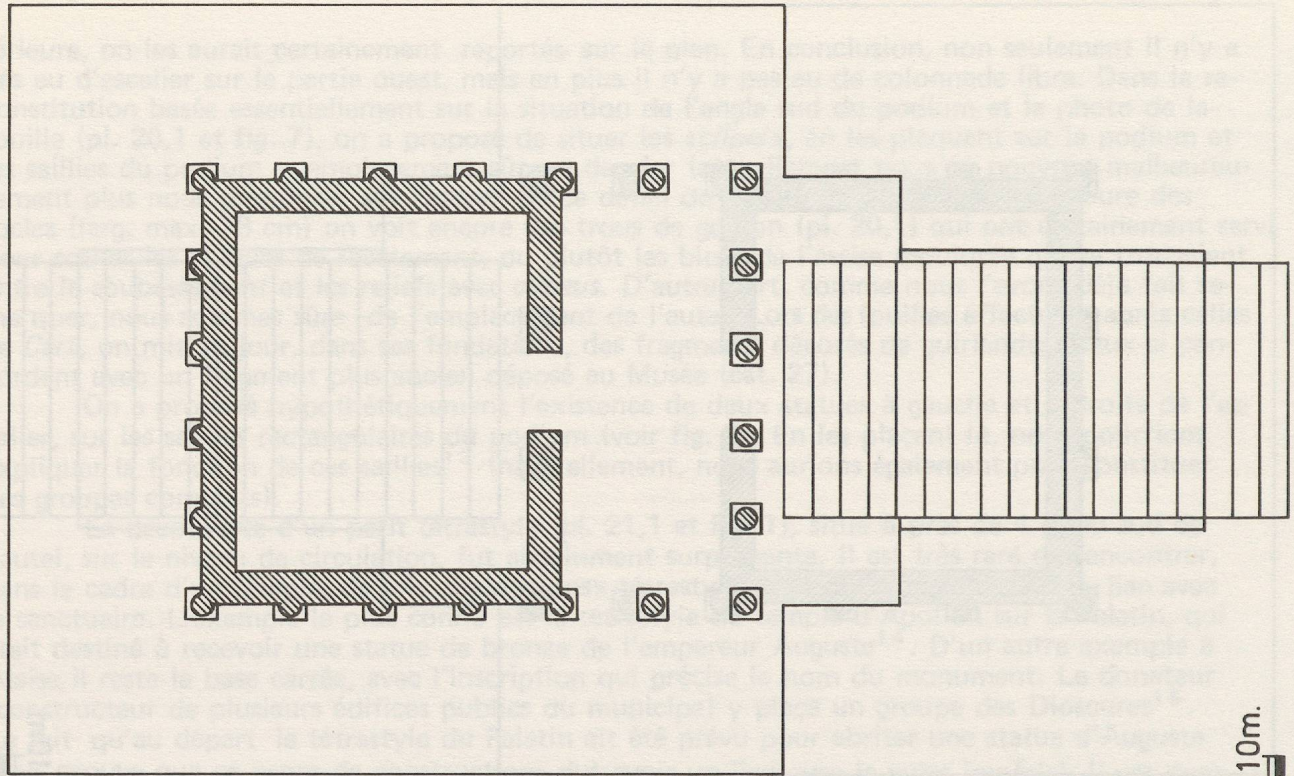


B

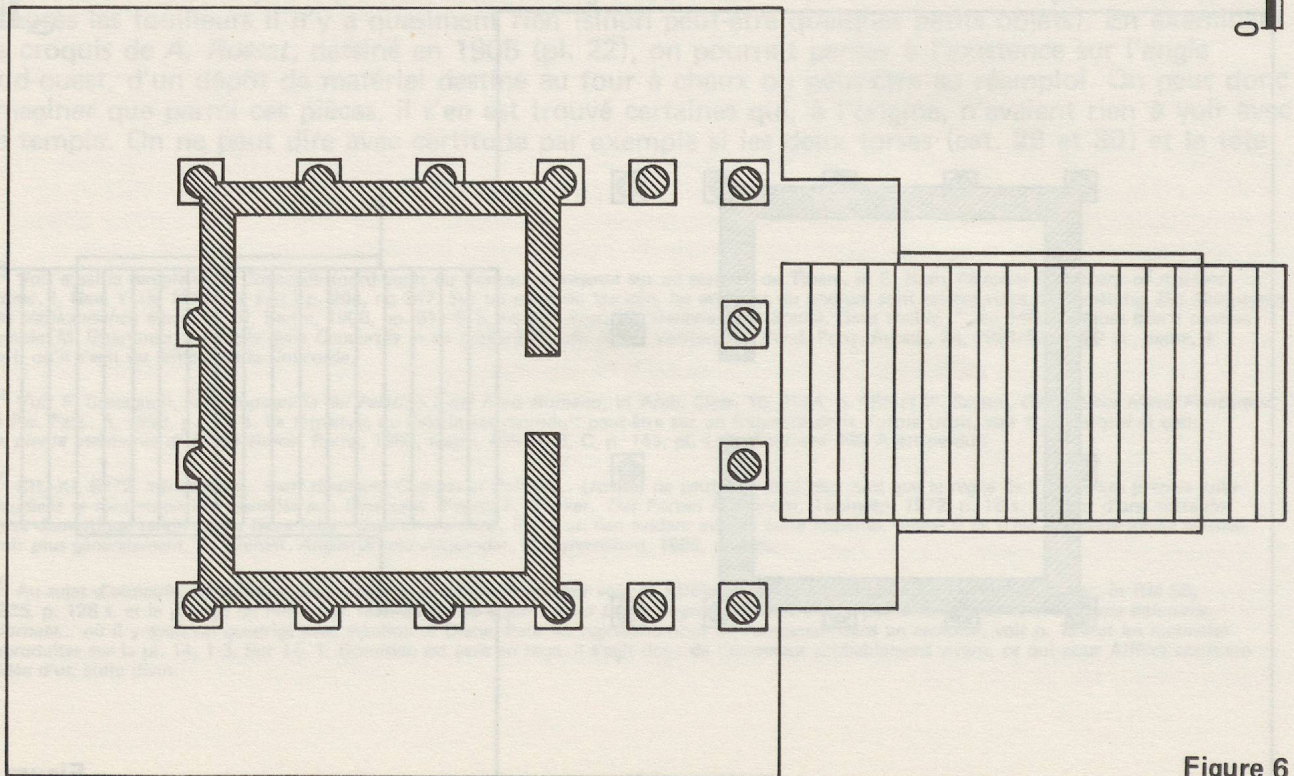


A

Figure 5



D



C

Figure 6

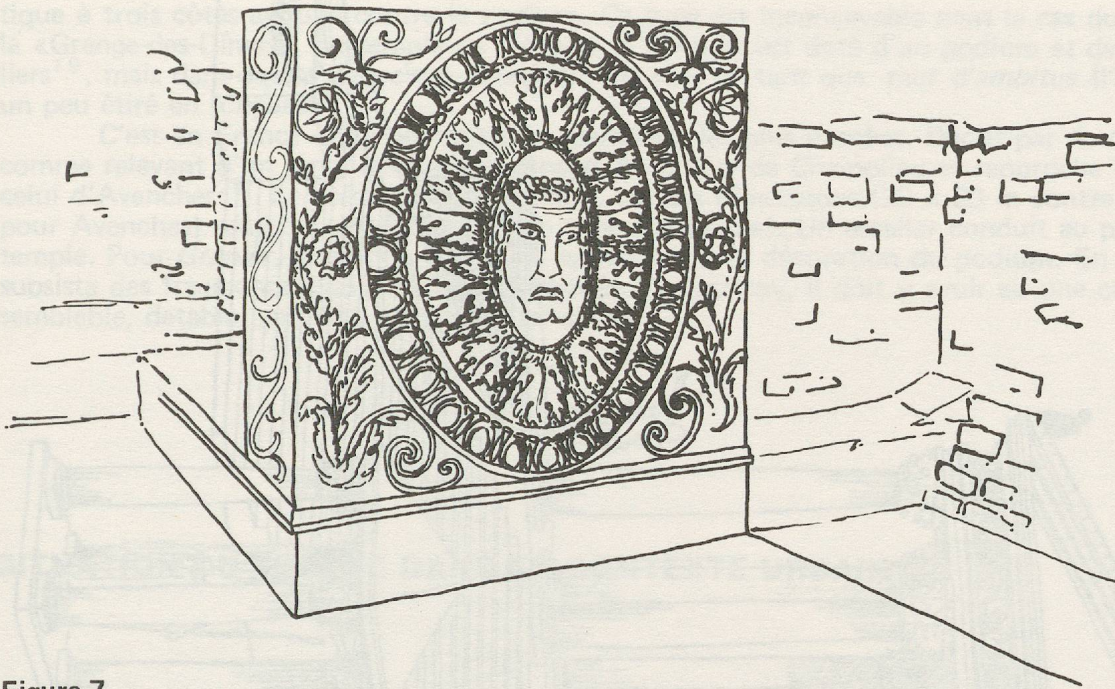


Figure 7

féminine (cat. 31) appartenait à la décoration du sanctuaire. Une pièce, en tout cas, offre de grosses difficultés : c'est un bloc de pilastre à trois côtés (cat. 19), en forme de coeur. Voilà assurément un élément d'angle, mais qui n'a pu être utilisé que pour un angle intérieur, celui d'un portique par exemple¹⁷. Il est donc presque indispensable que ce pilastre ait appartenu à l'ensemble de la «Grange-des-Dîmes», même si le diamètre des colonnes incorporées dans le pilier (51 cm) correspond à celui de la demi-colonne (50 cm). Une autre pièce architecturale pose des problèmes : c'est une base de colonne qui n'a pas été trouvée *in situ*. (cat. 20). Elle est apparue hors contexte devant l'escalier. D'une part son diamètre (82 cm) est bien plus gros que celui des demi-colonnes et d'autre part, elle est d'un travail trop grossier par rapport au reste. Même les pièces sculptées trouvées en 1965 (cat. 32 et 33) ont peut-être appartenu à l'origine à un autre complexe (colonne de Jupiter à l'anguipède).

QUELQUES TEMPLES DE PLAN SIMILAIRE

Il est extrêmement difficile de trouver des comparaisons à un tel ensemble architectonique. Très peu de monuments semblables ont été fouillés et publiés. En Germanie, il semble qu'on ait utilisé une forme pareille à celle du temple de *Mars Lenus* à Trêves¹⁸, caractérisée par un por-

¹⁷ Au sujet des pilastres engagés en forme de coeur et de leur utilisation voir H. Büsing, *Die griechische Halbsäule*, Wiesbaden, 1970, p. 57 ss. et P. Gros, *Hellénisme et romanisation en Gaule Narbonnaise*, in Koll. Göttingen, Hellenismus in Mittelitalien, 1974, I, (Göttingen 1976) p. 308 s. Cf. aussi l'ensemble d'Izernore, A. Grenier, *Manuel III*, p. 403, fig. 130.

¹⁸ E. Gose, *Der Tempelbezirk des Lenus Mars in Trier*, Berlin, 1955, p. 106.

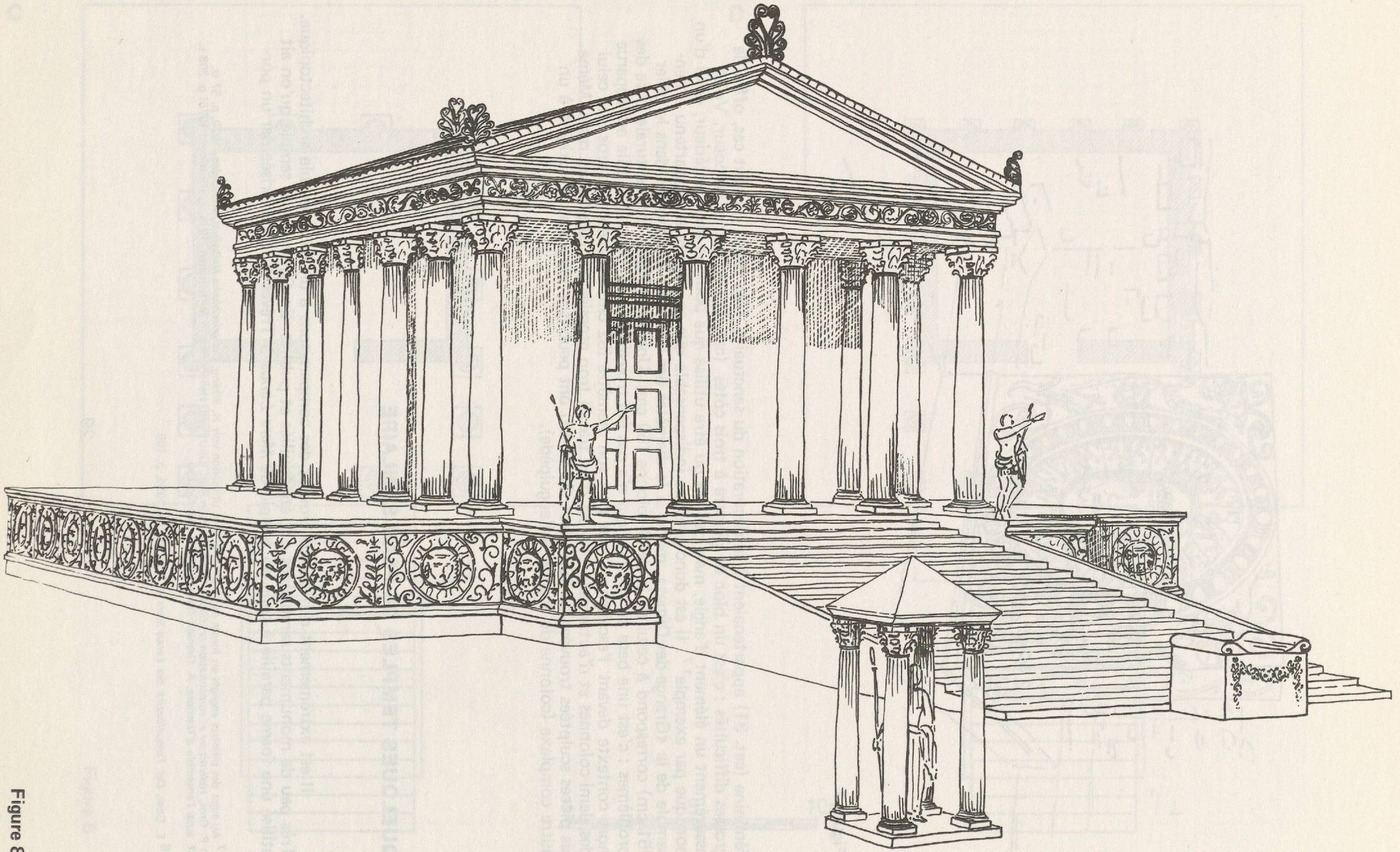


Figure 8

tique à trois côtés appuyé contre le podium. Ce type est inconcevable dans le cas du temple de la «Grange-des-Dîmes». Le temple de Sichelen 2 à Augst est doté d'un podium et de deux escaliers¹⁹, mais dans ce cas l'enceinte extérieure est sûre en tant que mur d'*ambitus* (l'édifice est un peu étiré en longueur).

C'est en France que l'on trouve les parallèles les plus proches. Décrit par A. Grenier comme relevant d'un sanctuaire de pèlerinage, le temple de Champlieu se rapproche le plus de celui d'Avenches²⁰. Le genre de construction, par ses dimensions (20 x 20 m contre 20 x 21 m pour Avenches) semble correspondre à un type standardisé. Un escalier conduit au podium du temple. Pour Grenier, la grande frise a pu appartenir à la décoration du podium. En plus, il subsiste des fragments d'une colonnade engagée. A Mazeroy, il doit y avoir eu une construction semblable, datable peut-être encore du I^{er} siècle²¹.

SITUATION DU TEMPLE DANS LE CONTEXTE URBAIN

Au début du XX^e siècle, lorsque l'on dégaga le temple de la «Grange-des-Dîmes», on connaissait à Avenches l'existence de deux autres temples : l'un situé «en Perruet», l'autre aux environs de la colonne du «Cigognier» qui avait toujours été visible et dont les parages avaient livré fortuitement de grands blocs d'architecture. Après les fouilles entreprises au théâtre, on avait considéré le temple dit du «Cigognier» qui se trouve dans le même axe, comme celui du *forum* de la colonie romaine²². Le petit temple mis au jour en 1905, qui prolongeait presque exactement l'axe du «Cigognier» se trouvait donc en étroite relation avec ce que l'on croyait être le *forum*. Il fallut bien 30 ans avant que l'on entreprit des fouilles systématiques au «Cigognier», ne fût-ce que pour déterminer s'il s'agissait vraiment du *forum*. G. Th. Schwarz, en 1957, fut le premier à proposer de façon définitive de déplacer le *forum* dans la région connue des *scholae* au nord-est²³. Cette découverte changea radicalement l'idée qu'on pouvait se faire de l'urbanisation de la ville : sur le plan topographique, chaque bâtiment trouvait une nouvelle place. Ainsi, le temple de la «Grange-des-Dîmes» qui, au départ, avoisinait le *forum* s'en trouvait, en réalité éloigné de près de 400 m. Il est situé directement sur le *decumanus maximus*, perpendiculairement à ce dernier et en est séparé par une double porte. Si l'on écarte l'ensemble du «Cigognier» qui ne borde pas la rue principale; le temple de la «Grange-des-Dîmes» était donc le premier sanctuaire que rencontrait le passant en arrivant de la Porte de l'ouest (sans aucun doute l'entrée principale de la ville). Face à lui, de l'autre côté de la rue, il y avait un autre monument mal connu, qui a livré le grand chapiteau portant l'inscription *Lugoves*²⁴ (cf. infra p. 41).

¹⁹ H. Bögli, *Archäologie und Nationalstrassenbau 4*, in *Ur-Schweiz* 27, 1963, p. 62 ss. Id., *Ein Heiligtum der Civitas Rauracorum*, in *Festschrift E. Vogt*, Zürich, 1966, p. 209 ss. E. Meyer, *Neuere Forschungsergebnisse*, in *ASSPA* 54, 1968/69, p. 86.

²⁰ A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine, III, 1. L'architecture* Paris, 1958, p. 407 ss. Reproduit dans Espérandieu, *Recueil...*, V, p. 94 ss. Même frise trouvée à Yzeures, elle provient peut-être du podium du temple, voir A. Grenier, *op. cit.*, p. 414.

²¹ Sur le podium du temple à plan carré de Mazeroy (Saint-Armand, Meuse), in *Gallia* 30, 1972, p. 358 ss.

²² L. Bosset, *Temple du Cigognier*, in *Bulletin Pro Aventico* 14, 1944, p. 9 ss: Pourrait être le Capitole (p. 22). Auparavant on le situait sur l'*arx*, derrière l'amphithéâtre, voir E. Secrétan, *Le plan...*, in *Bulletin Pro Aventico* 2, 1888, p. 17.

²³ G. Th. Schwarz, *Les Scholae*, in *Bulletin Pro Aventico* 17, 1957, p. 13 ss. et plus particulièrement p. 67. Aperçu général in *ASSPA* 57, 1972/73, p. 276 ss. (R. Degen).

²⁴ Voir note 2. Pour Schwarz, *Dossier*, p. 696 s. «der Zugehörigkeit zum gallorömischen Tempel steht (...) nichts im Wege». Dans le plan de Bursian, pl. II, n'est plus signalé bien qu'il ait été trouvé en 1844.

En se fondant sur ce que l'on sait actuellement de l'urbanisme d'Avenches, H. Bögli a distingué deux groupes de sanctuaires²⁵. Il a localisé le premier groupe (temple du *forum* et Capitole) dans le centre, au *forum*, et le second («Cigognier») et deux temples gallo-romain plus modestes) entre la porte et le cœur de la ville, à l'ouest. Pour H. Bögli donc, les édifices officiels de la colonie, les temples dédiés aux divinités impériales étaient séparés des temples consacrés aux divinités indigènes. Ceux-ci se trouvaient encore à l'intérieur de l'enceinte, mais en dehors du centre de la ville édiflée par les colons.

Le temple de la «Grange-des-Dîmes» n'entre pas tout à fait dans l'un ou l'autre de ces deux groupes et, pour des raisons évidentes, H. Bögli n'en a pas fait état. C'est le seul temple situé au nord (plus exactement au nord-ouest) au-delà du *decumanus maximus* (pour autant que de nouvelles fouilles ne démontrent pas le contraire) qui ne soit pas extérieur à la ville bâtie en pierre. Dans l'*insula* 19, qui le côtoie au nord, on a trouvé les restes d'un ensemble thermal. Derrière le temple, au nord-ouest, au lieu-dit «Derrière-la-Tour», il y avait une grande villa, certainement propriété d'un Romain influent. On y a mis au jour des restes de mosaïques et le relief de la louve²⁶. N'excluons pas la possibilité que le temple ait remonté à un sanctuaire pré-romain et qu'il se soit inséré dans un plan préétabli (comme nous l'avons déjà signalé, nous rattachons plutôt à un sanctuaire qu'à un bâtiment privé les restes des constructions antérieures au temple).

Pouvons-nous donc encore dater le sanctuaire de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s. ? Au centre de la ville, on distingue deux phases de construction : la première date du règne de Tibère (bâtiments du *forum* et thermes situés dans les *insulae* avoisinantes) qui plus tard ont fait place au «Capitole»; la seconde date de la fondation de la colonie de Vespasien (Capitole dans l'*insula* 23, thermes du *forum* dans l'*insula* 29, probablement d'autres constructions publiques d'envergure telles que l'enceinte, les rues, etc...)²⁷. Ces deux phases se retrouvent dans l'organisation des deux *insulae* fouillées au centre, les *insulae* 10 et 16. Celle-ci fait l'objet d'une transformation évidente à la période de Vespasien²⁸. Les bâtiments publics situés en dehors du cœur de la ville, l'amphitéâtre, le temple du «Cigognier», le théâtre datent tous d'un siècle plus tard au moins ou alors, auparavant, ils n'étaient pas construits en pierres. Nous pouvons donc conclure qu'à l'époque flavienne au plus tard tout le centre de la ville était en pierre et que l'on a aussi, lorsque cela n'était pas encore fait, complété l'aspect définitif de la ville (le cas de l'*insula* 16 est particulièrement significatif à cet égard : les constructions en bois de l'époque tibérienne ont été remplacées dès le début de l'époque flavienne par des bâtiments privés en pierre).

Puisqu'il est directement lié au *decumanus maximus* et qu'il est situé dans une région importante, le temple de la «Grange-des-Dîmes» peut appartenir à l'une ou l'autre de ces deux phases de construction. Toutefois, avant l'édification de l'ensemble bien plus imposant du «Cigognier», sa situation était mieux valorisée. Sa construction n'est donc pensable qu'à un moment précédent celle du grand temple lié au théâtre. Celui-ci en effet, a complètement relégué dans l'ombre le petit temple de la «Grange-des-Dîmes».

Naturellement ces arguments n'ont pas assez de poids, isolés, pour dater la construction du petit sanctuaire situé sur le *decumanus maximus* et pour la relier directement à l'une des deux phases. Après la seconde campagne de fouille, H. Bögli proposa, à partir de considérations stratigraphiques, la fin du Ier siècle comme point de départ des travaux²⁹. Si l'on considère que le contexte de la fouille est presque entièrement détruit, les blocs architecturaux, par le style de leur décor, peuvent nous fournir un élément de datation. Remarquons toutefois qu'en général il est rarement fructueux d'effectuer des comparaisons stylistiques entre monuments éloignés des grands centres et ne dépendant pas directement des ateliers de ces derniers. En effet il est difficile d'établir une chronologie satisfaisante.

²⁵ H. Bögli, *Problemi urbanistici di Aventicum*, in Atti CeSDIR 5 (Convegno int. sui metodi di studio della città antica), 1973/74, pp. 274 et 276.

²⁶ Décrit par E. Secrétan, *Le plan...*, in Bulletin Pro Aventico 2, 1888, p. 17 ss. (fouilles effectuées en 1862/63).

²⁷ H. Bögli, *op. cit.* (note 25), p. 277 ss. Voir aussi H. Bögli, et coll., *Ausgrabungsbericht der Insula 16*, in Bulletin Pro Aventico 21, 1970/71, p. 19 ss. M. Bossert et D. Kaspar, *Eine iulisch-claudische Kaisergruppe in Avenches*, in Bulletin Pro Aventico 22, 1974, p. 17 ss. et plus particulièrement p. 25, «eine frühe Sonderstellung von Aventicum in caliguläisch-claudischer Zeit». Cette manifestation intensive du pouvoir de Rome pourrait éventuellement être une réponse à l'insurrection celtique qui eut lieu en 21 après J.-C., sous Tibère (Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, Berlin, 1885, p. 73).

²⁸ H. Bögli, *op. cit.* (note 25) p. 277 ss.

²⁹ H. Bögli, *op. cit.* (note 6), p. 102.

CONTEXTE STYLISTIQUE ET TYPOLOGIQUE DU DÉCOR ARCHITECTONIQUE

En Suisse, nous possédons très peu de monuments de qualité que nous puissions comparer à des oeuvres provenant de Rome, de l'Italie du nord ou du sud de la France. Le grand centre artistique le plus proche, malheureusement trop peu connu, était Lyon.

Stylistiquement, la décoration architecturale du temple de la «Grange-des-Dîmes» n'est pas si «classique» qu'elle pourrait sembler. De façon évidente, l'ornementation a pour origine un bon modèle. Cela se voit tout particulièrement dans la syntaxe utilisée, dans le rapport qu'entretiennent entre eux les différents ornements et dans les formes sévères des feuilles d'acanthé et des rinceaux. L'exécution parfois très inégale et le soin plus ou moins grand que l'on a mis se rapprochent plus ou moins directement du modèle. Ainsi par exemple, les fleurs dans les tiges enroulées (sur les fragments de frise, cat. 11, pl. 6,2 et dans l'encadrement du *clipeus*, cat. 21, pl. 11,2), sont finement ouvragées, alors que les volutes (sur le bloc de frise, cat. 13, pl. 7) et les autres éléments végétaux sont d'un travail médiocre. Ce sont les représentations de masques sur les grands «*clipei*» qui produisent pourtant l'effet le plus grossier et le plus «provincial». Dans son organisation, l'ornementation de l'entablement, si on la compare à celle du temple du «Cigognier», fait un effet presque «classique»³⁰. Les proportions de chaque élément décoratif, l'un par rapport à l'autre, sont bien plus équilibrés. Certes, l'enchaînement des motifs est dense et pas tout à fait canonique, mais cela ne veut pas dire que le temple est forcément tardif ou «provincial». Au sud de la France, ce phénomène apparaît déjà sur des bâtiments datant de la fin de la République³¹. Ce n'est pas par hasard que nous comparons la décoration architecturale d'Avenches à celle du sud de la France, de la Narbonnaise plus particulièrement. En effet, et nous le verrons encore, la Suisse romande a été étroitement liée à toute la région du Rhône, qui, à tous égards, en influença fortement les centres³².

Enfin, l'emploi léger du trépan (simple piquetage), l'effet quasiment plat du relief s'opposent à une datation tardive, telle que la fin du IIe s. ou le début du IIIe s. De plus, la forme sévère et la dentelure simple des feuilles d'acanthé ont leurs modèles au Ier siècle, et il est difficile de les dater du IIe s. Il en va de même pour les rinceaux du «*clipeus*» et de la frise. A Avenches même, nous avons deux pièces de comparaison (malheureusement de très petits fragments) : ce sont deux fragments architecturaux qui proviennent de l'*insula* 16 (pl. 23,1); on y voit sans aucun doute la marque du même atelier. Or, nous l'avons vu, l'*insula* 16 a été remaniée au début de l'époque flavienne. A Châtillon-sur-Glâne (pl. 21,2), on a trouvé quatre fragments d'architrave réutilisés, de travail identique à celui des pièces de la «Grange». Ils pourraient avoir été enlevés à Avenches et provenir même du temple de la «Grange-des-Dîmes»³³.

S'il est impossible d'entreprendre une analyse de style, livrons-nous plutôt à une recherche typologique. Celle-ci en effet aboutit fréquemment à des résultats utilisables, même si elle ne peut que rarement proposer une datation précise.

Du point de vue typologique, l'élément décoratif le plus intéressant est celui du «*clipeus*», cette décoration, à elle seule, peut nous renseigner sur les influences subies et nous fournir des rapports chronologiques.

³⁰ Voir C. Bursian, *Aventicum Helvetorium*, Zürich, 1867, pl. V : un fragment d'entablement appartenant au «Cigognier» a été placé sur un bloc de la «Grange-des-Dîmes».

³¹ Voir par exemple P. Gros, *Traditions hellénistiques d'Orient dans le décor architectural des temples romains de la Gaule Narbonnaise*, in *Atti del Colloquio sul tema : La Gallia romana*, Acc. dei Lincei, Rome, 1973, p. 175 s. Id., voir note 17, p. 300 ss. et plus particulièrement p. 309 ss. (particularités du décor architectural dans le Sud de la France).

³² On en connaît l'influence sur la céramique - voir à ce propos D. Paunier, *Etudes du matériel de l'établissement gallo-romain de Bernex (GE)*, in *ASSPA* 58, 1974/75, p. 131 plus particulièrement. En effet, le commerce entretenu avec le Sud de la Gaule s'intensifia tellement qu'il finit par supplanter celui qui existait avec le Centre.

³³ Voir note 10.

Les fouilleurs l'ont appelé « médaille ». V. von Gonzenbach y a vu des fragments d'un caisson décorant un plafond³⁴. Aujourd'hui encore, ce relief composé de six fragments est le seul dont on connaisse le lieu de trouvaille. On l'a trouvé devant le côté ouest, près de l'angle sud-ouest, en dehors du mur du podium. En 1905/6 on a pensé que cette plaque de revêtement provenait d'une partie extérieure du temple. Or, dans ce cas, le lieu de trouvaille ne fournit aucun renseignement sûr, car, nous l'avons vu, l'angle sud-ouest avait l'apparence d'un dépôt. En nous fondant sur des observations techniques, nous avons établi que le « *clipeus* » provenait du temple de la « Grange-des-Dîmes » et qu'il se trouvait placé à l'extérieur comme revêtement du podium. Sur le plan stylistique, il ressemble sans aucun doute aux pièces d'entablement du temple.

L'ORIGINE TYPOLOGIQUE DE LA DÉCORATION EN « CLYPEUS »

Tout en estimant qu'il s'agissait d'une décoration de caisson, V. von Gonzenbach a attiré l'attention sur le modèle qui est à la base du relief d'Avenches : ce sont les *clipei* qui décorent le portique du Forum d'Auguste³⁵. L'analogie formulée est si évidente qu'on pense tout de suite à leur attribuer une utilisation semblable. En effet, il est difficile d'imaginer qu'une décoration pariétale, au contenu très concret, ait pu se transformer en une décoration de plafond, purement ornementale, et ceci même si les données architecturales du temple d'Avenches sont autres que celles du Forum d'Auguste. Nous avons établi déjà qu'il pouvait s'agir de la décoration du podium, mais il est difficile de dire comment et quand on en est arrivé à cette transformation.

En nous basant sur les *clipei* du Forum d'Auguste, nous avons adopté pour désigner le relief d'Avenches l'expression « *clipeus* ». Certes, l'encadrement végétal, l'enchaînement des différents éléments semblables à celui d'une frise, lui ont fait perdre son caractère propre de bouclier et son contenu s'en est trouvé affaibli.

Les *clipei* triomphaux accrochés au portique du Forum d'Auguste³⁶ renvoient d'une part, selon le désir de l'empereur, à Alexandre le Grand qui, après sa victoire au Granique fit placer au Parthénon des boucliers triomphaux en or³⁷. D'autre part, ils rappellent les *clipei* que Marius fit placer dans le Forum de Rome après sa victoire sur les Cimbres. Il nous reste en effet le souvenir d'un bouclier pris à l'ennemi, placé aux *tabernae novae* près de la basilique Aemilia, sur le Forum. On y voyait une figure caricaturale de barbare, qui devait probablement se limiter à un masque³⁸.

Finalement les deux côtés longs du portique augustéen produisaient sur le plan spatial, un effet semblable à ceux du Forum de la fin de la République qui, (du moins c'est le cas pour le côté de la basilique Aemilia) présentaient des rangées de boucliers suspendus³⁹.

³⁴ V. von Gonzenbach, *Eine Ammonsmaske aus dem Schutthügel(1951)*, in *Jahrbuch der Gesellschaft Pro Vindonissa*, 1951/1952, p. 28.

³⁵ V. von Gonzenbach, *op. cit.* (note 34) p. 29 et note 24. P. Zanker, *Das Forum Augustum*, Tübingen, 1969, figg. 25 et 27.

³⁶ P. Zanker, *op. cit.* (note 35), p. 13 et notes 55-56.

³⁷ Sur l'assimilation d'Auguste à Alexandre, voir D. Kienast, *Augustus und Alexander*, in *Gymnasium* 76, 1969, p. 435 ss.

³⁸ Cic., *de Oratore*, II, 266, «... *pictum gallum in Mariano scuto Cimbrico sub novis distortum eiecta lingua buccis fluentibus...*» Voir aussi Quint., *Inst. Or.*, VI, 3, 38 et Plin., *nat. hist.* XXXV, 25. Voir F. Coarelli, *Arte ellenistica e arte romana : la cultura figurativa in Roma tra II e I sec. a. C.*, in *Convegno sull'ellenismo delle urne etrusche*, Siena (maggio 1976) (à l'impression). Finalement l'aspect général et l'organisation architectonique du Forum d'Auguste ne différaient guère de celles du Forum de la fin de la République.

³⁹ Sur la comparaison entre les boucliers du Parthénon et ceux de la basilique Aemilia, voir aussi P. Zanker, *Forum Augustum*, p. 13 et note 53, et bibliographie relative à ces boucliers.

Ainsi il n'est plus difficile d'expliquer la représentation alternée de *Jupiter-Ammon* et des masques de princes barbares qui figurent sur les *clipei* augustéens. Non romain, ce contenu n'a de sens que par rapport aux victoires remportées dans les parties les plus éloignées du monde romain; la bataille d'*Actium* et la conquête de l'Égypte en 31-30 av. J.-C., la répression des *Treviri* et des *Morini* en 30/29 av. J.-C.⁴⁰. Les représentations des *clipei* illustrent ces deux dernières conquêtes et symbolisent aussi la nouvelle idée impériale.

Situant les boucliers du Forum d'Auguste en période post-augustéenne, *F. Matz* met en étroite relation les *clipei* et les *phalerae*, il les ramène même à ces *signa* militaires et attribue au dieu *Jupiter-Ammon* le sens générique d'une divinité de l'armée⁴¹.

Cette signification militaire du masque d'Ammon n'est pas seulement attestée par les *phalerae*; il apparaît aussi à maintes reprises sur les *pteryges* des cuirasses d'époque impériale. La tête d'Ammon y occupe généralement une place centrale⁴². Les statues cuirassées en offrent un fréquent témoignage⁴³. Pourtant un des exemples les plus importants cités par *F. Matz* dans son article, la patère avec masque d'Ammon qui orne la frise du temple du divin Vespasien au Forum (la même frise est aussi décorée d'une patère à tête de Méduse) est lié à des instruments de sacrifice et n'a donc rien à voir avec l'armée. Cette pièce précisément, si capitale dans la démonstration de *Matz*, doit avoir eu une autre signification. Quel sens attribuer à *Jupiter-Ammon*, à la Méduse, dans un contexte sacré? Il doit encore, dans ce cas, y avoir un lien avec le culte impérial (même phénomène pour la décoration du Forum d'Auguste⁴⁴). Pour ma part, je doute que *Jupiter-Ammon* ait été vénéré comme dieu syncrétique (comme *Sérapis* par exemple) et que son culte se soit répandu. Il est extrêmement rare de rencontrer à l'époque romaine des documents épigraphiques et des représentations figurées de *Jupiter-Ammon*⁴⁵, n'ayant aucun caractère militaire ou évoquant une atmosphère égyptisante, qui ne soient pas purement décoratifs ou qui ne relèvent d'un contexte à l'art funéraire⁴⁶. Les représentations de *Jupiter-Ammon* ont donc généralement un sens symbolique, le plus souvent apotropaïque⁴⁷. Dans ce sens, l'iconographie de *Jupiter-Ammon* serait une création nouvelle propre au début de l'époque augustéenne. Contrairement aux monuments impériaux, le peu de témoignage pré-augustéen illustrant *Jupiter-Ammon* en Italie nous permet parfois de conclure à un rapport avec le culte égyptien. Nous pouvons, me semble-t-il, expliquer de la même façon, probablement, un buste de terre cuite provenant de Capoue⁴⁸.

Admettons donc que l'iconographie de *Jupiter-Ammon* n'est apparue pour la première fois officiellement dans l'art monumental qu'au Forum d'Auguste. Puis le motif dérivé de la décoration

40 Voir W. Schmitthenner, *Augustus' Spanienfeldzug und der Kampf um das Prinzipat*, in *Historia* 11, 1962, particulièrement p. 47 ss.

41 *F. Matz*, *Die Lauersforter Phalerae*, in *Berl. Winkelmannsprogramm* 92, 1932, p. 36 ss. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce que dit Zanker, *Forum Augustum*, p. 13 et note 55 «... (dass) durch diese Köpfe der oberste Heeresgott der Römer in seinen nach Provinzen verschiedenen Erscheinungsformen geehrt wurde».

42

42 Statue cuirassée en bronze de Dalkingen : Ph. Flitzinger et coll., *Die Römer in Baden-Württemberg*, Stuttgart, 1976, pl. 15 b.

43 C. Vermeul, *Hellenistic and Roman Cuirassed Statues*, in *Berytus* 13, 1959/60, p. 31. De plus, G.M.A. Hanfmann et coll., *A New Trajan*, in *AJA* 61, 1957, p. 239 ss. et note 135. Le masque d'Ammon y est considéré avec d'autres accessoires de la période hellénistique, représentés sur les *pteryges* des cuirasses, comme une influence de l'iconographie héroïque d'Alexandre-Ammon.

44 K. Scott, *The Imperial Cult under The Flavians*, Stuttgart, 1976, p. 62 : temple du divin Vespasien et du divin Titus. Dans ce contexte, *Jupiter-Ammon* et la Méduse représentés sur les *patères* symbolisent certainement la toute puissance de l'empereur divinisé.

45 Voir E. De Ruggiero, *Dizionario Epigrafico di Antichità Romane*, s.v. *Ammon*, p. 451 ss.

46 La plupart des exemples sont réunis par L. Curtius, *Zeus und Hermes* in *RM*, I. Erg. Heft, 1931, p. 29 ss.

Naturellement les monuments égyptiens ont une signification plus religieuse, qui subsiste en période romaine, voir G. Grimm, *Ein Kopf des Ammon-Sarapis aus Elephantine*, in *Mitt. des Deut. Inst. Kairo* 28, 1972, p. 141 ss. ou M. Fasciato, J. Leclant, *Une tête « ammonienne » du Musée de Cherchel*, in *Mélanges Ch. Picard*, I, Paris, 1949, p. 360 ss.

47 Voir A. Büttner, *Untersuchungen über Ursprung und Entwicklung von Auszeichnungen im römischen Heer*, in *Bonner Jb.* 157, 1957, *Phalerae*, p. 145 ss. A. Alföldi, *Zu den Glasmedaillons der militärischen Auszeichnungen aus der Zeit des Tiberius*, in *Ur-Schweiz* 21, 1957, p. 80 ss. G. Riccioni, *Falera bronzea armininense con protoma di Jupiter-Ammon*, in *Aquileia Nostra* 45/46, 1974/75, p. 503 ss.

48 A. Levi, *Le terrecotte figurate del Museo Nazionale di Napoli*, Firenze, 1926, p. 123, no 556, inv. 21024.

des *clipei* a été adopté sur les *phalerae* et les *pteryges* (les représentations militaires relèvent aussi de l'art officiel). Le fait que *Zeus-Ammon* ait été utilisé comme emblème militaire par les Ptolémées⁴⁹ n'est donc pas contradictoire, puisque, sous Auguste il a subi en fait un renouveau. A ma connaissance, aucun personnage républicain romain n'a utilisé ce symbole.

ÉVOLUTION ET DIFFUSION DES MOTIFS EN «CLIQUEUS»

Ce type de décoration architectonique a connu, dans sa forme et sa signification, une évolution et une transformation qu'il est indispensable de souligner pour mieux comprendre les reliefs d'Avenches. Le portique du Forum d'Auguste, avec ses caryatides et ses *clipei*, illustre évidemment une idéologie très puissante : elle prit une autre forme au Forum de Trajan⁵⁰. Malheureusement les têtes des *clipei* de ce dernier ont entièrement disparu, mais en considérant la surface légèrement concave du centre du bouclier, il est aisé de voir qu'il représentait des *imagines clipeatae*. Bustes ou têtes y surgissaient de façon semblable à ceux ou celles qui figuraient sous les *clipei* apposés aux portes ou aux arcs⁵¹. Nous avons donc là un type transformé du *clipeus* à masque. Par rapport à Avenches toutefois, étudions plutôt le développement et la transformation du type avec masque hors de Rome.

A ma connaissance, seules l'Italie⁵² et les provinces occidentales ont livré des *clipei* architectoniques avec masque d'Ammon. A Tarragone, les *clipei* fragmentaires qui s'y trouvent sont issus directement de ceux du Forum d'Auguste⁵³. Jusqu'à maintenant encore, on les situe dans le fronton du temple de *Jupiter*. Puig i Cadafalch est l'initiateur de cette reconstitution : d'une part, il s'est basé sur un passage de *Vitruve* où il serait question de *clipei* accrochés au fronton, d'autre part sur la reproduction du temple qui apparaît sur un *dupondius* de Tarragone⁵⁴. On y voit un médaillon rond inscrit dans le fronton. Or si ce type de décoration circulaire existait dans l'espace réservé au fronton (par exemple la couronne de chêne d'Auguste au temple de Rome et d'Auguste à Ostie et, probablement, au temple semblable de Pola), cela ne prouve

49. Dans un contexte militaire, Zeus-Ammon apparaît déjà en période hellénistique, voir un camée d'époque ptolémaïque où la tête de Zeus-Ammon est représentée sur les paragnathides du casque, in F. Eichler, E. Kris, *Die Kameen im Kunsthistorischen Museum*, Wien, 1927, p. 47, no. 3, pl. 1. Sur les sources qui signalent des têtes d'Ammon comme figure de proue cf. M.C. Budischovsky, *op. cit.* (note 87), p. 21 et notes 44-45 (fragment d'Aristotèles et de Silius Italicus). Le motif apparaît souvent sur les armes romaines (cf. M. Wegner, *Friese vom Bogen der Sergier zu Pola*, in *Bonner Jb.* 161, 1961, pl. 54,2 ou R. Amyet coll., *L'Arc d'Orange*, XVe suppl. à *Gallia*, 1962, p. 96, fig. 45 et suiv. Les représentations pourraient avoir un rapport avec la bataille d'Actium.

50 P. Zanker, *Trajanforum* in *Arch. Anz.*, 1970, p. 506 ss. En plus, deux fragments de *clipei* se trouvent au Musée de Naples.

51 Voir H. Kähler, *Die Porta Aurea in Ravenna*, in *RM* 50, 1935, p. 172 ss. A la p. 194, les *clipei* du Forum d'Auguste et ceux de Tarragone sont considérés, à tort, comme des bustes; cf. G.A. Mansuelli, *Il monumento augusteo nel 27 a. C. Nuove ricerche sull'arco di Rimini (II)*, in *Arte ant. e mod.*, 1960, p. 16 ss.

52 Aux Offices, à Florence, on rencontre encore le même type sur un masque du IIe s. (provient de Rome probablement), voir G.A. Mansuelli, *Galleria degli Uffizi, Le Sculture I*, Roma, 1958, p. 175, fiche 157, fig. 153. On n'en connaît pas le lieu de trouvaille, mais il pourrait avoir appartenu à la phase de restauration du Forum d'Auguste. Les longues mèches de cheveux de part et d'autre de la tête sont différentes. Une autre pièce est reproduite dans le Catalogue de E. Visconti, *Il Museo Pio Clementino, V*, Roma, 1796, p. 12, pl. VI (mesure : 2 1/2 «palmi»). Le dessin qui la reproduit donne l'impression qu'elle est du même style. Nous ne pensons pas toutefois qu'il s'agit du même type que celui qui est représenté au Forum et aux Offices. Un élément qui n'a guère changé est la longueur et la forme des cornes, qui sont courbes et plus enroulées que sur les deux exemples précédemment cités. Le masque d'Ince Blundell Hall me paraît suspect, voir L. Curtius, *Zeus und Hermes*, in *RM*, 1. Erg. Heft 1931, p. 29, fig. 19.

53 Th. Hauschild, *Römische Konstruktionen auf der oberen Stadterrasse des antiken Tarraco*, in *Arch. Esp. Arq.* 45, 1972, p. 34 ss. Nouveaux fragments de *clipei* à Tarragone, voir J. Morant, in *Bol. Arq. Tarragona* 69/70, 1969/70, p. 125 ss.

54 *Dupondius* reproduit dans P. Bosch-Gimpera, *Katalonien in der Kaiserzeit*, in *Aufstieg und Niedergang der röm. Welt*, II, 3, Berlin, 1975, p. 572 ss., pl. II, 26.

pas forcément que la représentation monétaire répondait à un fait réel. En effet, le médaillon rond (comme le foudre pour les temples de *Jupiter*) est une des formes les plus utilisées pour représenter schématiquement, dans les arts mineurs, un fronton décoré⁵⁵.

Lors de sondages récents entrepris sur la terrasse supérieure de Tarragone, près de la cathédrale, on découvrit une des parties du portique entourant le temple. Th. Hauschild a publié un nouveau plan⁵⁶ où le temple est situé dans l'axe médian et appuyé contre l'arrière de l'ensemble de la place. D'après lui, ce fait confirme la relation étroite qu'entretient cette forme architectonique avec celle du Forum d'Auguste. Or en sachant que Tarragone fut étroitement liée à Auguste, qui y séjourna même un certain temps (*Tac., Ann. I, 78*) on comprend aisément cette relation. Le plan de l'ensemble remonte certainement, dans sa conception, à l'époque augustéenne et cela, même si le temple ne fut consacré qu'en 15 apr. J.-C. par Tibère⁵⁷.

Au contraire, les éléments de datation que l'on propose habituellement pour les *clipei* et pour les chapiteaux contredisent cette date de consécration. D'après les analyses stylistiques, ils sont néroniens pour certains, flaviens pour d'autres. Cette dernière chronologie repose sur le fait qu'on date sans fondement les *clipei* du Forum d'Auguste d'une période post-augustéenne liée à une deuxième phase de construction. De plus, selon la même théorie, l'art monumental n'avait pas représenté *Jupiter-Ammon* avant l'époque flavienne⁵⁸. Pour Hauschild qui se base sur des recherches toutes récentes, ils dateraient de la première moitié du I^{er} siècle⁵⁹.

Lors de nouvelles fouilles, on mit au jour plusieurs autres fragments de *clipei*. En tout, il y avait au moins trois *clipei* avec tête d'*Ammon*. Un quatrième figurait probablement une tête d'*Apollon* ou de *Méduse*⁶⁰. Comme nous le verrons sur d'autres monuments, cette relation *Jupiter-Ammon/Méduse* est plus facile à comprendre⁶¹.

Zeus-Ammon et le *Gorgoneion* de l'égide illustrent deux symboles : celui de la puissance et celui de la déification. Alexandre le Grand les avait déjà réunis. Or, à plusieurs reprises, on a pu constater qu'Auguste s'est approprié cette symbolique du pouvoir qui avait duré pendant toute l'époque ptolémaïque. Un passage d'*Orosius*⁶² nous prouve qu'il en a fait usage précisément à Tarragone où Auguste a été honoré de la même façon qu'Alexandre. Charbonneaux pensait que Claude fut le

⁵⁵ G. Fuchs, *Architekturdarstellungen auf römischen Münzen der Republik und der frühen Kaiserzeit*, Berlin, 1969, p. 94 au bas (foudre représenté au fronton, comme symbole d'un temple de Jupiter). T. Drew-Bear, *Representations of the Temples on the Greek Imperial Coinage*, in *Mus. Notes of the American Num. Soc.*, 19, 1974, p. 27 ss., surtout p. 46 s. Sur les frontons, des représentations en forme de *clipei* avec bustes apparaissent plus fréquemment à l'Est. D. Krencker, *Römische Tempel in Syrien*, Berlin, 1938, p. 82 ss. M. Floriani Squarciapino, *La decorazione frontonale in Africa e in altre provincie dell'Impero*, in *Rend. Pont. Acc.* 18, 1941/42, p. 209 ss. figg. 6, 7, 8 et 9. A l'Ouest, I.A. Richmond, J.M.C. Toynbee, *The Temple of Sulis-Minerva in Bath*, in *JRS* 45, 1955, p. 97 ss.

Sur le temple d'Auguste à Pola (voir G. Pavan, *Il rilievo del tempio di Augusto*, in *Atti e mem. soc. istriana*, NS. 19, 1971, pl. X) le tondo rond et plat a été soit retravaillé, soit placé plus tard (voir les différences de couleur) à la place d'un tondo plus ancien, perdu. Sur le plan thématique, il s'agissait presque certainement d'une couronne de chêne, de la *corona civica*, qu'Auguste fit mettre à son palais du Palatin. Voir A. Alföldi, *Die Geburt der kaiserlichen Bildsymbolik*, in *Mus. Helv.* 9, 1952, p. 238 ss. et surtout p. 239. Le temple d'Auguste et de Rome à Ostie semble illustrer un cas semblable. W. von Sydow considère à tort la couronne civique comme un *clipeus virtutis*, *Arch. Anz.*, 1976, 3, p. 383, fig. 37.

Au fronton d'un temple dédié au culte impérial, à Misenum, il y a une *corona civica* entourée de deux victoires avec les portraits d'Antonin le Pieux et de Faustine. A. de Franciscis, *Il sacello degli Augustali a Miseno*, in Taranto nella Civiltà della Magna Grecia, Atti X^o Convegno di Studi sulla Magna Grecia, 1970, Napoli, 1971, p. 442 ss. surtout et pl. 74, 2.

⁵⁶ Th. Hauschild, *op. cit.* (note 53), plan à la fig. 23 et p. 35.

⁵⁷ *Tac. ann. I, 78*. Le plan du temple remonte à 15 apr. J.-C. L'idée qu'il s'agit d'un temple de Jupiter provient probablement de la reconstitution des *clipei* de Jupiter-Ammon au fronton du temple. Suet. *Galba*, 12, parle de *vetus templum Iovis*; par *vetus* il entend certainement un temple pré-romain, qui n'entre pas en ligne de compte pour la décoration d'époque impériale. A. Garcia y Bellido, *Esculturas romanas de España y Portugal*, Madrid, 1949, p. 415 affirme précisément qu'il s'agit de *clipei* du temple d'Auguste (Ø ext. des boucliers : 1,20 m; Ø int. : 0,51 m). R. Etienne, *Le culte impérial dans la péninsule ibérique* (Bibl. de l'École franç. 191), Paris, 1958, p. 405 et note 2, p. 409 s. prétend qu'il ne s'agit pas d'un temple dédié à Rome et à Auguste, mais plutôt d'un temple au Divin Auguste, qui, selon Tacite (voir plus haut), aurait servi de modèle à d'autres municipes. Etienne accepte toutefois sans discuter la fausse reconstitution de J. Puig i Cadafalch, *L'arquitectura romana a Catalunya*, II, Barcelona, 1934², p. 104. Voir aussi *RE*, s.v. *Tarraco*, surtout col. 2399 ss.

⁵⁸ Datation des *clipei* F. Poulsen, *Sculptures antiques des Musées de Provinces Espagnoles*, Copenhague, 1933, p. 56 s. (néroniens ou flaviens). A. Garcia y Bellidos, *op. cit.* (note 57) p. 414 (flaviens).

Datation des chapiteaux : D.E. Strong, *Some Early Examples of the Composite Capital*, in *JRS* 50, 1960, p. 126 (fin julio-claudien). W.-D. Heilmeyer, *Korinthische Normalkapitelle*, RM, Erg. Heft 16, 1970, p. 140 (flaviens).

⁵⁹ Th. Hauschild, *op. cit.* (note 53), p. 41. Il est regrettable que Hauschild ne donne, malgré les fouilles, aucun élément de datation sûre et qu'il doive se reposer sur les vieux arguments stylistiques.

⁶⁰ Photos et compte-rendu des nouveaux fragments, J. Morant, *op. cit.* (note 53), p. 125 ss.

⁶¹ A propos de la symbolique de Jupiter, voir A. Alföldi, *Insignien und Tracht der römischen Kaiser*, in *RM* 50, 1935, p. 102 s.

⁶² *Orosius* 6, 21, 19 s.

premier à s'attribuer l'égide, mais le camée conservé au British Museum, par exemple, nous prouve qu'Auguste déjà se paraît de cet attribut⁶³.

En conclusion, alors qu'à Rome, au Forum d'Auguste, les *clipei* étaient en rapport direct avec des événements historiques et présentaient aux yeux du citoyen de glorieuses conquêtes en les symbolisant par une tête d'Ammon et par des représentations de princes barbares portant le torques, leur contenu iconographique ne pouvait être la même pour les habitants de Tarragone et d'autres villes provinciales. Il eut manqué tout son effet. En province, ce programme fut consciemment transformé en représentation abstraite du pouvoir du nouvel Empire.

A Clunia et à Mérida, on a découvert des ensembles semblables à ceux de Tarragone. A Mérida, on connaît des fragments de *clipei*. Hauschild pense qu'ils appartenaient à la décoration d'un portique. Trois d'entre eux sont des *clipei* de Jupiter-Ammon; sur un quatrième fragment, il semble sûr qu'il y ait une tête de Méduse ailée⁶⁴.

En France et en Suisse romande, on connaît d'autres exemples de cette forme décorative. Il y en a à Arles (pl. 23,3 et 24), à Caderousse, à Vienne (pl. 25,1), à Genève (pl. 25,2) et à Versoix (pl. 25,3)⁶⁵. Caderousse n'est pas loin d'Orange : son relief pourrait en provenir. Versoix se trouve à mi-chemin entre Nyon et Genève. Or, dans bien des endroits avoisinants on a retrouvé du matériel de construction provenant de Nyon (à Genève par exemple et à Hermance)⁶⁶. Il est donc probable que le fragment de relief de Versoix (pl. 25,3) aussi bien que le bloc de *clipeus* de Saint-Pierre à Genève (pl. 25,2) (qui lui est apparenté) aient appartenu à un temple de la *Colonia Iulia Equestris*⁶⁷.

Les reliefs d'Arles, (pl. 23, 3 et 24) pour le type «gaulois», l'emportent de loin en qualité. Ils ne peuvent avoir servi au même usage que ceux du Forum d'Auguste à Rome et ceux d'Espagne. Le relief étant encadré d'une bordure rectangulaire, composée de rinceaux et de motifs végétaux en forme de candélabre, qui atteste un rapport architectonique différent.

Arles était une des villes les plus importantes et les plus riches de la Narbonnaise. Son rôle augmenta dans l'empire romain lorsqu'elle devint ville portuaire, car elle se trouvait être le point de départ du commerce avec les provinces gauloises et germaniques. Dès le début de l'empire, il s'y développa d'importants ateliers locaux d'architecture et de sculpture. On y construisit intensivement, en période augustéenne surtout : Arles devint ainsi un centre artistique qui possédait un

63 M.M. Ward, *The Association of Augustus with Jupiter*, in *Studi e materiali di Storia delle religioni*, 9, 1933, p. 203 ss. A. Alföldi, *op. cit.* (note 61), p. 102 et 121 sur l'égide et p. 122. J. Charbonneaux, *Sarapis et Isis et la double corne de l'abondance*, in *Festschrift W. Deonna*, p. 131, p. 135 s., p. 139, pp. 140-141 : attribut de l'égide utilisé que depuis Claude.

64 Th. Hauschild, *op. cit.* (note 53), p. 38. Reproductions des fragments de *clipei* de Mérida, in A. Garcia y Bellido, *op. cit.* (note 57), pl. 297, no. 417 A, Méduse; B-D, trois *clipei* de Jupiter-Ammon (\emptyset : 1,68 m). D'après R. Etienne, *op. cit.* (note 57), p. 417, la monnaie frappée à Mérida correspond presque exactement à celle de Tarragone : il s'agit donc d'un temple semblable qui fut fondé peu de temps après celui de Tarragone. D'après A. Floriano, *Excavaciones en Mérida*, in *Arch. Esp. Arq.* 55, 1944, p. 151 ss. et plus particulièrement p. 179, il y a quatre *clipei*. D'après moi pourtant il pourrait y en avoir au moins cinq ou six. Les deux fragments de la fig. 34, avec kymation ionique, sont du même *clipeus*. Le troisième fragment du groupe supérieur me semble être retourné : d'après la photo, il pourrait appartenir à la barbe de Jupiter-Ammon. Les quatre fragments inférieurs proviennent tous de *clipei* différents. Selon Garcia y Bellido, (*op. cit.*, note 57), le fragment de gauche (pl. 297, fig. 417 B), pourrait représenter un fragment de moustache et de nez. Les pièces de Mérida n'ont malheureusement pas été trouvées dans un ensemble architectural, mais dans une cloaque. Plan de Clunia, in Th. Hauschild, *op. cit.* (note 53), p. 35, fig. 25.

65 Arles, trouvé à «l'Hôtel de Laval», au Musée Arlétois. (H. : 1,24 m.) M.A. Vèran, *La basilique d'Arles*, in *Congrès arch. de France*, Avignon, 83 ss, 1909, II, p. 187, fig. 4. L.A. Constans, *Arles antique*, Arles, 1921, p. 268 (dans sa note 2, comparer avec Avenches). E. Espérandieu, *Recueil...*, IX, 6731.

Comme Constans l'a déjà établi, il ne s'agit pas ici d'un Jupiter-Ammon. Sur le crocodile et son rapport éventuel avec l'Égypte, voir O. Hirschfeld, *die Krokodilmünzen von Nemausus*, in *Kl. Schriften*, Berlin, 1913, p. 40 ss.

Caderousse près d'Orange, au Musée Calvet, Avignon, (\emptyset : 0,63 m. Marbre blanc). E. Espérandieu, *Recueil...*, I, 272.

Le décor du cadre rappelle le *clipeus* de Mérida (note 64), mais celui-ci était encore entouré d'une *corona civica*. Il semble que la pièce de Caderousse ne représente qu'un fragment.

Vienne, autrefois Coll. L. Florentin, actuellement au Musée lapidaire (H. 1,24 m; l. : 0,50 m; \emptyset : 0,16 m).

E. Espérandieu, *Recueil...*, X, 7627.

E. Will, *La Sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*, Vienne 1952; p. 74 s., no 133.

Genève, trouvé à St-Pierre; au Musée d'Art et d'Histoire, inv. 194/363. (H. : 0,67 m; l. : 0,80 m; \emptyset : 0,44 m). W. Deonna.

Musée lapidaire, in *Genava* 4, 1926, p. 291, no 194.

Versoix, au Musée d'Art et d'Histoire à Genève. (H. : 0,52 m; l. : 1,18 m; \emptyset : 0,45 m) W. Deonna, *Musée lapidaire*, in *Genava*, 4, 1926, p. 295,

no 207.

Je remercie très vivement MM. F. Salviat et A. Pelletier de m'avoir fait parvenir les photographies des reliefs avec *clipei* des Musées d'Arles et de Vienne.

66 W.A. Deonna, in *Genava* 7, 1929, pp. 120 et 124.

67 Nyon surtout aurait peut-être eu un ensemble semblable à celui d'Arles, voir E. Pélichet, *Une fouille à Nyon*, in *Ur-Schweiz* 22, 1958, p. 54 s.

vocabulaire figuratif propre. Il n'est donc pas étonnant que le *clipeus*, motif qui provenait certainement en droite ligne de Rome, ait connu une formulation originale⁶⁸.

La diffusion de ce type de *clipeus* s'est certainement faite à partir d'Arles, en remontant le Rhône. Sur tous ceux que nous avons mentionnés, on retrouve, encadrant le *clipeus*, à droite et à gauche, les mêmes motifs. Seule la pièce de Caderousse fait exception. Elle suit plutôt les modèles espagnols et doit avoir eu un encadrement semblable à celui des *clipei* de Mérida.

En 1909, à Arles, on entreprit des travaux sous l'ancien collège, au lieu-dit «Hôtel de Laval», au cours desquels on dégagait une partie d'une place avec une exèdre. On y mit au jour un bloc avec décoration de *clipeus* et un autre fragment⁶⁹. L. A. Constans déjà s'est demandé, en se fondant sur une inscription qu'on y avait trouvée, s'il ne s'agissait pas là d'un sanctuaire avec «temple du Génie». Il compara tout l'ensemble à celui du Forum d'Auguste⁷⁰. Depuis, on y confirma l'existence d'un culte dédié à Auguste et c'est sous cet angle que F. Benoît et J. Latour publièrent une partie du matériel⁷¹.

Je n'ai malheureusement pas pu avoir accès aux rapports de fouilles et je ne connais pas l'endroit précis d'où sortirent les fragments de *clipeus*. J'utiliserai donc la description de Constans, qui est la plus détaillée. Les fragments auraient été trouvés à l'intérieur du complexe. L'auteur en effet, pense qu'ils provenaient d'un temple situé au centre de la place, ou appuyé contre l'arrière de l'ensemble.

Ces pièces ne se trouvaient donc certainement pas à un endroit qui nous permette de les rattacher au mur du portique. Pour Constans, il s'agit du «plafond ou panneaux verticaux» du temple⁷². Or on a de la peine à croire que ces *clipei* plats aient servi de caissons. D'ailleurs, ce qui subsiste des blocs conduit plus vraisemblablement à reconstituer une décoration en frise continue. De plus, le bord gauche du grand bloc, avec le motif en forme de candélabre semble plutôt avoir constitué l'élément terminal du bloc suivant à gauche (cf. pl. 24,1).

Remarquons qu'en s'insérant dans un cadre décoratif, le bouclier perd son caractère original : le cercle équivaut à un tondo décoratif qui, n'étant plus détaché du fond, ne reproduit plus le léger renflement du bouclier. Cette transformation formelle relève certainement d'une modification architectonique, mais pas forcément d'un changement de contenu ou d'une perte de la signification originelle.

LE DÉCOR EN «CLIPEUS» ET LES TEMPLES DU CULTE IMPÉRIAL

Aucun autre relief avec *clipeus* ne fournit d'indication plus précise sur l'endroit où il se trouvait apposé. En comparant Arles et Avenches, on est amené à conclure que ce type en forme de frise a généralement orné le podium. Grâce aux exemples trouvés en Espagne et en France, qui

68 P. Gros, *op. cit.* (note 31), p. 187, insiste, comme d'autres avant lui, sur la dépendance étroite de cette partie de la Narbonnaise surtout avec Rome. A la p. 169 d'autre part, il signale la persistance d'une certaine tradition propre dans le rendu des proportions et dans la conception décorative. L'étroite dépendance se situe en périodes césarienne et augustéenne. Pour Arles, voir F. Benoît, *Le sanctuaire d'Auguste et les cryptoportiques d'Arles*, in *Rev. Arch.*, 39, 1952, I, p. 63 «...ville augustéenne par excellence» et p. 67 toujours sur le transfert du port du Rhône. Voir aussi A. von Gladiss, *Der «Arc du Rhône» von Arles*, in *RM* 79, 1972, p. 17 ss. et plus particulièrement p. 20.

69 Publication la plus récente avec plan, voir R. Amy, *Les cryptoportiques d'Arles*, in *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine* (Ec. Franç. de Rome, Rome, 1973, p. 285 ss.

70 L.A. Constans, *Arles antique*, Arles, 1921, pp. 266-267.

71 F. Benoît, *op. cit.* (note 68), p. 31 ss, et plus particulièrement p. 57. Une année après, publication de J. Latour, même titre, in *Rev. Arch.* 41/42, 1953, II, p. 42 ss.

72 L.A. Constans, *Arles antique*, p. 269.

certes représentent deux types de décoration d'époque différente, on doit admettre que les artistes n'ont pas utilisé indifféremment un programme décoratif aussi spécifique : ils ont plutôt cherché à l'adapter, dans des conditions semblables, à des bâtiments de même destination. Parmi les cinq exemples cités (ceux de Tarragone, de Mérida, d'Arles, de Caderousse et de Vienne - laissons de côté celui du Forum d'Auguste), deux d'entre eux ont certainement eu un rapport avec un sanctuaire dédié à Auguste : ceux de Tarragone et d'Arles, qui représentent chacun un type différent, dans le cas de Mérida la chose est probable. A Vienne, nous connaissons l'existence d'un temple d'Auguste et de Livie; à Orange, le temple accolé au théâtre correspond d'assez près à celui de *Mars Ultor*, situé sur le Forum d'Auguste⁷³. Quant aux exemples de Genève et Versoix, on imagine, en effet, plus volontiers l'existence d'un temple dédié au culte impérial dans une colonie que dans un *vicus*, même si à Genève on possède des témoignages épigraphiques concernant un culte impérial et un sanctuaire dédié à Maia. L. Blondel pense d'ailleurs avec raison qu'il ne s'agit pas d'un véritable temple⁷⁴.

Il est donc évident que le *clipeus* peut à chaque fois être mis en rapport avec un culte d'Auguste ou généralement avec le culte impérial. Dans ces sanctuaires, d'autres éléments encore sont calqués sur le Forum d'Auguste. Tel est le cas de tout l'ensemble de Tarragone et de celui d'Arles. Le *clipeus virtutis*, trouvé à Arles, doit être considéré comme une copie de celui de Rome⁷⁵.

La frise avec *clipeus* d'Arles appartient à une seconde phase (post-augustéenne). L'analyse stylistique à elle seule le prouve. D'autres éléments architectoniques encore en sont issus⁷⁶. Cette seconde phase peut être vraisemblablement mise en relation avec une transformation du culte qui eut lieu à l'époque de Vespasien⁷⁷. Il est possible qu'à ce moment, le temple d'Auguste, plus isolé, ne se soit plus trouvé aussi complètement intégré : il ne représentait plus alors le centre du *forum*, comme le décrit Vitruve⁷⁸.

Les blocs de Genève, de Versoix et d'Avenches suivent fidèlement le modèle d'Arles. On peut donc en conclure qu'ils ont connu la même utilisation et qu'ils ont eu la même fonction. Cela reste valable pour Avenches aussi, même si le sanctuaire de la «Grange-des-Dîmes» n'était pas un temple du *forum* et s'il n'était pas situé au centre de la ville.

Dans tous les lieux que nous venons de citer, le culte impérial est attesté à plusieurs reprises par l'épigraphie⁷⁹. L'existence de temples consacrés à ce culte est donc facile à concevoir. A Avenches, nous ne connaissons pas les lieux de trouvailles précis de telles inscriptions, mais nous possédons un autre renseignement très important. En effet, la seule inscription trouvée dans

⁷³ Pour Vienne, voir par ex. J.B. Ward Perkins, in *Etruscan and Roman Architecture*, Harmondsworth, 1970, p. 348. Voir aussi P. Gros, *op. cit.* (note 31), p. 177.

Pour Orange, plan in Ch. Picard, *Motifs dits «décoratifs» du complexe «temple-théâtre» à Orange-Arausio*, in *Rev. Arch. du Centre* 4, 1965, p. 3 ss., plan à la fig. 1. Du même, *Le sanctuaire d'Orange (Arausio) dans le Vaucluse...*, in CRAI, 1958, p. 84; comparer avec le temple très proche de Mars Ultor au Forum d'Auguste.

Pour Tarragone, Th. Hauschild, *op. cit.* (note 53) p. 35, à comparer avec le Forum d'Auguste. D'autres points de comparaisons dans la note 54.

⁷⁴ L. Blondel, *Le Sanctuaire de Maia*, in *Genava* 4, 1926, p. 73.

⁷⁵ F. Benoît, *op. cit.* (note 68), p. 48 ss. J. Latour, *op. cit.* (note 71), p. 42 ss.

P. Zanker, *Forum Romanum*, Tübingen, 1972, p. 11. T. Hölscher, *Victoria Romana*, Mainz, 1967, p. 102 ss. surtout.

⁷⁶ F. Benoît, *op. cit.* (note 68), p. 60 ss. parle d'une seconde phase, à p. 65 d'un temple de l'époque d'Hadrien, alors qu'à mon avis il ne donne aucun motif valable justifiant cette datation.

Comparer le chapiteau à trois angles avec K. Ronczewski, *Variantes des Chapiteaux romains*, in *Annales de l'Université de Latvie*, 8, 1923, p. 145 et pl. VII, 3 et 4, 4 est un chapiteau de Naples, d'époque néronienne; 3 est à l'Ermitage, à Leningrad, il est flavien (voir id., in *AA* 1931, *Abb.* 47 et 71).

⁷⁷ E. Demougeot, *Le culte impérial en Narbonnaise*, in *Provence historique* 18, 1968, p. 63 ss. surtout. Quelques pièces datées plus tardivement, voir J. Latour, *op. cit.* (note 68), p. 44. Renouveau du culte impérial à l'époque de Vespasien, en Espagne, voir R. Etienne, *Le culte impérial dans la péninsule ibérique*, Paris, 1958, p. 447 ss. A.L. Abaecherli, *The Imperial Cult in the Western Provinces*, in *Studi e materiali della Storia delle Religioni*, II, 1935, p. 169 ss.

⁷⁸ Vitruve V, I, 7-8. Description de la basilique de Fano. Voir aussi I. de Alarcão, R. Etienne, *l'architecture des cryptoportiques de Conimbriga*, in *Colloque sur Les Cryptoportiques dans l'architecture romaine*, Ec. Franç. de Rome 1972, Rome, 1973, p. 380. Voir aussi dans le même ouvrage, F. Coarelli, p. 71.

⁷⁹ A Avenches : CIL XIII, 5079, 5091, 5096, 5102, 5108, 5111.

⁸⁰ Dédicace à Mercure in *Bull. Pro Aventico* 9, 1907, p. 20, pl. VII. Le temple de la «Grange-des-Dîmes» est défini comme temple de Mercure chez G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern 1964, p. 77.

Sur Lug, voir J. Loth, *Le dieu Lug, la Terre-mère et les Lugoves*, in *Rev. Arch.*, 24, 1914, II, p. 205 ss., p. 225 Lugoves peut être pluriel de Lug. Assimilation lug-Mercure controversée par F. Stähelin, *op. cit.*, p. 525. Assimilation affirmée au contraire par M. Clavel Lévêque, *Le syncrétisme gallo-romain : structures et finalités*, in *Praelectiones Patavinae* (ed. F. Sartori), Padova, 1972, pp. 100 et 105.

les parages du temple de la «Grange-des-Dîmes», se rapporte à Mercure : ce fait ne renforce-t-il pas l'hypothèse d'un culte impérial ?⁸⁰. Non seulement Auguste a été assimilé à Mercure, mais dans le culte impérial, on remarque toujours un rapport étroit avec ce dieu. Selon O. Brendel, les *mercuriales* étaient directement associés aux *augustales*⁸¹. De plus, selon P. Castrén, les *ministri Mercurii* devinrent *ministri Augusti Mercurii Maiae*, puis finalement *ministri Augusti*⁸². En Gaule, spécialement cette identification Auguste-Mercure avait une grande importance, car, si l'on s'en rapporte à César (*BG VI, 17*), Mercure était le dieu le plus vénéré par les Gaulois. Selon Tacite (*Tac. Germ. 9*), il en était de même pour les Germains. Chez l'un et l'autre peuple donc l'*interpretatio romana* était la même. Aussi, il me paraît évident que, dans ces provinces surtout, l'assimilation d'Auguste, ou plus généralement de l'Empereur à Mercure prenait un sens politique profond. A ce sujet, il est significatif qu'on ait appelé *Lug-dunum* la capitale des Trois Gaules. En effet, *Lug* est l'appellation celtique de Mercure et la fête de *Lug* coïncidait avec celle d'Auguste et de Rome⁸³. A Avenches, on a retrouvé ce nom de *Lug* celtique, sous la forme *Lugoves*, inscrit en bronze sur l'abaque d'un chapiteau monumental. Il a été trouvé dans la région du temple de la «Grange-des-Dîmes», au-delà de la porte. Il n'est donc pas exclu que le monument auquel le chapiteau appartenait ait eu un rapport avec le temple⁸⁴.

Nous avons rapidement mentionné plus haut l'existence, à Lyon, d'une inscription attestant un temple d'Auguste déjà sous Tibère. Le temple de Vienne peut aussi être daté du début de l'empire⁸⁵. Il est donc tout à fait possible que, peu de temps après, ce culte impérial soit présent en territoire helvétique. A Avenches même, des recherches récentes ont démontré l'existence de monuments liés au culte impérial, datant de l'époque tibérienne⁸⁶, et précédant la fondation de la colonie par Vespasien.

Sur la base d'observations stylistiques et topographiques, les temples d'Avenches daterait de l'époque flavienne. A cette même époque, celui d'Arles aurait été remanié. Or, en comparant les fragments de *clipei* d'Arles et d'Avenches, on est frappé par leur ressemblance : même encadrement, même composition et surtout mêmes dimensions. (cf. pl. 24,1 avec pl. 11,2 et 12,1). L'atelier d'Avenches eut certainement à sa disposition les modèles d'Arles.

JUPITER-AMMON ET MÉDUSE COMME PROGRAMME DÉCORATIF DES FORA

Signalons encore un autre genre de monument sur lequel on applique un programme décoratif semblable. Au Nord de l'Adriatique, sur les *fora*⁸⁷, on trouve un décor composé de masques d'Ammon et de Méduse alternés (cf. fig. 9). Ce motif nous intéresse sur le plan de la

⁸¹ O. Brendel, *Novus Mercurius*, in RM 50, 1935, p. 231 ss. et p. 258. Généralités sur Mercure-Auguste, voir K. Scott, *Mercur-Augustus und Horaz C I 2*, in Hermes 63, 1928, p. 15 ss. I. Chittenden, «Hermes-Mercury, Dynasts and Emperors» in Numismatic Chronicle 5, 1945, p. 41 ss. K. Scott, *Mercury on the Bologna Altar*, in RM 50, 1935, p. 229 ss. surtout. A. La Penna, *Orazio e l'ideologia del principato*, Torino, 1963, p. 82 ss.

⁸² P. Castrén, *Ordo Populusque Pompeianus, Polity and Society in Roman Pompei*, in Acta Inst. Rom. Finlandiae VIII, Roma, 1975, p. 75 (voir aussi bibliographie).

⁸³ O. Hirschfeld, *Le Conseil des Gaules*, in Rec. des Mém. Soc. nat. Ant. de France, 1904, p. 211 ss. (et Kl. Schriften, p. 127 ss). A. Domaszewski, *Abhandlungen zur römischen Religion*, Leipzig und Berlin, 1909, p. 146 : représentation de l'empereur Auguste sur l'autel des Trois Gaules à Lyon. RE, s.v. Mercurius, coll. 979 ss. surtout : Mercure et le culte impérial. Roscher, s.v. Mercurius, colls. 2828-2829 surtout : identification du dieu Lug et de Cissonius (ce dernier est mentionné sur une inscription d'Avenches). E. Bickel, *Ueber die Merkurvorstellung im Kaiserkult der Provinzen und ihre geschichtliche Situation*, in Bonner Jb. 133, 1928, p. 13 ss. et plus particulièrement p. 17.

⁸⁴ Voir note 24

⁸⁵ Voir note 73. De plus, A. von Gladiss, *op. cit.* (note 68), p. 71.

⁸⁶ Voir M. Bossert, D. Kaspar, *op. cit.* (note 27).

⁸⁷ Tout le groupe publié par M.C. Budischovsky, *Jupiter-Ammon et Méduse dans les Forums du Nord de l'Adriatique*, in Aquileia Nostra, 44, 1973, p. 201 ss. surtout.

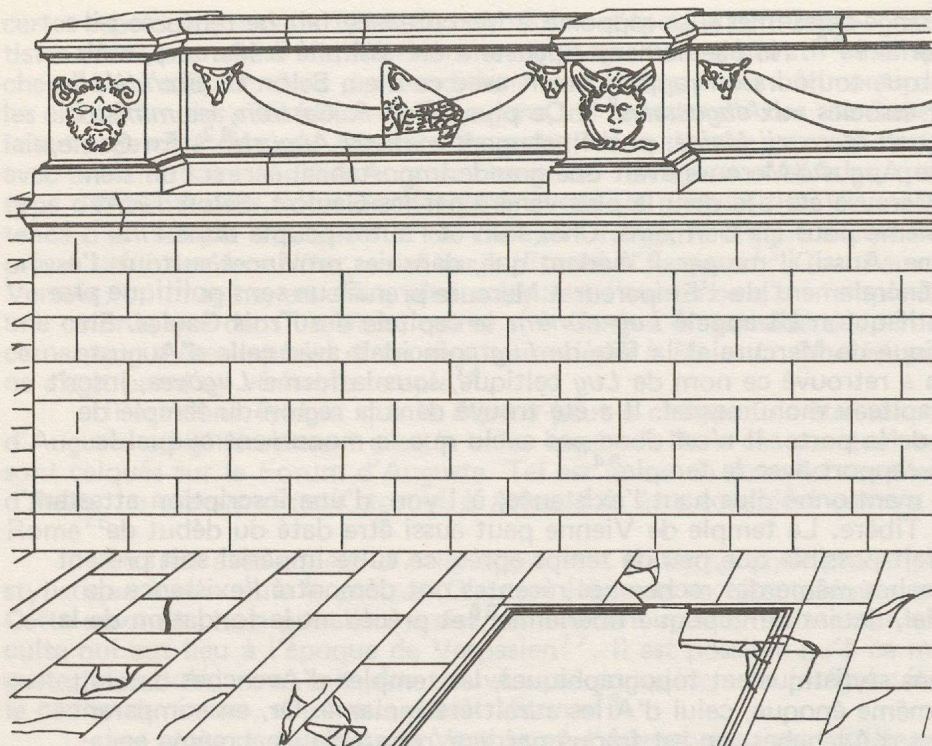


Figure 9

thématique et de la reconstitution architectonique : ce même type de décoration revient sur un fragment isolé provenant de Genève⁸⁸. Je n'ai pas pu examiner en détail le relief en grès rouge d'Augst⁸⁹, décoré de têtes de Méduses ailées, parce qu'il est encastré dans un mur; ce relief pourrait appartenir à ce second type. Ces masques de *Jupiter-Ammon* et de Méduse n'appartenaient pas à la décoration de *clipei*, ils formaient des blocs saillants.

Le plus souvent on pense qu'il s'agissait d'une décoration de balustrade de temple car à Zara (fig. 9) on a trouvé des blocs *in situ*⁹⁰. Cette utilisation serait comparable à celle que l'on a vu au podium des temples. A Aquilée, S. Stucchi a proposé de la considérer comme telle⁹¹; cette réalisation n'est pas sans rappeler celle du temple d'Hadrien à Rome.

A Trieste, on a proposé une seconde reconstitution qui est certaine : les têtes appartenaient à la décoration intérieure du portique supérieur de la basilique⁹². Ce fut peut-être le cas aussi à Portogruaro⁹³ : on y a trouvé une base de colonne dont le petit diamètre (sur la surface du bloc) fait penser à une colonnade supérieure. A Aquilée comme à Trieste, des placages avec guirlandes étaient placés entre les blocs saillants. La frise à trois bandeaux, l'inscription monumentale attestent qu'à Genève la pièce se trouvait sur une façade extérieure, à grande hauteur.

⁸⁸ Bloc de Genève : M.-R. Sauter, *Genève allobroge et romaine*, in *Helv. Arch.* 4, 1973/4, p. 31, fig. 36. W. Deonna, *Monuments antiques de Genève et des environs immédiats*, in *Genava* 7, 1929, p. 126 ss. W. Deonna, *Les arts à Genève*, in *Genava*, 20, 1942, p. 88.

⁸⁹ E. Espérandieu, *Recueil...* VII, 5479.

⁹⁰ M. Suić, *Orijentalni kultovi v antickem Zadru*, in *Diadora* 3, 1965, p. 91 ss., avec reconstitution, p. 110, fig. 14.

⁹¹ S. Stucchi, *Considerazioni architettoniche ed epigrafiche sui monumenti del foro aquileiese*, in *Aquileia Nostra* 36, 1965, p. 18 surtout.

⁹² V. Scrinari, *Tergeste* (Municipi e Colonie I, 10), Roma, 1951, p. 68, reconstitution de la basilique.

⁹³ L. Zovatto, *Musei d'Italia - Meraviglie d'Italia, Portogruaro*, Museo Nazionale Concordese, Bologna, 1971, p. 25. Au Musée d'Udine, il y a une pièce non publiée.

Généralement, on a daté ce type décoratif de la fin du II^e ou du III^e siècle⁹⁴, datation qui mériterait d'être revue en partie. Epigraphiquement, la preuve est faite à Aquilée, mais à Trieste, de nouvelles fouilles entreprises à la basilique ont pu démontrer que le début de la construction remonte au I^{er} siècle a. C. et que, sous Trajan, on procéda seulement à un agrandissement⁹⁵. Stylistiquement, les reliefs appartiennent plutôt à cette seconde phase. Le bloc de Genève a été réemployé au III^e siècle, lors de la construction de la muraille fortifiée⁹⁶. Il est possible qu'il provienne de la *Colonia Iulia Equestris*. Je reprendrai ce problème dans le cadre d'un travail portant sur le décor architectural romain de la Suisse romande.

Il semble que cette forme décorative ait remplacé ensuite l'autre forme (celle d'Avenches) et partagé avec elle des caractéristiques communes.

De toute façon, on ne voit pas clairement comment, à partir de la forme du *clipeus* on en est arrivé à cette forme tardive de blocs saillants. Je ne connais pas d'éléments de liaison entre l'une et l'autre. Il me paraît plus vraisemblable de trouver une autre origine. Toutefois, l'énoncé symbolique est le même que celui du *clipeus* : *Jupiter-Ammon* et la Méduse illustrent le pouvoir suprême.

Au II^e siècle, on voit surtout les représentations de Méduse : elles décorent le Trajaneum de Pergame, le temple de Vénus et de Rome à Rome, qui datent de l'époque d'Hadrien⁹⁷. On a longtemps admis qu'au temple de Vénus et de Rome les têtes des Méduses appartenaient à la décoration de niches ou à des antéfixes⁹⁸. Toutefois, A. Barattolo, dans un ouvrage qui va paraître prochainement, estime que cette décoration faisait certainement partie de la façade extérieure du temple et qu'elle représentait probablement une frise. Les reliefs étaient légèrement inclinés vers l'avant : ils se trouvaient donc en position surélevée. Peut-être même étaient-ils appliqués sur des blocs (ou *clipei*) saillants : c'est le cas du médaillon de Méduse que l'on a placé plus tard à la basilique de *Leptis Magna*⁹⁹. A Rome, il n'y a que des représentations de Méduse. Comme peu de pièces sont conservées, nous ne pouvons savoir s'il y avait aussi des représentations de *Jupiter-Ammon*. Celui-ci en tout cas apparaît encore à Rome dans l'architecture monumentale à une date postérieure à celle du Forum d'Auguste. Un bloc en fournit la preuve : il représente une tête de *Jupiter-Ammon* émergeant d'un feuillage en forme de calice. Comme à droite et à gauche on peut voir les traces d'une longue chevelure dénouée, on est en droit de penser qu'elle était encadrée de Méduses¹⁰⁰. Ce bloc provient de l'Esquilin : nous ne savons malheureusement pas à quel genre de bâtiment il a pu appartenir. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'il ait été trouvé *in situ*¹⁰¹. Il ne s'agit pas d'un bloc saillant isolé avec un seul masque, mais si l'on considère le travail de la partie supérieure, il s'agit également d'une partie architecturale débordante.

Comme nous l'avons déjà laissé entendre, il y a de fortes chances pour que le sens de cette iconographie n'ait pas changé. Preuve en est le genre, la situation des bâtiments où elle a été appliquée. Pour ma part, j'exclurai en tout cas toute relation avec l'Au-delà¹⁰², avec un culte dionysiaque (dans des éléments décoratifs, il se trouve aussi des Satyres et des Ménades) comme avec

⁹⁴ S. Stucchi, *op. cit.* (note 91), p. 19 s.

⁹⁵ B. Forlati Tamaro, *La basilica romana di Trieste*, in *Rend. Ist. Lomb.* 10, 1969, p. 832 ss.

⁹⁶ W. Deonna, in *Genava* 7, 1929, p. 126 ss. M.-R. Sauter, *Genève allobroge et romaine*, in *Helv. Arch.*, 4, 1973, p. 30 s.

⁹⁷ H. Stiller, *Das Traianeum*, in *Altertümer von Pergamon* 5,2, Berlin, 1895, p. 20 s. Autres représentations de Méduse, voir G. Kleiner, *Das römische Milet*, Wiesbaden, 1970, p. 132 s., pl. 16-17.

⁹⁸ Helbig I⁴ p. 418. W. Amelung, *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, Berlin, 1903, I, p. 41, no. 27, pl. 6.

⁹⁹ M. Floriani Squarciapino, *Sculture del Foro Severiano di Leptis Magna*, Roma, 1974, p. 65 et tav. XXV ss.

¹⁰⁰ H. Stuart Jones, *A Catalogue of the Ancient Sculpture... Palazzo dei Conservatori*, Oxford, 1926, p. 237, no. 37 (décrit comme console). Dans les provinces orientales, on retrouve le motif en lieu et place d'une tête de Jupiter-Ammon; du calice, situé entre les têtes de Méduses, surgit une console verticale. Probablement qu'on ne l'a pas représenté intentionnellement, comme c'est le cas de la tête de barbare dans les provinces occidentales (voir mes p. 20s.). Voir aussi D.E. Strong, *Late Hadrianic Architectural Ornament in Rome*, in *PBSR* 21, 1953, p. 132 s. ou B.F. Cook, *Two Medusa-Head Friezes* in *The Paul Getty Museum Journal* 1, 1976, p. 34, fig. 1 (de Smyrne). Pièce semblable à Capoue (aussi dans un calice), voir V. Tran tam Tinh, *Le culte des divinités orientales en Campanie*, Leiden, 1972, p. 40 s., pl. XII, fig. 14.

¹⁰¹ Bull. Com. 4, 1876, p. 107 et 219, no 3 (l'étude des estampilles de tuiles basée sur les dates consulaires permet de dater les bâtiments trouvés dans la zone peu avant le milieu du II^e s., p. 102).

¹⁰² S. Stucchi, *op. cit.* (note 91), p. 19.

des cultes orientaux¹⁰³. M.C. Budischovsky a traité le sujet du point de vue d'une spécialiste en religion orientale. Elle le rattache donc à des cultes égyptiens, mais presque toute sa démonstration repose sur des arguments qui se retournent contre sa théorie et elle semble s'opposer de façon critique à l'interprétation même qu'elle propose.

Ce fait démontre bien les difficultés que l'on trouve à expliquer cette représentation divine hellénistique dans le cadre de l'art impérial romain. Pour y parvenir, il me paraît significatif de différencier formes et contextes de représentations : séparons donc en premier lieu l'art officiel et l'art privé, puis en second lieu l'art monumental et les arts mineurs. Acceptons le fait que des genres différents remontent à des origines différentes.

Plus haut (p. 35 s.) nous avons déjà parlé de cette éclosion nouvelle de l'iconographie de Jupiter-Ammon et de sa signification au début de l'empire (elle remonte même à l'époque césarienne). Dans l'art officiel - qu'elle apparaisse sur les *fora*, sur les temples ou sur tout objet militaire - elle n'a jamais complètement perdu son sens idéologique, même si, plus tard dans l'empire, on n'en comprenait probablement plus bien l'énoncé.

Dans un contexte militaire aussi bien que dans les constructions officielles son origine peut être la même.

Par contre, dans l'art privé, il est probable qu'elle soit à rattacher au contexte dionysiaque oriental. La tête du dieu cornu apparaît fréquemment sur les urnes funéraires, sur les candélabres, sur les objets de bronze et d'ivoire¹⁰⁴. Les représentations, largement répandues en Italie, relèvent avant tout d'une mode, d'un goût prononcé pour les motifs égyptisants - son expansion coïncide en fait avec le développement du 3e style - et il ne faut pas y rechercher une origine religieuse¹⁰⁵. A mon avis, il en est de même dans les provinces transalpines. Certes, il est juste de croire que ce motif s'y est introduit par l'intermédiaire des objets militaires, mais ce fait n'a rien à voir avec l'introduction des cultes orientaux par les soldats, comme c'est le cas pour les représentations de Mithra. La tête d'Ammon apparaissait sur les *pteryges* et les *phalerae* en tant que symbole apotropaïque, elle ne servait pas à répandre une nouvelle religion¹⁰⁶. Pour cela, on utilisait plutôt les lampes à huile par exemple. Sur quelques tuiles frontales de *Vindonissa*, les têtes d'Ammon durent avoir également une fonction apotropaïque¹⁰⁷.

À PROPOS DES TYPES ICONOGRAPHIQUES DE JUPITER-AMMON

F. Matz entreprit le premier une analyse stylistique de l'iconographie de Jupiter-Ammon¹⁰⁸. Il opère une division en deux types, l'un hellénistique, l'autre romain (il en sera de même pour Sérapis), ce qui paraît concorder avec l'idée émise plus haut qu'il y eut pendant la période augustéenne une création iconographique nouvelle.

¹⁰³ M.C. Budischovsky, *op. cit.* (note 87), p. 211 ss. M. Suić, *op. cit.* (note 90). V. Jurkić Girardi, *Meduze na Reljefima arheološkog Muzeja Istre u Puli*, in *Histria Arch.* 1, 2, 1970, p. 29 ss. Voir aussi ad., *Arte plastica del culto come determinante; l'esistenza dei culti romani e sincretici nella regione istriana*, in *Atti Centro di ricerche storiche*, Rovigno, V, 1974, p. 5 ss. fig. 2, daté du 1er s. après J.-C.

¹⁰⁴ Sur l'art funéraire, voir W. Altmann, *Die römischen Grabaltäre der Kaiserzeit*, Berlin, 1905, p. 38, fig. 22 et p. 88 ss. A. Poppa, *Nouvelles données concernant les cultes de Men et de Jupiter Ammon dans la Dacie Supérieure*, in *Latomus* 24, 1965, p. 551 ss. M. Fasciato, M.J. Leclant, *Les monuments funéraires à masques d'Ammon*, in *Rev. Et. Lat.*, 26, 1948, p. 32 ss. depuis Caligula seulement.

¹⁰⁵ En comparant le petit nombre d'inscriptions (E. De Ruggiero, *Diz. Epigrafico, s.v. Ammon*, p. 451 s.), on constate que l'on connaît peu de monuments qui aient pu servir d'objets de cultes. En Afrique, Ammon fut évincé par Saturne, voir M. Fasciato, *op. cit.* (note 104), p. 33.

¹⁰⁶ G. Grimm, *Die Zeugnisse ägyptischer Religion und Kunstelemente im römischen Deutschland*, Leiden, 1969, p. 68 s. Allusion à un lien avec le culte impérial dans G. Ristow, *Römer am Rhein, Ausstellungskat.*, Röm.-germ. Museum Köln, 1967, p. 63.

¹⁰⁷ V. von Gonzenbach, *op. cit.* (note 34), p. 25, fig. 11, note 4.

¹⁰⁸ F. Matz, *op. cit.* (note 41), p. 26 ss.

Matz, dans son analyse, part du type classicisant, du début de l'époque julio-claudienne, pour en détacher le type hellénistique, comme le type post-claudien et flavien. Pour cela, il s'appuie surtout sur du matériel mal daté, comme les reliefs Campana¹⁰⁹. Une des particularités principales qui montrerait, selon lui, le changement stylistique et chronologique concerne les cornes de bélier. Or, d'une part la caractéristique des cornes «classicisantes» placées assez haut est imprécise, et d'autre part, elle n'est pas spécifique d'une époque... «dass sie (les cornes) sich oben nicht in der Fortsetzung ihrer Bögen verbinden, sondern ein wagerechtes Konturstück oder ein Sattel zwischen ihnen liegt». On pourrait dire tout au plus que les cornes qui émergent du milieu du front et qui se touchent à leur naissance n'apparaissent plus en plein empire. Le type hellénistique est défini seulement comme différent du type classicisant sans autre précision. En fait, pendant l'époque hellénistique, existent à la fois le type représenté par Matz (sa fig. 7), illustré par un plat de type calénien où les cornes sont petites et placées bas, et le type du buste de Capoue où les cornes sont haut placées (particularité classicisante), évasées et longues, «mächtig ausladend» et «weit herabhängend» (particularité post-claudienne et flavienne). D'autre part, cette dernière caractéristique du type «post-classicisant» n'apparaît plus en fait sur la plupart des monuments datés de cette époque¹¹⁰.

F. Matz propose une seconde division encore plus contestable : il sépare les représentations impériales en catégories stylistiques bien distinctes. Ainsi, au I^{er} siècle après J.-C., en période julio-claudienne, le type est défini «fest und klar normiert», alors que plus tard il est considéré «plastisch-pathetisch»¹¹¹. Pour Matz donc, les *clipei* du Forum d'Auguste datent d'une restauration faite à l'époque de Trajan, car ils ne cadrent pas avec l'idée qu'il se fait du classicisme augustéen. Les reliefs de Tarragone, datés par lui de l'époque néronienne-flavienne, sont inclus dans le second type. De plus, il n'est pas juste de conclure que l'iconographie de *Jupiter-Ammon* n'était pas encore utilisée dans l'art monumental julio-claudien, car dans une restauration postérieure on aurait très probablement repris l'ancienne décoration augustéenne.

De telles catégories stylistiques et iconographiques sont bien trop schématiques : elles ne répondent pas à la réalité. L'exemple suivant, très proche de celui de *Jupiter-Ammon*, l'illustre également. Dans l'iconographie de Sérapis, on a distingué aussi deux types différents, l'un hellénistique, l'autre impérial. Or, le second type apparaît déjà en période hellénistique. Preuve en est cette statuette plus petite que nature (de moitié environ) qui provient du Sérapeum de Délos¹¹².

La division en «klassizistisch-fest normiert» et en «plastisch-pathetisch» correspond, disons-le, au développement stylistique connu de l'art du I^{er} siècle après J.-C.. A plusieurs reprises, on a prouvé depuis que ces catégories sont trop rigides, et que des tendances stylistiques différentes ont pu se côtoyer¹¹³. Je me suis permis d'insister sur ce point car, le plus souvent, on a admis sans critique les résultats obtenus par Matz et ceux-ci ont fortement influencé les datations. Les masques qui ornent les *clipei* du Forum d'Auguste ne répondent naturellement pas à une intention semblable à celle p.e. de la frise de l'*Ara Pacis*. L'énoncé dut être différent. Il est compréhensible que les visages n'aient plus cet aspect caricatural qu'ils avaient à l'époque de Marius, qui d'ailleurs fit pendre un vrai trophée. Mais l'intention d'Auguste était la même et la représentation artistique devait être plus expressive que celle qui est illustrée par une figure de l'*Ara Pacis*. D'ailleurs, il faut penser à des modèles encore hellénistiques, d'où le style «baroque» : voir par exemple les *clipei* contemporains de l'arc de Rimini¹¹⁴.

109 Nouvelles propositions de datation pour les reliefs Campana basée sur les trouvailles faites aux temples du Largo Argentina, voir M.J. Strazzulla in Convegno (Siena, 1976) cité à note 38. Ead., en préparation, les reliefs du Largo Argentina pour le Bull. Com.

110 Sur une tête hellénistique d'Égypte par exemple : de petites cornes émergent des tempes, voir A. Adriani, *Repertorio dell'Egitto greco-romano* II, Palermo, 1961, p. 26, no 178. En se fondant sur Matz, les masques ammoniens de Tarragone et de Mérida, à petites cornes, seraient également difficiles à classer. De plus, ses définitions ne concordent pas avec les exemples du Nord de l'Adriatique datés du II^e s. Le buste de Capoue est cité à la note 48.

111 F. Matz, *op. cit.* (note 41), p. 26.

112 W. Hornbostel, *Sarapis*, Leiden, 1973, pp. 9, 80, 208 s. pense que la petite statuette représente plutôt un prêtre du culte de Sérapis. Pour ma part, j'aimerais relever que, si le prototype remplaçait déjà le type à mèches torsadées («Fransentypus») (Hornbostel, p. 80), il ne pouvait qu'imiter la chevelure de la statuette cultuelle de Sérapis. En plus des abondantes références critiques faites par l'auteur, voir C. Rolley, *Les cultes égyptiens à Thasos*, in BCH 92, 1, 1968, p. 191, M. Malaise, *Problèmes soulevés par l'iconographie de Sérapis*, in Latomus 34, 1-2, 1975, p. 383 ss.

113 Pour la période julio-claudienne, cf. par exemple B. Palma, *Il rilievo tipo «Grimani» da Palestrina*, in Prospettiva 6, 1976, p. 46 ss. Pour la période flavienne voir surtout E. La Rocca, *Un frammento dell'arco di Tito al Circo Massimo*, in Bull. Mus. Com. Roma, 21, 1974, p. 1 s. Voir aussi F. Magi, *Brevi Osservazioni su di una nuova datazione dei rilievi della Cancelleria*, in RM 80, 1973, p. 289 s.

114 P. G. Pasini, G. A. Mansuelli, *op. cit.* (note 51), fig. 7-8.

Ce type de relief se caractérise donc par un premier groupe qui est né avec les représentations du Forum d'Auguste, au moment du règne d'Auguste¹¹⁵. Il n'y a aucune raison pour dater en période néronienne-flavienne les *clipei* de Tarragone. Si le temple a été consacré au début du règne de Tibère, la décoration du portique peut très bien dater de l'époque julio-claudienne; il est même possible qu'on ait projeté l'ensemble sous Auguste. Les reliefs de Mérida sont plus tardifs, peut être flaviens déjà. Selon *Espérandieu*, le *clipeus* de Caderousse date du I^{er} siècle : il pourrait même avoir été exécuté dans la première moitié du I^{er} siècle.

Les représentations françaises et suisses, qui sont issues de celle d'Arles, constituent un second groupe. Historiquement, on les a datées de l'époque flavienne : les formes ornementales¹¹⁶ cadrent aussi avec cette datation, car elles n'entrent certainement pas dans la décoration du II^e siècle. En conclusion, il nous faut situer les *clipei* d'Avenches à une période voisine de ceux d'Arles et ceci pour deux raisons : d'une part, ils ont pour base un modèle commun et d'autre part, celui-ci a été utilisé alors qu'il n'avait pas subi la moindre déformation. L'exemplaire de Vienne nous montre ce qu'est devenu le motif un siècle plus tard au moins. Les deux masques d'*Ammon* prouvent qu'ils proviennent d'un atelier indigène peu accoutumé aux représentations figurées. Dans ce même contexte, au I^{er} siècle encore, je situerai aussi les pièces de Genève et de Versoix et, pour autant que leur état fragmentaire permette une telle classification, je les ferai peut-être même précéder celles d'Avenches.

115 P. Zanker, *Forum Augustum*, cité à la note 75.

116 Voir H. von Blanckenhagen, *Flavische Architektur und ihre Dekoration*, Berlin, 1940. Voir aussi Ch. Leon, *Die Bauornamentik des Trajansforum und ihre Stellung in der früh- und mittelkaiserzeitlichen Architekturdekoration Roms*, Wien, 1971, p. 87 ss. Utilisation typique du trépan, voir B. Götze, *Ein römisches Rundgrab in Falerii*, Stuttgart, 1939, fig. 30, très proche de celle de l'exemple d'Arles; de plus, fig. 27, bloc provenant du Capitole de Brescia; fig. 1 ss., tombe de Falerii; la dentelure des feuilles, sur les exemples cités est comparable à celle du bloc d'architrave du temple d'Avenches, (*Bull. Pro Aventico* 9, 1907, pl. V.) cat. 1-13.

ADDENDUM :

Au moment de mettre ce texte sous presse, M. Philippe Bridel m'a aimablement communiqué sa découverte d'un fragment non inventorié, qui pourrait appartenir à l'autel du temple (voir les nos. 26-28 b du catalogue) (pl. 36). Ses dimensions sont les suivantes : L. 52 cm; h. 35 cm; larg. 39 cm; prof. du relief \pm 9 cm. Joint gauche et lit de pose sont brisés. Au sommet de la cassure subsiste la moitié d'un trou de louve (L. cons. 11,5, prof. 6,4, larg. 1,8). Ce bloc présente le même type de guirlande de fruits que les autres pièces de l'autel. La guirlande forme un angle presque droit; elle est enveloppée d'une bandelette.

COMMENTAIRES SUR QUELQUES AUTRES SCULPTURES DÉCOUVERTES DANS LE TEMPLE DE LA GRANGE DES DIMES

MARTIN BOSSERT

Quatre fragments de sculpture (sc. 9-12, pl. 33-35) furent découverts lors des fouilles entreprises par W. Cart entre 1905 et 1906; les pièces sc. 1 (= M. Verzar cat. no 31, pl. 26,1) et sc. 3 (= cat. no 32, pl. 28) furent trouvées au cours de nouvelles fouilles, entre 1963 et 1965.

Contrairement aux pièces étudiées par Monika Verzar, les fragments sculptés sc. 1, 3, 10-12 ne peuvent pas être attribués directement au temple. Le fragment sc. 9 est le seul qui ait pu appartenir au décor du temple.

La discussion des deux trouvailles récentes constitue notre objectif principal¹. Ces deux découvertes sont étroitement liées entre elles, et leur importance pour Avenches est considérable.

DES FRAGMENTS DE COLONNES DE JUPITER A L'ANGUIPEDE A AVENCHES ?

Le fragment sc. 1 provient peut-être d'une colonne de Jupiter à l'anguipède, le fragment sc. 3 très probablement². Ces monuments sacrés sont répandus principalement en Rhénanie, en Wurtemberg et en Alsace³; le monument de Zürich-Lindenhof est le seul de ce genre connu jusqu'ici en Suisse⁴.

Nous discuterons en outre six fragments provenant d'autres lieux de trouvaille (sc. 4-8; pl. 29-32), qui appartiennent probablement au même contexte que les pièces sc. 1 et 3.

¹ J'ai déjà commenté les pièces sc. 10-12 dans le cadre de mon mémoire de licence sur les sculptures en ronde bosse d'Avenches (catalogue achevé, commentaire en préparation). Une étude détaillée des pièces sc. 1-9, en particulier leur classification stylistique et chronologique, sera présentée dans ma thèse sur les fragments d'architecture et les reliefs à décor figuré d'Avenches.

² Les différentes dimensions laissent supposer qu'il y avait deux monuments. Sur les colonnes de Jupiter en général : F. Hertlein, *Die Iuppitergigantensäulen* (1910); F. Koepf, *Römische Bildkunst am Rhein und an der Donau*, 13. Ber. RGK 1921, 27 ss.; F. Drexel, *Götterverehrung im römischen Germanien*, 13. Ber. RGK 1922, 54 ss.; F. Koepf, *Die Weihedenkmäler, Germania Romana* 4, 1928², 11 ss.; G. Behrens, *Zur Frage der Iuppitergigantensäulen*, *Germania* 16, 1932, 28 ss.; H. Klumbach, *Der römische Skulpturenfund von Hausen an der Zaber, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 5, 1973, m ss.; G. Bauchhens, *Zur Entstehung der Iuppitergigantensäulen*, *Archäologisches Korrespondenzblatt* 4, 1974, 359 ss. (résumé d'une thèse inédite de Würzburg 1973). Abrégé ici «Bauchhens»; Ph. Filtzinger, *Die Iuppitergigantensäule von Walheim, Fundberichte aus Baden-Württemberg* 1, 1974, 437 ss. (abrégé ici «Filtzinger»). G. Bauchhens, *Jupitergigantensäulen* (1976).

³ A ce sujet voir E. Espérandieu, *La colonne d'Yzeures*, *Rev. Arch.* 20, 1912, 213 fig. 2-3 (cartes peu lisibles !). Behrens op. cit. (note précédente) 35; Bauchhens 359; Idem, op. cit. (supra note 2 in fine) carte de répartition. Filtzinger 445. Il faut désormais ajouter à ces monuments celui de Vienne-en-Val (Loiret) : cf. J. Debal, *Vienne-en-Val*, *Revue de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, N.s.t. V, no 42, 1973, que nous n'avons pas encore pu consulter; compte-rendu in *Archéologia*, 105, avril 1977, 74-75.

⁴ E. Vogt, *Der Lindenhof in Zürich* (1948) 140 ss. pl. 31, 5-6; Schw. Landesmuseum Zürich, *Jber.* 70, 1961, 180 fig. 10. R. Degen, *Antike Religionen, frühes Christentum*, in Bd. 5, 1976 : *Die römische Epoche*, 137 et fig. 24.

Sc. 1

Torse d'Hercule (?) En relief, plus grand que nature (pl. 26,1 et 27) Avenches, dépôt.
Inv. 1831 (anc. 65/9560)

Trouvé en 1965 devant la face est du temple, entre le captage de la source et l'autel, en situation secondaire.

H. 60 cm; larg. (du lit d'attente) 47 cm; larg. max. hors tout 57 cm. larg. max. du corps 52 cm, prof. max. 45 cm; h. max. du relief 13 cm.

Calcaire coquillier jaune (Hauterivien), partiellement altéré. Faces arrière et latérales en grande partie brisées; le fond du relief est conservé en quelques endroits. Les faces supérieure et inférieure sont dressées et lissées grossièrement. Le côté gauche et la région pubienne sont endommagés. Utilisation du trépan courant pour dégager le pourtour du corps, forages par points sur les poils du pubis.

Le dieu nu, représenté de face et considérablement plus grand que nature, était sculpté sur cinq à six blocs d'assises superposés⁵. Sur le bloc conservé figure la région des hanches (départ des cuisses visible, arête supérieure au-dessus du nombril). La main gauche repose sur la hanche. Les bourrelets de la hanche droite, la région du ventre et les plis de la peau au-dessus de la main gauche sont d'un modelé ferme. Le nombril est indiqué par un creux. Des canaux de forage profonds forment une limite nette entre la figure et le fond du relief. L'attitude de la statue colossale d'Avenches se restitue sans difficulté; le personnage représenté est Hercule⁶. Le poids reposait essentiellement sur la jambe droite, la jambe gauche, soulevée légèrement s'écartait vers l'extérieur. Les plis de la peau au-dessus de la main gauche suggèrent que le torse était légèrement incliné vers la gauche. La comparaison avec les parallèles de Worms, Bingen et Creuznach indique que le bras droit, perdu, était déployé vers le bas, où il reposait sur la massue. Hercule portait sa peau de lion sur l'avant-bras gauche, à moins qu'elle ait été suspendue dans son dos et retenue, en bas, par le bras.

Sc. 2

Bloc avec tête colossale de Sol (pl. 26,2)

Avenches, Musée. Inv. 1834 (anc. 201) (7). Trouvé à Avenches avant 1952.

H. max. 67,5 cm, larg. max. 95,5 cm, épais. (relief inclus) 31 cm, h. du relief 14 cm.

Même pierre.

Faces latérales et inférieure partiellement ruinées; les rayons sont en partie détruits, le nez, la bouche et le menton endommagés. Les cheveux, les yeux, les narines et la bouche sont forés. L'orthostate représente la tête du Dieu-Soleil vue de face, avec le départ du cou et des épaules. La chevelure bouclée est divisée en deux rangées horizontales; les grands yeux aux pupilles forées sont délimités par de larges paupières; les joues, le front et le menton sont d'un modelé ferme.

Par son style le relief est très proche des masques de Jupiter-Ammon de la Grange des Dîmes (pl. 11,2 et 12, 1)⁸. En raison de ses dimensions (h. de la tête 56 cm et 52 cm) la plaque ne peut guère en faire partie. Elle provient d'un monument composé de plusieurs assises.

Sc. 3

Partie inférieure d'une tête de géant (?) barbu (pl. 28, 1-2) Avenches, dépôt. Inv. 1832.

Trouvé en 1965 dans le temple de la Grange des dîmes.

⁵ Cf. les colonnes de Jupiter à l'anguipède de Zürich-Lindenhof et de Merten : Vogt op. cit. (note précédente) 141 fig. 129, pl. 31, 5-6; Espérandieu 5, 452 ss. no 4425. «Pierres aux quatre dieux», le plus souvent en un bloc, cf. note suivante.

⁶ Cf. surtout les «pierres aux quatre dieux» de Worms, Bingen et Creuznach : Espérandieu 8, 101 no 6029; 161 no 6124; 185 no 6161.

⁷ E. Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques Antiquités de la Suisse...*, Berne, 1788, p. 11; Idem, *Antiquités de la Suisse*, atlas de dessins originaux à la plume, coloriés, sans date, mais d'après 1786/ Berne, Burgerbibliothek, Ms Hist. Helv. XXIa 91, pl. 18. «Fontaine dans la Cour du Château à Avenches composée de Fragments antiques». 1874. Dessin original colorié de E. Ritter. *Bursian* 36, pl. 10 no 1; Martin, *Catalogue*, 4 no 20; Dunant, *Guide*, 16, pl. 2 no 1; Espérandieu 7, 103 no 5425; W. Deonna, *L'art romain en Suisse* (1942) fig. 77; M. Guisan, *Aspect de la production artistique à Avenches : Un groupe de sculptures en pierre locale* (Mémoire de licence, Lausanne 1973) 12, 30, pl. 5.

⁸ Cf. supra M. Verzar, p. : «Le même atelier». Datation dans les dernières décennies du 1er s. apr. J.-C. (p.).

H. max. 23 cm, larg. 20,5 cm, épais. max. 18 cm. Calcaire jaune du Jura (Hauterivien); oolithique avec traces de spath.

Cassé au cou, surfaces arrière et latérales brisées. Le nez, les lèvres et les poils de la barbe sont endommagés. Concrétions sur la partie gauche du visage. Traces de laie ou de gradine. La face supérieure, finement piquetée forme un pan oblique de l'oreille gauche à la joue droite. Bouche et narines sont forées.

Ce fragment de sculpture faisait probablement partie d'une tête de géant⁹, violemment rejetée en arrière; la bouche est grande ouverte et, crispée par la douleur, laisse apparaître les dents. Dans la partie gauche du visage, on notera un élément légèrement bombé, alors que dans la partie droite, une arête vive est encore conservée. Selon toute vraisemblance ce sont là les restes des deux jambes d'un cheval; il faudrait donc restituer un cavalier à l'anguipède¹⁰. La longueur inhabituelle du cou et le rendu grossier des poils de la barbe démontrent que la sculpture devait être vue d'en bas¹¹. La partie supérieure du crâne était travaillée dans un autre bloc.

Sc. 4-7. Quatre fragments de tambours d'une colonne à écailles (pl. 29-30). Les fragments furent trouvés avant 1852, date de l'ouverture du musée. Pas d'autres indications.

Sc. 4

Avenches, dépôt. Inv. 1836 (anc. 146) (pl. 29-30)

H. max. 39 cm, épais. max. 25 cm, diam. 46 cm, écailles : 6 x 9 cm. La pierre des fragments sc. 4-7 est la même que celle du fragment sc. 3. Cassures en haut et à l'arrière; un grand éclat de la surface du fût manque. La surface inférieure est dressée à la laie ou à la gradine; restes de mortier.

Sc. 5

Avenches. Inv. 1837 (pl. 29,2).

H. max. 34 cm, épais. max. 27 cm, diam. env. 45 cm, écailles plus petites : 6 x 8 cm.

Cassé en haut et à l'arrière. Traces rougeâtres et noires par endroits (incendie ?). Travail analogue¹². Mortier sur la face inférieure. Ce tambour de colonne, légèrement plus petit, reposait probablement sur le précédent. Le long des cassures verticales, on peut reconnaître des bandes grossièrement sculptées, larges d'env. 7 cm.

Sc. 6 - 7

Avenches, en dépôt dans le jardin du musée. Inv. 1838 a - b (pl. 30,1 - 2).

Ces deux fragments sont jointifs. H. max. 32 cm, larg. max. 36 cm., diam. 44 cm., écailles : 5,5 x 7 cm, trou de goujon carré au lit d'attente du fragment sc. 6 (8 x 4,5 cm); larg. de la bande : 6,5 cm.

Face inférieure brisée, surface du fût largement épaufrée; travail analogue.

Le motif à écailles est divisé par deux bandes verticales, grossièrement sculptées et peut-être cachées par un galon métallique, ou un décor stuqué. La colonne, conservée sur une hauteur d'env. 1.05 m., s'amincissait régulièrement de bas en haut, ou présentait peut-être un renflement à mi-hauteur (entasis). Les fragments sc. 4 - 7 proviennent probablement de trois tambours superposés.

Sc. 8

Chapiteau à bustes (pl. 31-32). Avenches, en dépôt dans le jardin du musée. Inv. 1835 (anc. 3121¹³). Trouvé en 1899 dans le théâtre. H. 60 cm, larg. et épais. en haut 66 cm., diam. en bas 36 cm. La face supérieure présente une cavité destinée à recevoir une plaque rectangulaire (env. 81 x 42 x 3 cm.). Même pierre que les pièces 3 - 7. La cavité est grossièrement piquetée.

⁹ L'interprétation comme volute figurée d'un chapiteau ne me semble pas vraisemblable.

¹⁰ En ce qui concerne l'attitude de la tête du géant, voir surtout le groupe de Jupiter à l'anguipède de Neuweiler : Espérandieu 7, 247 no 5700. Voir aussi le groupe d'Epinal : 6, 134 ss. no 4768.

¹¹ Cf. Koepf, *Germania Romana*, op. cit. (supra note 2) 18; Klumbach, op. cit. (supra note 2) 30, pl. 12.

¹² Les espaces entre les dents de la laie ou de la gradine concordent, 3 mm.

¹³ E. v. Mercklin, *Antike Figuralkapitelle* (1962) 85, 95 no 232 fig. 445 (avec bibliographie antérieure). Voir surtout le chapiteau à bustes de Martigny : 95 no 233 fig. 443-444.

L'un des côtés, grossièrement travaillé, porte des traces de laie ou de gradine et des refouillements¹⁴. La partie inférieure du chapiteau est décorée d'une double couronne de feuilles repliées en avant; dans la zone supérieure, des bustes masculins et drapés sont figurés sur trois des quatre faces. Le quatrième buste, qui ne devait probablement pas être visible, n'est qu'ébauché. Quatre aigles ornaient les angles du chapiteau. Les dimensions du torse colossal d'Hercule (sc. 1, pl. 26,1) ne correspondent pas à celles des fragments sc. 3 - 8 (pl. 28-30, et le monument auquel il faut attribuer ce relief devait être environ deux fois plus grand que celui qui portait les autres fragments.

Peut-être le torse d'Hercule appartenait-il à un «monument aux quatre dieux», composé de 5 à 6 assises. Il n'est cependant plus possible d'en fournir la preuve absolue, les faces arrière et latérales étant brisées. L'attitude d'Hercule sur de tels monuments est le plus souvent celle que nous avons décrite, même si la position varie parfois un peu¹⁵. Les blocs portant les reliefs d'Hercule et de Sol (sc. 1 et 2) seraient-ils des éléments de la même base d'une colonne monumentale ?

La matière, la hauteur du relief et les sujets¹⁶ justifieraient une telle supposition, mais de considérables différences de taille s'y opposent : la tête de Sol mesure 56 cm. (sans le nimbe), celle d'Hercule variait entre 40 et 45 cm¹⁷; la hauteur restituée de la base est de 3,1 m.¹⁸, alors que la figure de Sol devait déjà mesurer, à elle seule, 3,6 m. de hauteur.

Les «pierres aux quatre dieux» servaient de base aux colonnes de Jupiter à l'anguipède. Elles sont typiques de la Germania Superior, province à laquelle appartient Aventicum; le torse sc. 1 et les fragments sc. 3 - 8 devraient donc être attribués de préférence à une colonne de Jupiter à l'anguipède²⁰.

La colonne votive de Zurich, l'un des exemples les plus méridionaux, se différencie de la plupart des parallèles par sa monumentalité. Sa hauteur totale mesurait au moins 20 m.²¹. Si nous admettons que le torse d'Hercule trouvé à Avenches faisait partie d'une colonne de Jupiter à l'anguipède, sa hauteur totale devait atteindre environ 19,8 m. Ces mesures, correspondant à peu près à celles du monument de Zurich, ont été obtenues par extrapolation, en se basant sur les dimensions de la colonne de Jupiter à l'anguipède érigée par Caius Vettius Connougus à Hausen an der Zaber²².

D'après leurs dimensions, leur matière et leur exécution, les quatre fragments de colonne à écailles (sc. 4 - 7, pl. 29-30), le chapiteau figuré (sc. 8, pl. 31-32) et la tête barbue (sc. 3,

¹⁴ Le travail concorde bien avec celui des tambours de colonne, tout comme l'espacement des dents de la laie ou de la gradine (3-4 mm).

¹⁵ Cf. supra note 6 et Filtzinger 446 fig. 7.

¹⁶ Le choix et la disposition des quatre divinités est en général le suivant : Sur l'avant, Junon; sur l'arrière, Hercule; à gauche, Mercure; à droite, Minerve. Cf. Bauchhenss 361. Sol est plutôt rare sur les «pierres aux quatre dieux»; cf. Mayence : Espérandieu 7, 267 ss. no 5727 (accompagné de Luna et Fortuna, et avec une dédicace à Jupiter Optimus Maximus et à Juno Regina). Pour les différentes interprétations de ce relief par Bursian, Martin et Dunant, cf. loc. cit. (supra note 7) : «acrotère de toit» (!); «revêtement de mur ou de façade».

¹⁷ «Pierre aux quatre dieux» de Creuznach (supra note 6) : Hauteur de la tête sur la fig. : 1,8 cm; hauteur de la partie des hanches : 2,5 cm; hauteur de la pièce sc. 1 : 60 cm. Hauteur de la tête d'Avenches : 1,8 : 2,5 = x : 60.

$$x \frac{1,8 \times 12}{0,5} = 43,2 \text{ cm}$$

La datation parle probablement aussi en défaveur d'une attribution au même monument, cf. infra p. 7 et supra note 8.

¹⁸ Comparaison avec le même exemple qu'à la note précédente, où la hauteur de la base vaut 13 cm.

$$13 : 2,5 = x : 60 \\ \text{Hauteur de la base d'Avenches : } 13 : 2,5 = x : 60. x = \frac{13 \times 12}{0,5} = 3,11 \text{ m}$$

¹⁹ Cf. Sol à Mayence, supra note 16. Hauteur de la figure sur l'illustration 18 cm, hauteur de la tête sans l'auréole 2,8 cm.

¹⁸ : 2,8 = x : 56; hauteur restituée de la figure du Sol d'Avenches : x $\frac{18 \times 20}{1} = 3,6 \text{ m.}$

Selon l'avis de M. Ph. Bridel, Fribourg, le bloc appartiendrait plutôt au décor d'un bâtiment. Cf. supra note 16.

²⁰ Sur la typologie et les modèles, cf. Bauchhenss 359 ss.

²¹ Cf. supra note 5

²² Klumbach, op. cit. (supra note 2) 12 ss.; cf. surtout annexe (éch. 1 : 10). Hauteur totale 7,45 m., hauteur de la base 1,17 m. Cf. supra note 18. 7,45 : 1,17 = x x 3,11

$$\text{Hauteur totale restituée du monument d'Avenches : } x = \frac{7,45 \times 3,11}{1,17} = 19,8 \text{ m.}$$

pl. 28) semblent faire partie du même monument, très probablement une colonne de Jupiter à l'anguipède.

La combinaison d'un chapiteau à bustes avec un groupe de cavalier au géant est très répandue, mais elle n'est pas canonique²³. Dans le cas des fragments d'Avenches cette possibilité est cependant la plus probable. La cavité ménagée au lit d'attente du chapiteau, et prévue pour recevoir une plaque rectangulaire, est un élément qui vient appuyer cette hypothèse (pl. 32,1). Le rendu de la chevelure (pl. ...), ainsi que les dimensions²⁴ de la tête barbue s'accordent très bien avec les bustes.

En règle générale, les colonnes à écailles sont trouvées conjointement à des groupes de Jupiter à l'anguipède²⁵. La comparaison avec le monument sacré de Heddernheim nous donne pour la colonne d'Avenches une hauteur de 2,3 m.²⁶, un diamètre d'environ 46-47 cm. au bas du fût ou à hauteur du renflement maximum²⁷; la hauteur totale du monument était de quelque 9 m.²⁸. Le côté grossièrement travaillé du chapiteau présente, au-dessous du buste, une face dressée au lieu de feuilles (pl. 31,2). La colonne monumentale n'était donc pas tout à fait isolée, mais peut-être adossée contre une corniche, en tête de mur²⁹.

La « pierre aux quatre dieux » de Mayence-Kastel, qui faisait partie d'une colonne de Jupiter à l'anguipède, est le premier exemple daté par une inscription (vers 170 apr. J.-C.). Plus tard, ces monuments apparaissent en grand nombre, et ils sont attestés jusqu'au milieu du IIIe s. apr. J.-C.³⁰.

Le torse en relief sc. 1, s'il faisait partie d'un tel monument, ne devrait pas être situé avant les dernières décennies du IIe s. apr. J.-C. E. v. Mercklin place le chapiteau figuré sc. 8 au milieu du IIIe s. apr. J.-C.³¹; le plus petit des monuments d'Avenches, serait donc l'une des colonnes de Jupiter à l'anguipède les plus tardives.

E. Vogt supposait que des colonnes de Jupiter à l'anguipède n'avaient pas seulement existé à Zürich-Lindenhof, mais aussi en d'autres lieux de la Suisse romaine³²; les fragments de sculptures d'Avenches semblent donc confirmer cette supposition. En Suisse (contrairement aux découvertes faites en Allemagne), de tels monuments n'ont encore jamais été trouvés dans des villas ou des habitats plus modestes.

Il est probable que les fragments découverts dans le temple de La Grange-des-Dîmes (sc. 1 et 3, pl. 26,1 et 28) n'y soient parvenus qu'en raison d'une utilisation secondaire. Il est en tout cas difficile de replacer la figure colossale d'Hercule dans l'élévation du temple³³. Les

²³ Cf. v. Mercklin, op. cit. (supra note 13), 85; pièces de comparaison 96 ss. : Bingen (no 239, fig. 466), Heddernheim (no 242, fig. 465), Neuenheim (no 245, fig. 464) et Creuznach (no 247-248, fig. 467-468). Les bustes de Neuenheim et d'Avenches (sc. 8) ne sont pas décrits de manière détaillée.

²⁴ Hauteur de la tête du géant d'Avenches, calculée d'après celle d'Epinal (supra note 10) : dimensions selon fig. p. 135 : menton-ailes du nez : 2 cm, hauteur de la tête 5,6 cm; Avenches : menton-ailes du nez : 10,8 cm, 5,6 : 2 = x : 10,8; hauteur de la tête : $x = \frac{5,6 \times 5,4}{2} = 30,2$ cm.

Hauteur des bustes du chapiteau sc. 8 : 28,5 cm.

²⁵ Cf. supra note 23 et infra 26. Pièces de comparaison : Mont-Doré : Espérandieu 2, 394 ss., no 1599-1600; Laon : Espérandieu 5, 86 no 3789; ce ne sont pas des colonnes de Jupiter à l'anguipède.

²⁶ Hauteur calculée sans la base ni la moulure intermédiaire, d'après Bauchhens 360, fig. 1 (hauteur du chapiteau/hauteur de la colonne 1 : 3,8 cm.) Avenches : 3,8 x 60 cm = 2,28 m.

²⁷ Cf. la même fig. : diam. supérieur de la colonne 0,7 cm, diam. inférieur 0,9 cm. Avenches : diam. inférieur du chapiteau 36 cm.
 $0,9 : 0,7 = x : 36$
diam. inférieur de la colonne : $x = \frac{36 \times 9}{7} = 46,3$ cm

²⁸ Cf. la même fig. : hauteur du chapiteau/hauteur totale = 1 : 15 cm. Hauteur du plus petit des monuments d'Avenches : 15 x 60 cm = 9 m.

²⁹ Je dois cette indication à M. Ph. Bridel, Fribourg. Cf. l'interprétation de v. Mercklin op. cit. (supra note 13) 95 : « fait partie de la colonnade supérieure du mur de scène (théâtre) ».

³⁰ Pour la datation, cf. Bauchhens 359; Filtzinger 463.

³¹ Cf. v. Mercklin, op. cit. (supra note 13), 95.

³² E. Vogt, op. cit. (supra note 4), 143.

³³ Cf. supra, M. Verzar, p. 25 et 28 et infra note 36.

nombreux fragments architecturaux retrouvés dans l'angle sud-est suggèrent l'existence en cet endroit d'un dépôt de chauxfournier³⁴ auquel le torse trouvé entre le captage de la source et l'autel était peut-être également destiné. Peut-être les deux monuments votifs avaient-ils été érigés à proximité du temple de la Grange-des-Dîmes³⁵.

Les colonnes de Jupiter à l'anguipède sont des offrandes privées faites par des particuliers ou des familles et ne doivent pas être interprétées comme des monuments officiels du culte impérial³⁶. Elles étaient érigées en l'honneur d'une divinité celtique de la lumière, dominant les puissances obscures et assimilée à Jupiter Optimus Maximus. Les éléments indigènes sont ici le dieu cavalier et le culte de l'arbre (la colonne à écailles), alors que les motifs de l'empereur triomphant, de la gigantomachie et de la colonne consacrée aux dieux sont d'origine romaine³⁷.

SCULPTURES TROUVEES LORS DES FOUILLES DE W. CART, 1905/1906

Sc. 9

Tête imberbe, femme ou enfant ? (pl. 35,2)

Avenches, musée. Inv. 1830 (anc. 4417)³⁸.

Trouvé «Derrière-la-Tour» (Troyon), ou à la Grange-des-Dîmes» (Cart), en 1905/6.

H. max. 20,2 cm, larg. max. (en haut) 17 cm, épais. max. 9 cm. Calcaire Hauterivien oolithique avec traces de spath. Surface lessivée. Cassure oblique en haut, passant au-dessus de l'oeil droit; nez et menton endommagés; les pupilles, les commissures intérieures des paupières, les narines et la bouche sont forés au trépan. Le visage, rond et joufflu, est représenté de face. Les grands yeux aux pupilles forées sont délimités par de larges paupières en forme de bandes. Une ride profonde est indiquée sous l'oeil droit. La bouche est ouverte. Cavité d'encastrement au-dessus du front. Les cheveux bouclés recouvrent une bonne partie des tempes.

Cette tête appartenait plutôt à un relief qu'à une sculpture en ronde bosse, les joues ne se resserrant pas vers l'arrière. La comparaison avec un fragment de modillon de Bordeaux³⁹ nous incite à supposer que ce fragment de relief pourrait provenir d'une console. Ou peut-être ornait-il le champ vertical d'un caisson, entre deux modillons⁴⁰. Les dimensions de la pièce rendent assez plausibles ces deux interprétations. Le listel en débord sur la chevelure doit être probablement interprété comme une moulure de couronnement. La partie inférieure de la tête est brisée; la console

³⁴ Idem, p. 31

³⁵ Le chapiteau sc. 8, qui faisait probablement partie du plus petit monument, fut découvert à env. 300 m. au sud-est du relief sc. 1, dans le théâtre, où il était peut-être en situation secondaire.
Dédicaces trouvées à proximité du temple de la Grange-des-Dîmes : inscription de Mercure, chapiteau des Lugoves. M. Verzar, supra p. les met en rapport avec le culte impérial célébré dans le temple. Mais les colonnes de Jupiter à l'anguipède ne sont pas des monuments officiels du culte impérial, en sorte que les fragments sc. 1 et 3 ne devaient pas faire partie du temple. Cf. supra p. note 33 et p. notes 36-37. Au sujet de la répartition des édifices sacrés à Avenches, cf. M. Verzar supra p. avec la note 19.

³⁶ Voir Koepp, *Germania Romana*, op. cit. (supra note 2) 15; Bauchhens 361; Filtzinger 443 ss.

³⁷ Bauchhens 363.

³⁸ W. Cart, *Le Temple gallo-romain de la Grange-des-Dîmes*, Bull. Pro Aventico 9, 1907, 10 no 4417; du même auteur, *Le temple gallo-romain de la Grange des dîmes à Avenches*, ASA 9, 1907, 293 ss.; M. Guisan, op. cit. (supra note 7), 14, pl. 7.

³⁹ *Espérandieu* 2, 200 no 1215.

⁴⁰ Cf. *Espérandieu* 13, 12 no 8104, pl. 16 (Saint-Bertrand-de-Comminges)

peut donc avoir été ornée aussi bien d'un masque que d'un buste complet.

La comparaison avec le traitement de la chevelure et le forage des cheveux des masques de Jupiter-Ammon (pl. ...) parle également en faveur d'une attribution de ces masques à l'ornementation du temple; ils sont sculptés dans le même calcaire Hauterivien.

Sc. 10

Statuette votive (pl. 35,1)

Sans no d'inv, perdue⁴².

Découverte en 1905 dans la Grange-des-Dîmes.

H. 12 cm. Calcaire. Cassée en bas ?

La figure, grossièrement sculptée tient une offrande dans ses mains⁴³. Le bourrelet ménagé autour du cou représente peut-être la bordure d'un vêtement. La statuette est probablement l'oeuvre d'un atelier indigène.

Sc. 11

Torse de jeune homme, pendant de la pièce sc. 12 (pl. 33). Avenches, dépôt. Inv. 1828 (anc. 4415)⁴⁴.

Découvert en 1906 Derrière-la-Tour, sur la parcelle Delessert, à env. 5 m/ de l'angle nord-ouest du temple.

H. conservée 24 cm., larg. max. (y compris l'amorce des bras) 31 cm., épais. 14 cm.

Marbre blanc à gros grains (de Luni ?).

Cassure inférieure rectiligne à la hauteur des hanches; la tête et une partie de l'épaule manquent. Le départ du cou est conservé sur le devant. Les bras sont perdus à partir des épaules. Le devant du torse est épaupré. Traces de concrétion. Surface polie.

Le torse nu, est incliné vers la droite et présente une légère torsion; l'épaule droite, légèrement abaissée, s'avance. Les deux bras étaient baissés, le gauche rejeté en arrière.

Le rendu de l'anatomie est assez flou : seules la poitrine et la colonne vertébrale sont indiquées. Les mêmes traits stylistiques se retrouvent avec la pièce sc. 12, qui fait pendant à celle-ci.

Sc. 12

Torse de jeune homme, pendant de la pièce sc. 11 (pl. 34). Avenches, dépôt. Inv. 1829 (anc. 4416)⁴⁵.

Même lieu de trouvaille que la précédente.

H. conservée 22 cm., larg. (y compris le départ du bras gauche) 29 cm., épais. 14 cm.

Même pierre.

Cassure rectiligne à la base de la cage thoracique; la tête manque; cassure oblique de l'épaule gauche au sein droit. Moignon du bras gauche conservé. Epaufrures assez importantes sur le devant. Traces de concrétion.

Le fragment conservé permet d'affirmer que l'attitude de ce torse correspondait bien à celle du précédent. Leurs dimensions sont à peu près identiques. Ces deux sculptures, qui ont été trouvées au même endroit, étaient probablement exposées côte à côte. Elles proviennent d'un même atelier, et sont vraisemblablement de facture locale.

⁴¹ Cf. p. ex. le modillon du temple du Cigognier : haut. de la tête 22,5 cm. Espérandieu 7, 95 no 5402

⁴² Espérandieu 7, 102 no 5423.

⁴³ Cf. Espérandieu 4, 451 no 3631.

⁴⁴ W. Cart op. cit. (supra note 38) 10 no 4415 et plan. Cf. sc. 12 et torse de jeune homme, Vaison, avec une attitude semblable : H. Rolland, Circonscription d'Aix-en-Provence (nord), Gallia 18, 1960, 281 s., fig. 30-31.

⁴⁵ W. Cart op. cit. (supra note 38) 10, no 4416 et plan.

ABREVIATIONS

AJA	American Journal of Archaeology
Arch. Anz.	Archäologischer Anzeiger, Beiblatt zum Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts
Arch. Class.	Archeologia Classica, Roma
Arch. Esp. Arq.	Archivo Español de Arqueología
ASSPA	Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie
Arte Ant. e Mod.	Arte Antica e Moderna
Atti CeSDIR	Centro Studi e Documentazione sull'Italia romana, Atti, Cisalpino Milano
Atti Mem. Soc. Istriana	Atti e memorie della Società Istriana di Archeologia e Storia Patria (N.S.)
BCH	Bulletin de Correspondance Hellénique
Boll. Mus. Com. Roma	Bollettino dei Musei Comunali di Roma
Bonner Jb.	Bonner Jahrbücher des Rheinischen Landesmuseums in Bonn und des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinland
Bull. Pro Aventico	Bulletin de l'Association Pro Aventico
Bursian	C. Bursian, Aventicum Helvetiorum, in Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft 16, 1, Heft 1, Zürich 1867
Cart	W. Cart, Le temple gallo romain de la «Grange du Dîme» à Avenches, in Bull. Pro Aventico 9, 1907, p. 3 ss.
CRAI	Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Paris
Dunant	E. Dunant, Guide illustré du Musée d'Avenches Genève 1900
Espérandieu	E. Espérandieu, Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine
Helbig	W. Helbig, Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom, 4 vols Tübingen 1963 ⁴
Helv. Arch.	Helvetia Archaeologica, Archéologie en Suisse
JRS	The Journal of Roman Studies
Martin	L. Martin, Catalogue-guide du Musée (marbres et mosaïques), in Bull. Pro Aventico 4, 1891, p. 3 ss.
Mus. Helv.	Museum Helveticum, Revue Suisse pour l'Etude de l'Antiquité Classique
Par. Pass.	Parola del Passato, Rivista di Studi Classici
Plan A. Rosset	E. Secrétan, Le plan d'Aventicum, in Bull. Pro Aventico 2, 1888 entre p. 56 et 57.
RE	Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft
Rend. Ist. Lomb.	Rendiconti del Reale Istituto Lombardo di Scienze e Lettere.
Rend. Pont. Accad.	Atti della Pontificia Accademia Romana (serie III) Rendiconti
Rev. Arch.	Revue Archéologique
Rev. Arch. du Centre	Revue Archéologique du Centre consacré aux Antiquités Nationales, Vichy

Rev. Et. Lat.

RM

Roscher

RSH

Stähelin

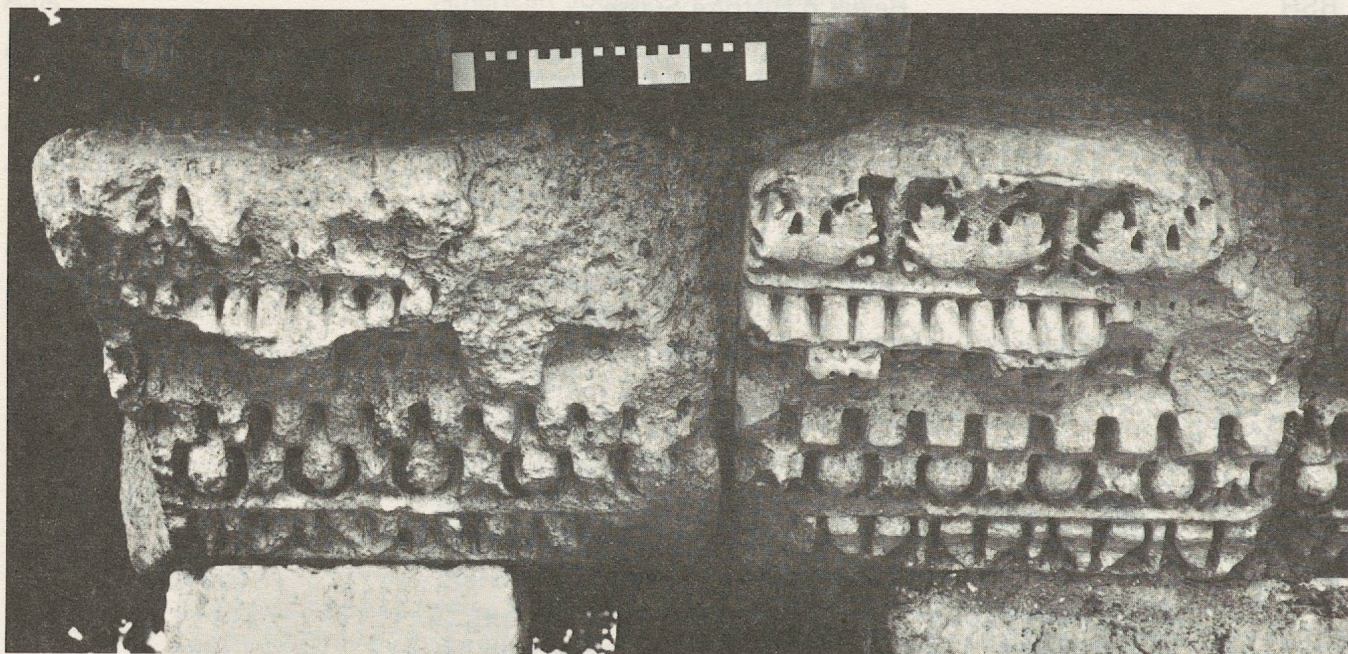
Revue des Etudes Latines

Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische
Abteilung

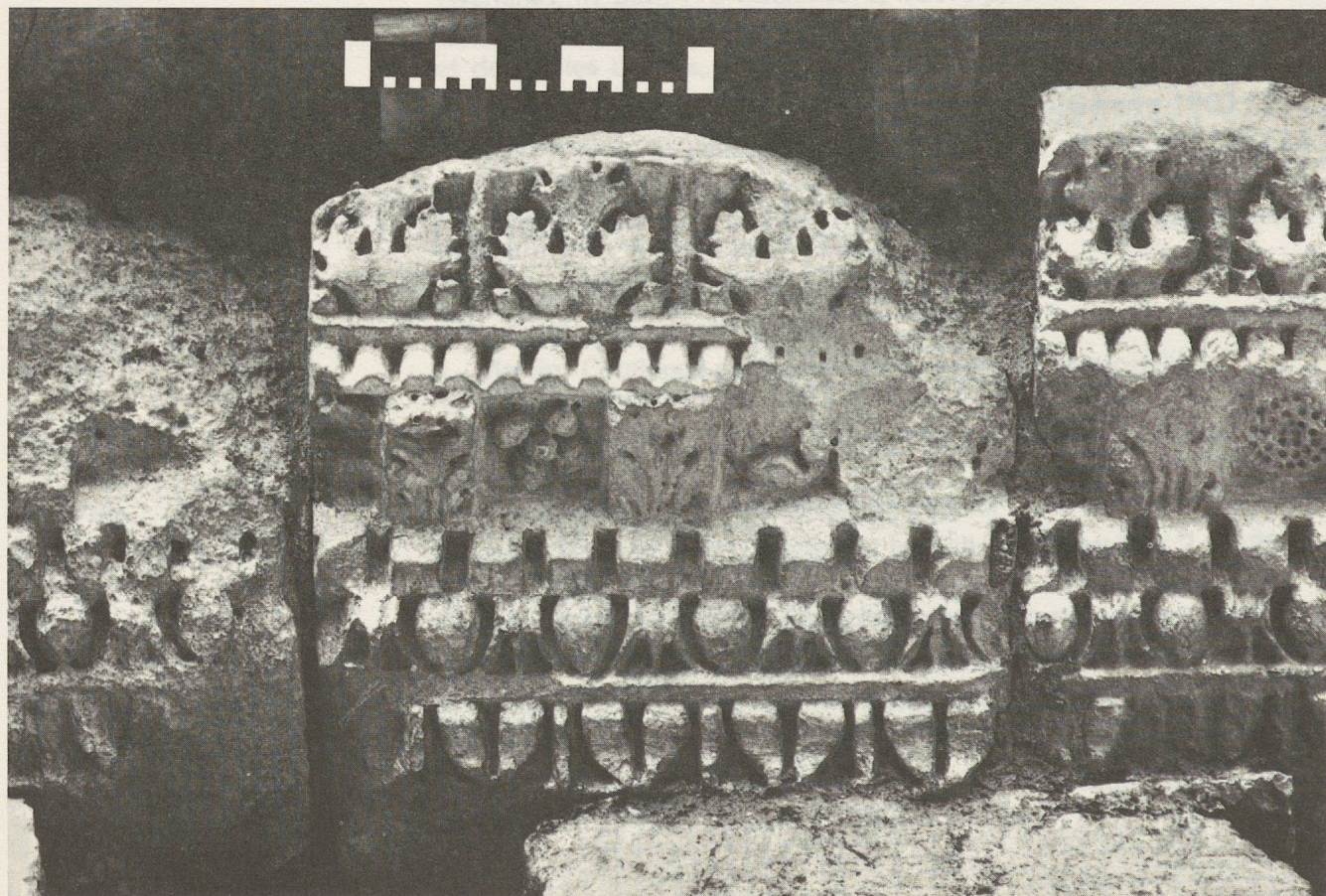
W.H. Roscher, Ausführliches Lexikon der griechisch-römischen
Mythologie, 1916-1924

Revue d'Histoire Suisse

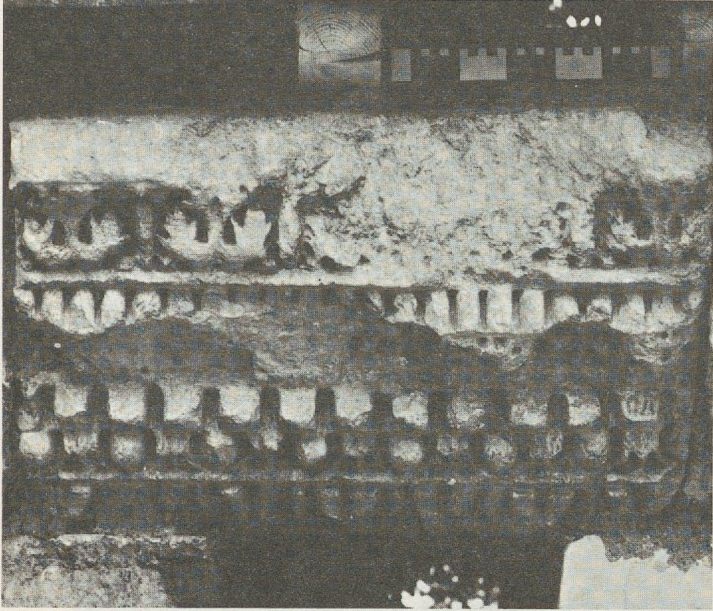
F. Stähelin, Die Schweiz in römischer Zeit, Basel 1948³



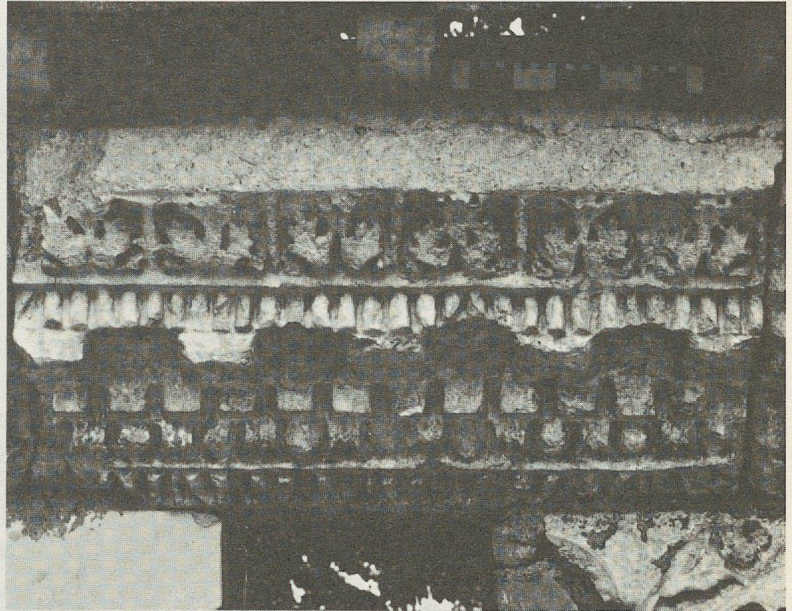
(à g, catalogue 1; à dr., cat. 2; p. 9)



(cat. 2, p. 9)

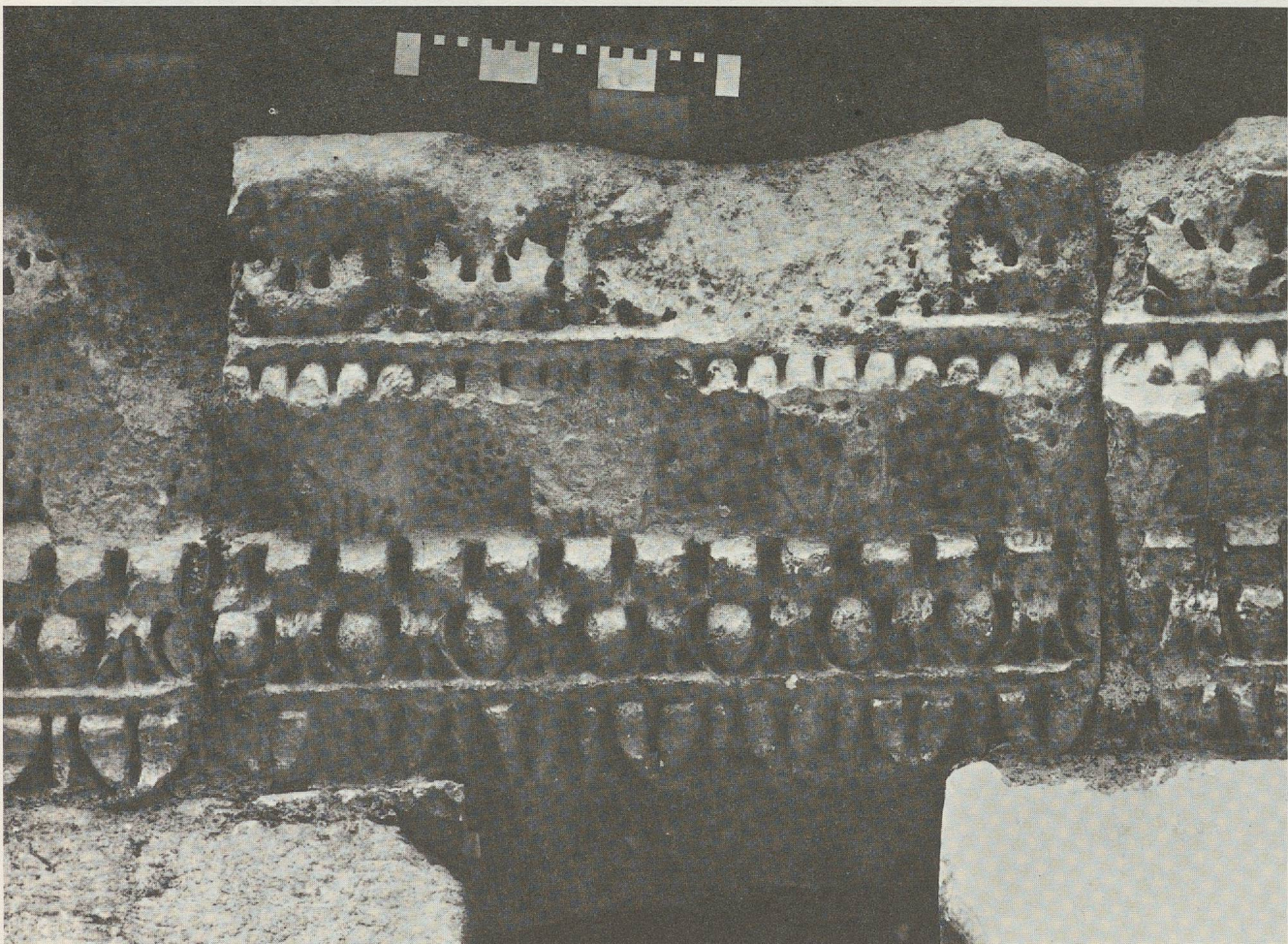


(cat. 3, p. 9)



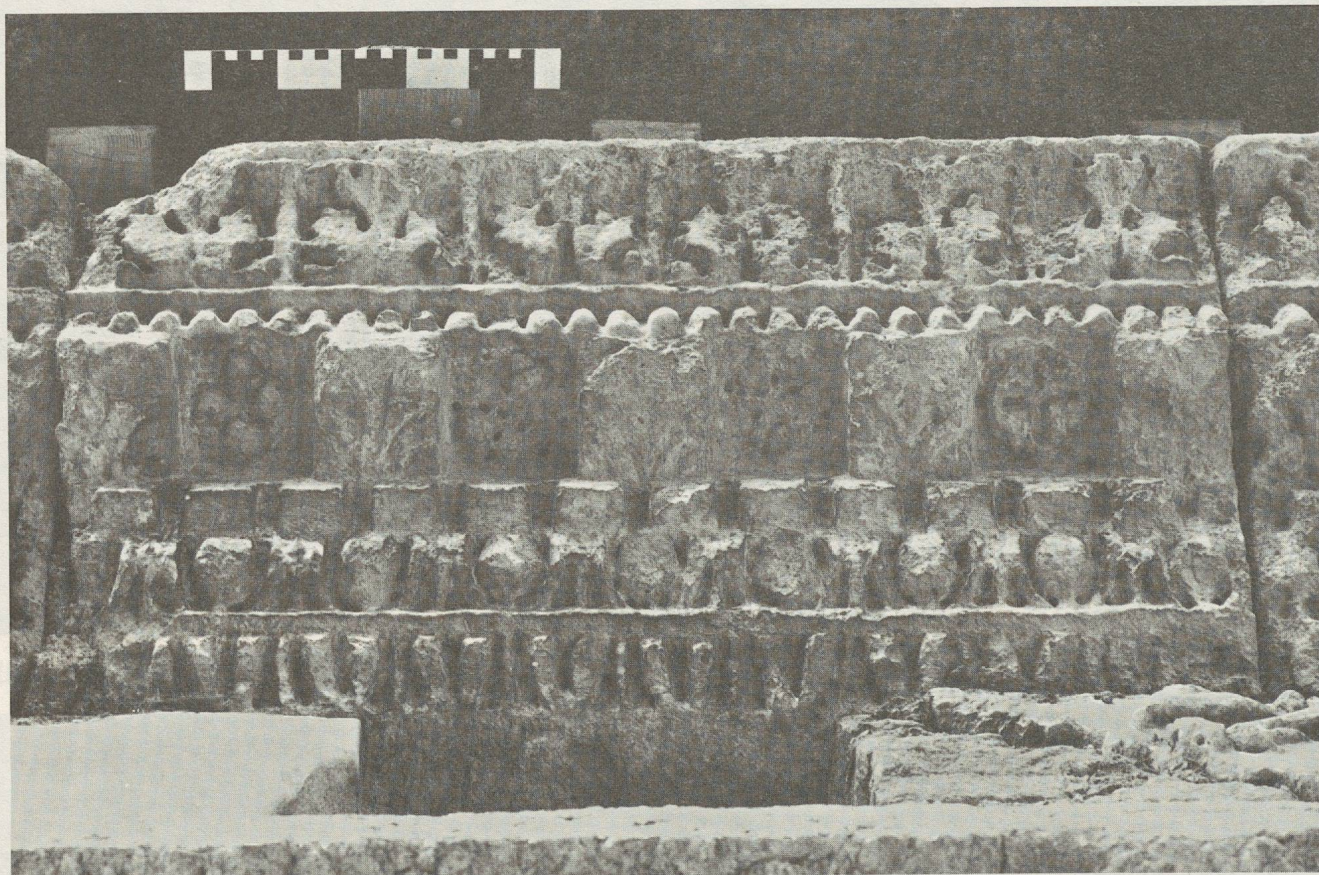
1 (cat. 4, p. 9)

2

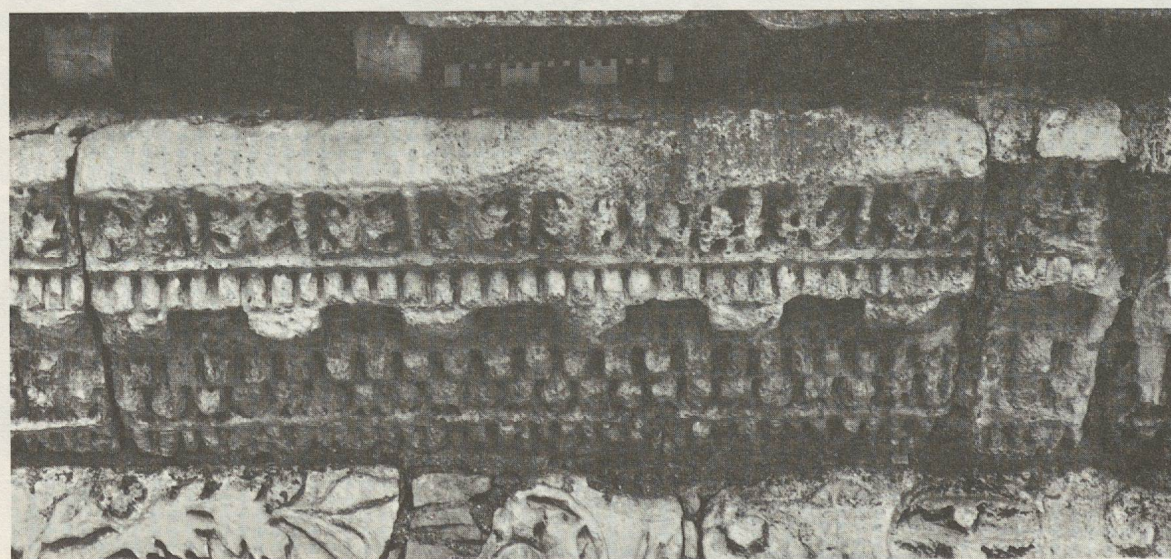


(cat. 3, p. 9)

3

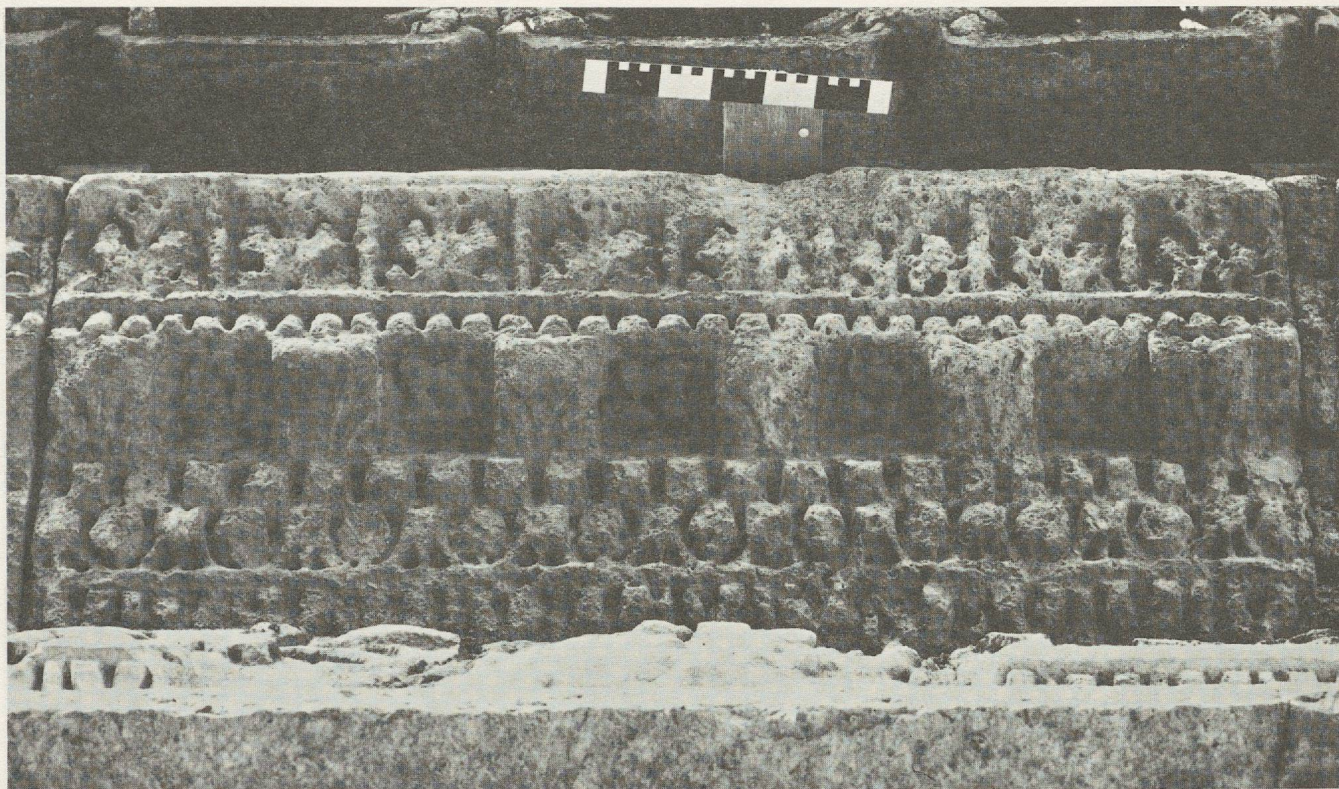


1



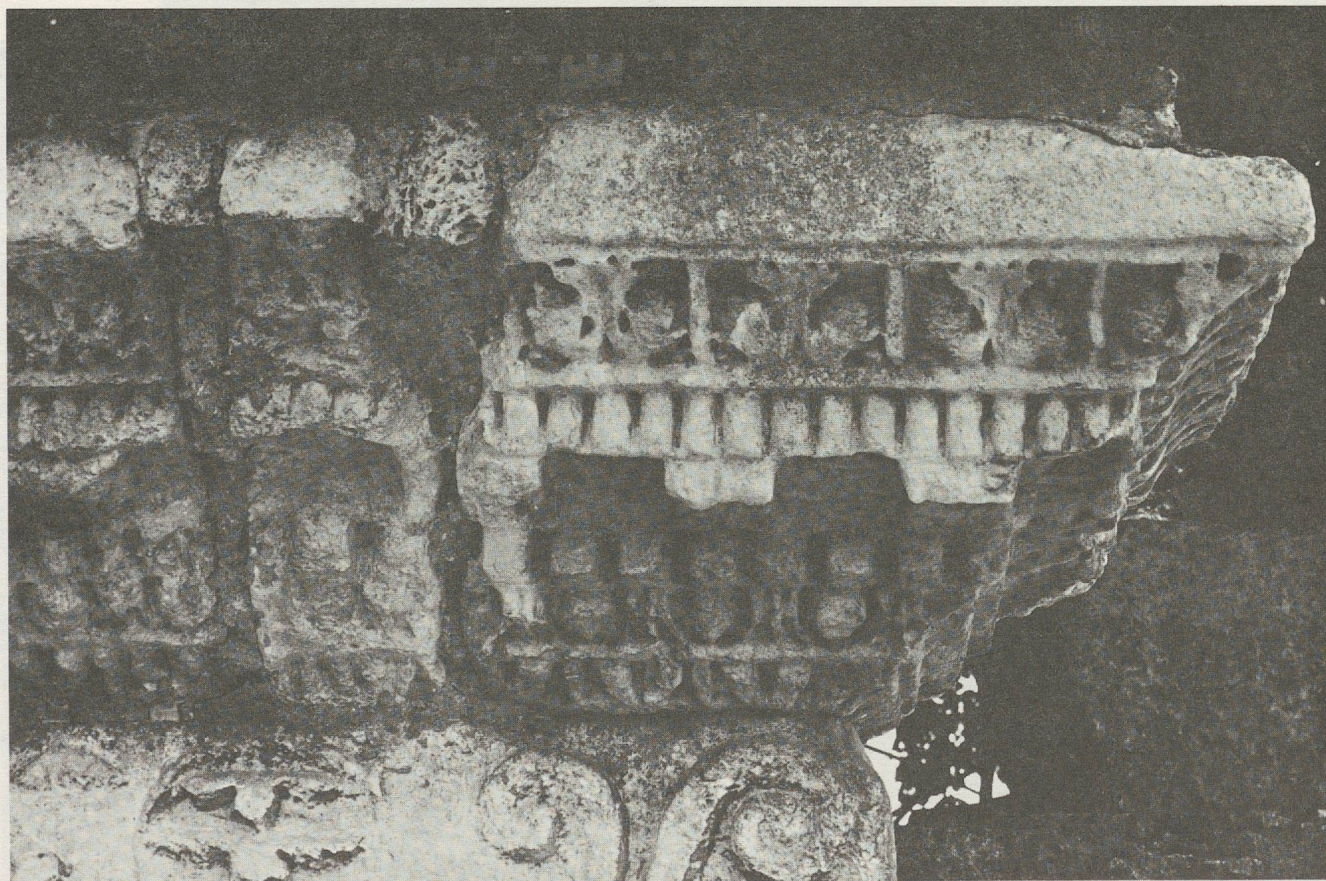
(à g., cat. 5; à dr., cat. 6, p. 11)

2



(cat. 5)

1

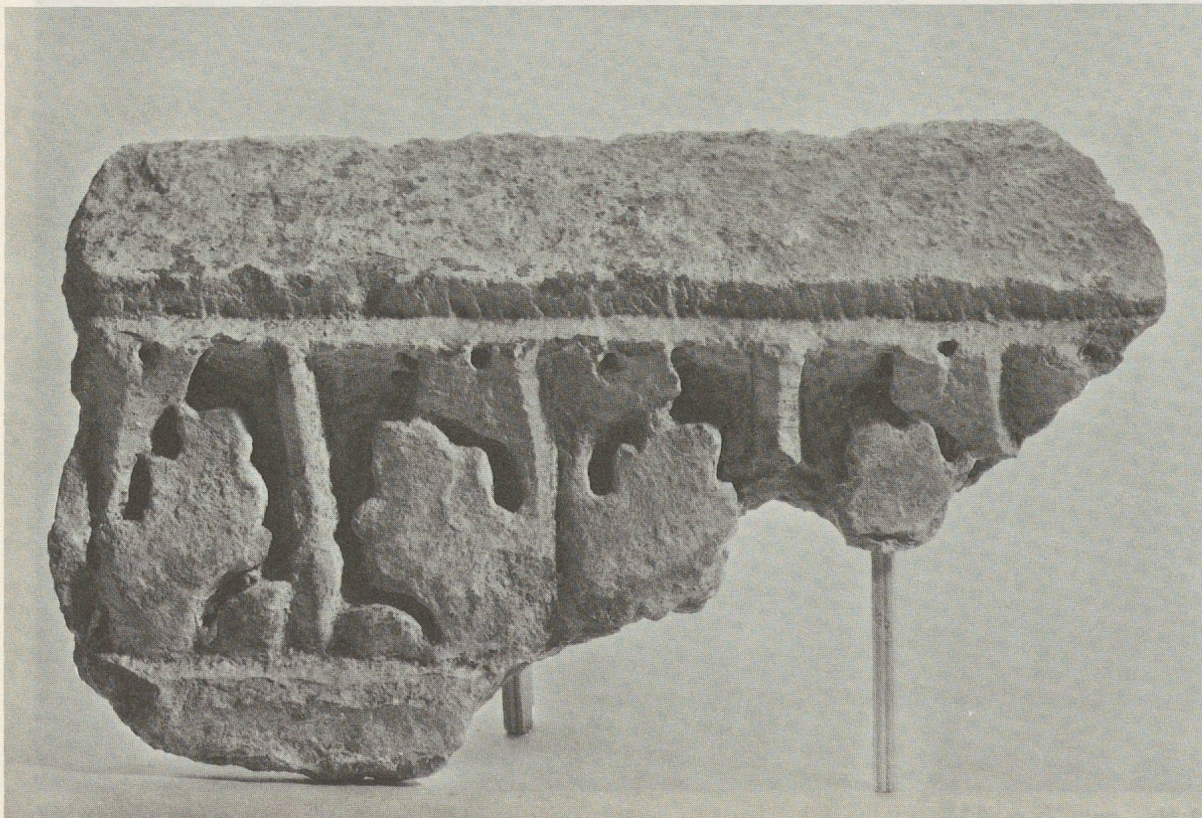


(à g., cat. 6; à dr., cat. 7; p. 11)

2



1 (cat.8, p. 11)



2 (cat. 9, p. 11)

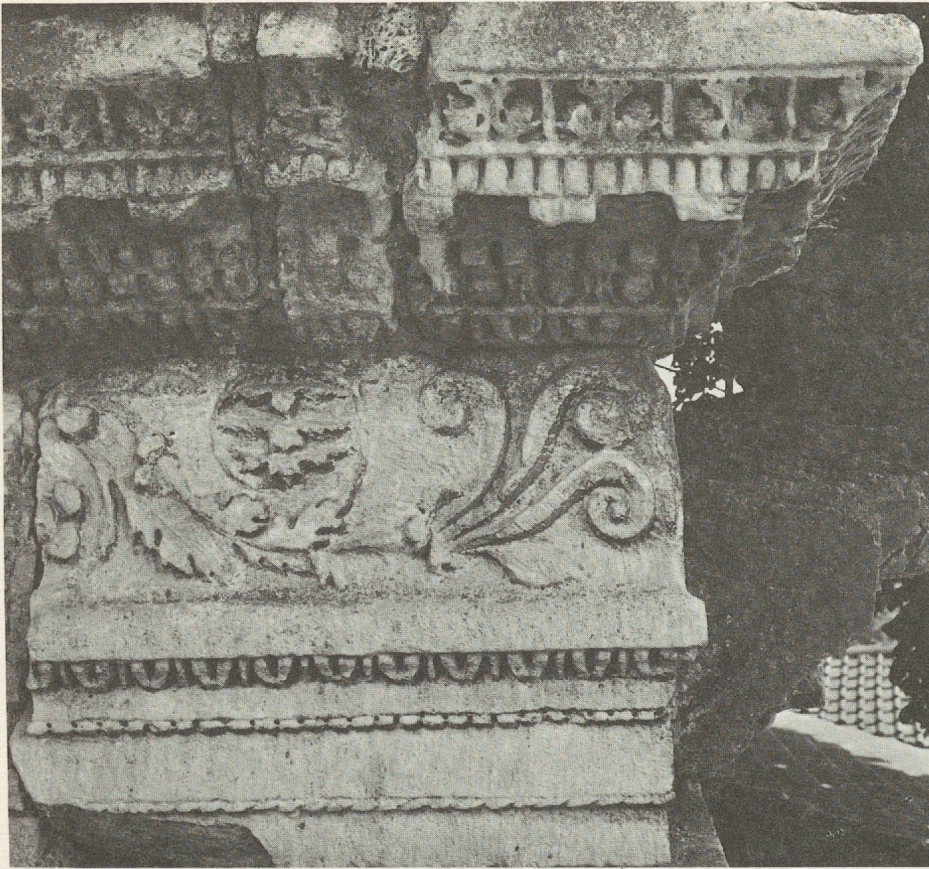
PLANCHE 6



1 (cat. 10, p. 11)



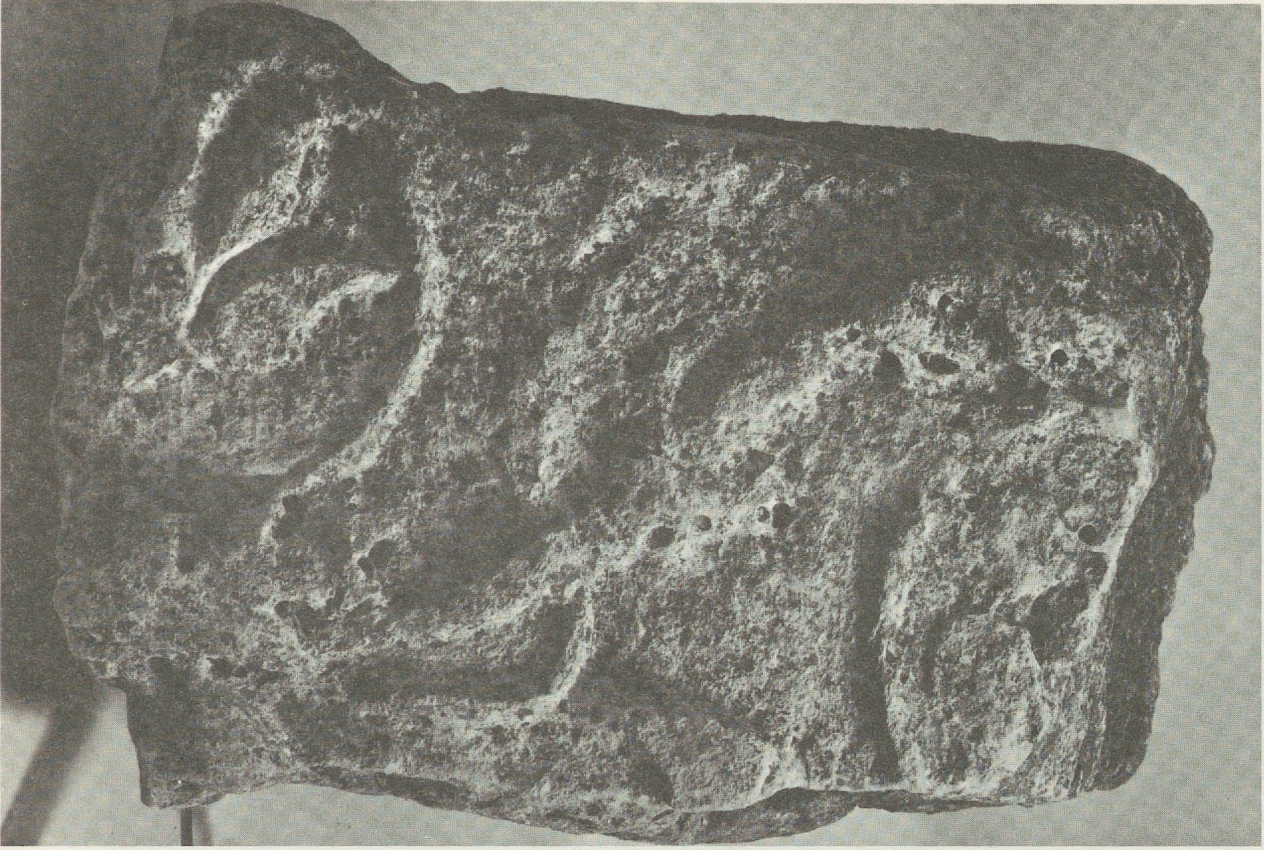
2 (à g., cat. 11; à dr. cat. 12; p. 12)



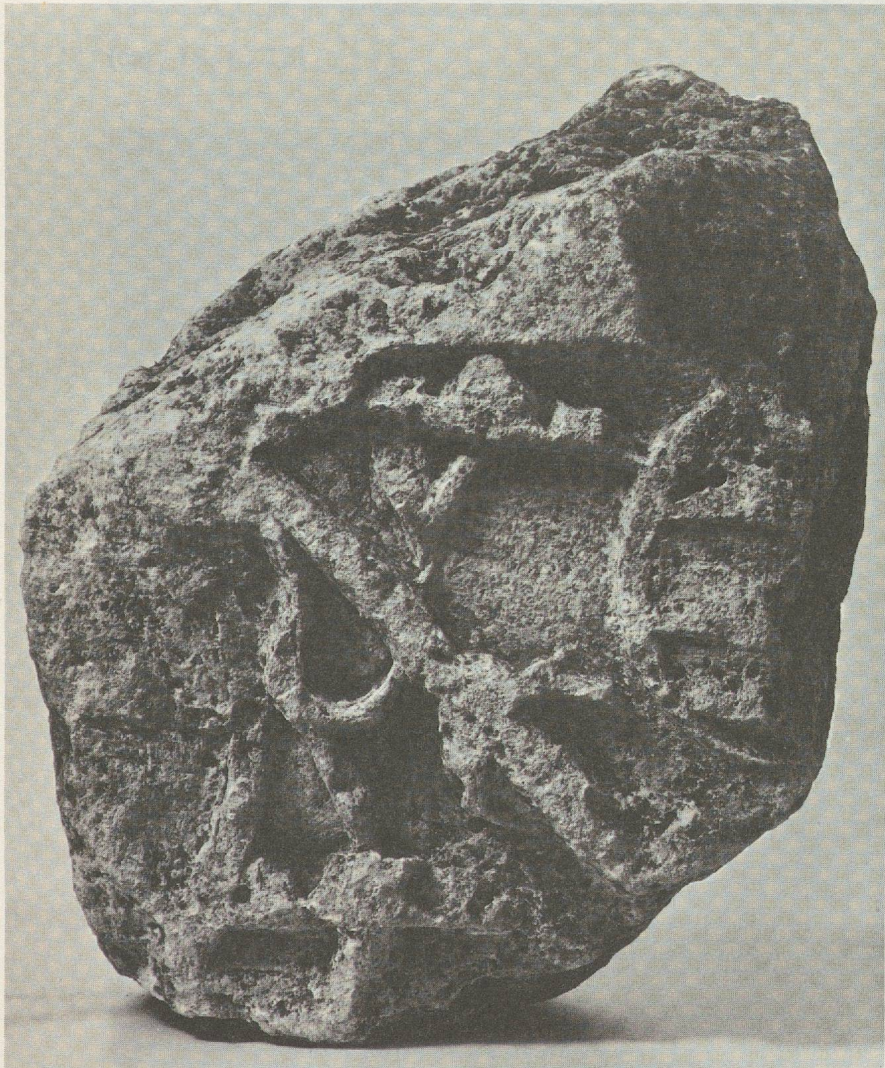
1 (frise = cat. 13, p. 12)



2 (cat. 13, frise; cat. 7, corniche)



1 (cat. 14, p. 13)



2 (cat. 15, p. 13)



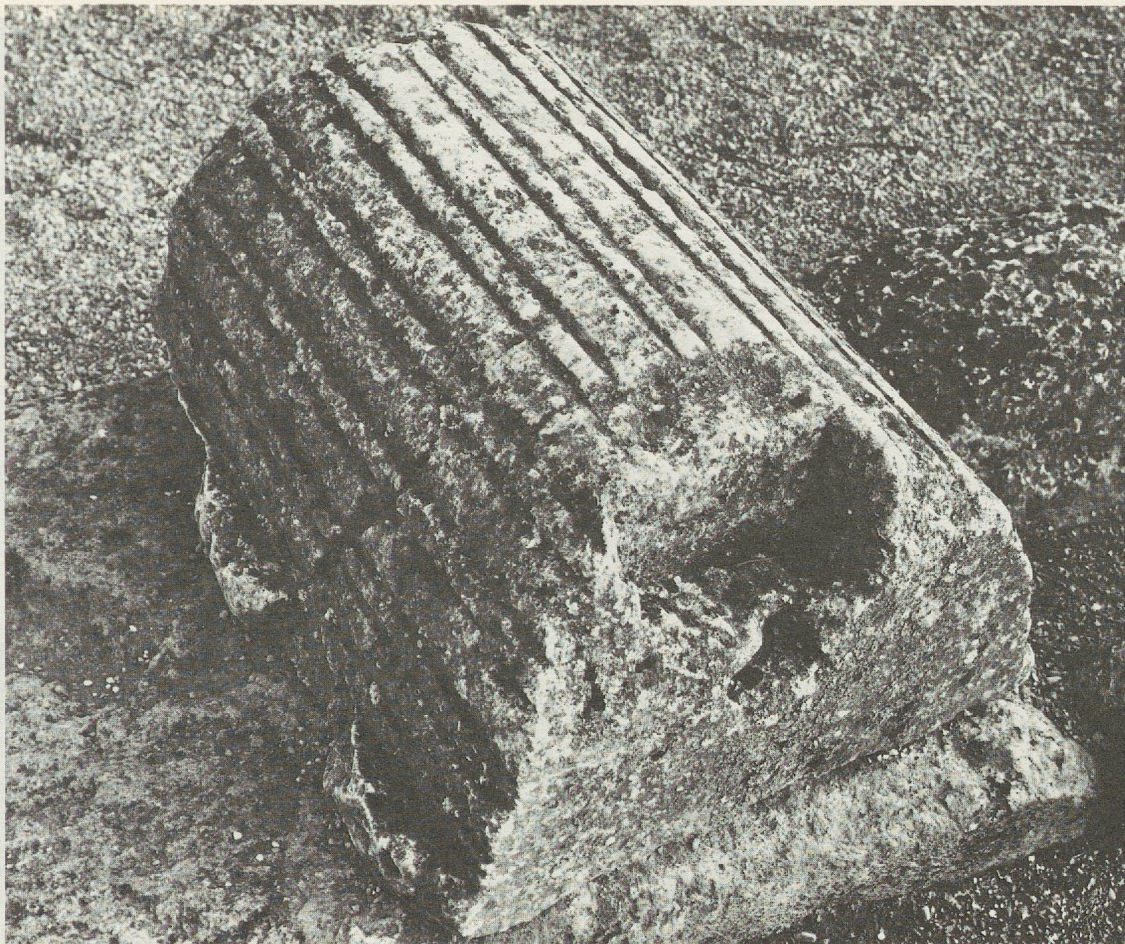
1

(cat. 16, p. 13)



2

(cat. 17, p. 13)



1

(cat. 18, p. 13)



2

(cat. 19, p. 13)



1

(cat. 20, p. 4)



2

(cat. 21, p. 14)

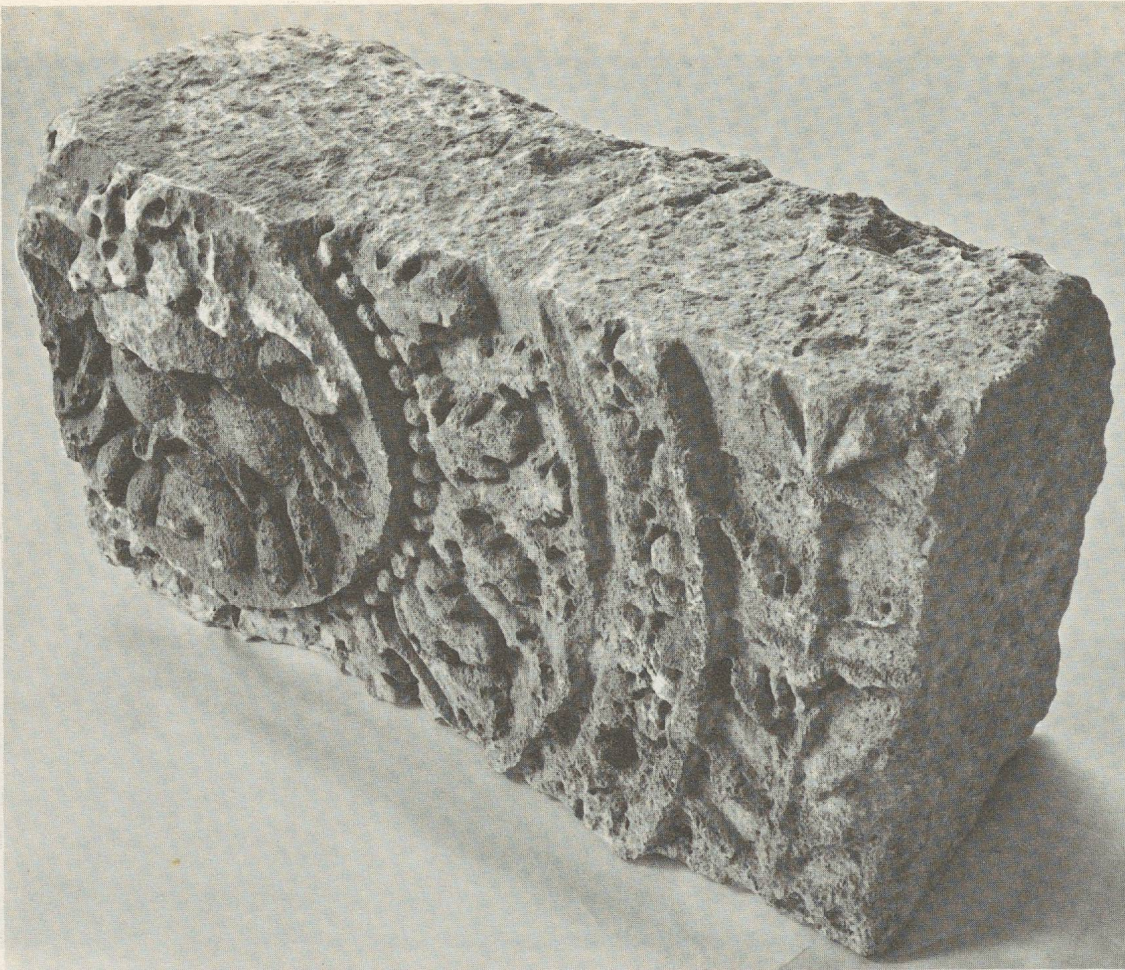


1

(cat. 22, p. 14)



2



(cat. 22, p. 14)

1



(cat. 23, p. 16)

2



1

(cat. 23, p. 16)



2



1

(cat. 24, p. 16)

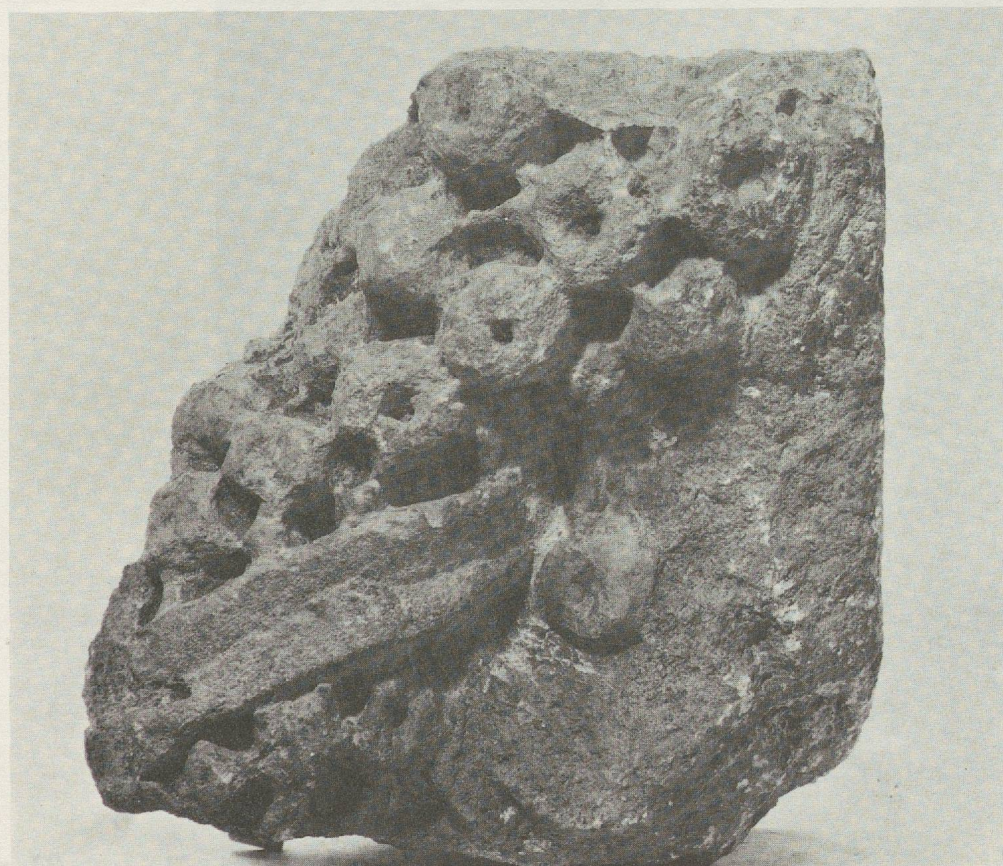


2

(cat. 25, p. 16)



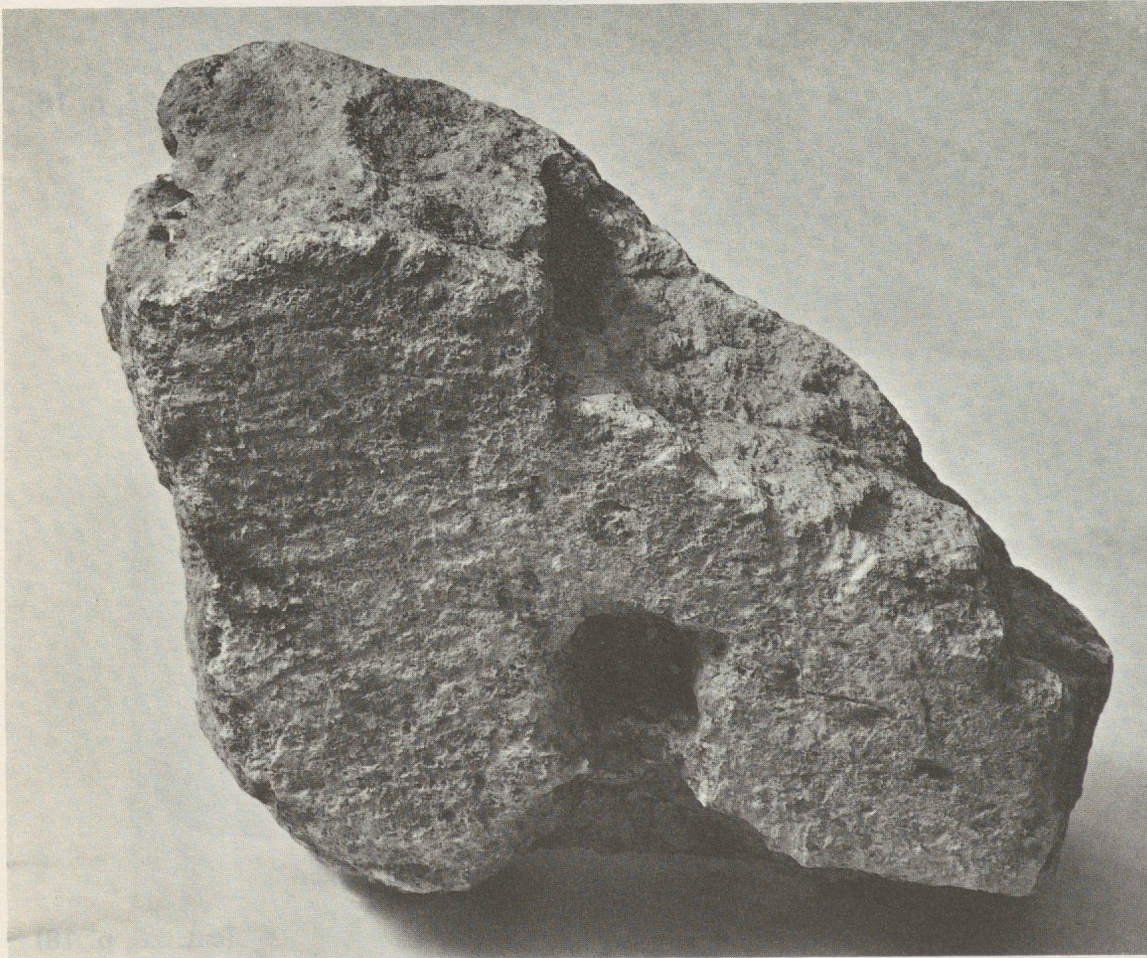
1 (cat. 25, p. 16)



2 (cat. 26, p. 18)



1 (cat. 26, p. 18)

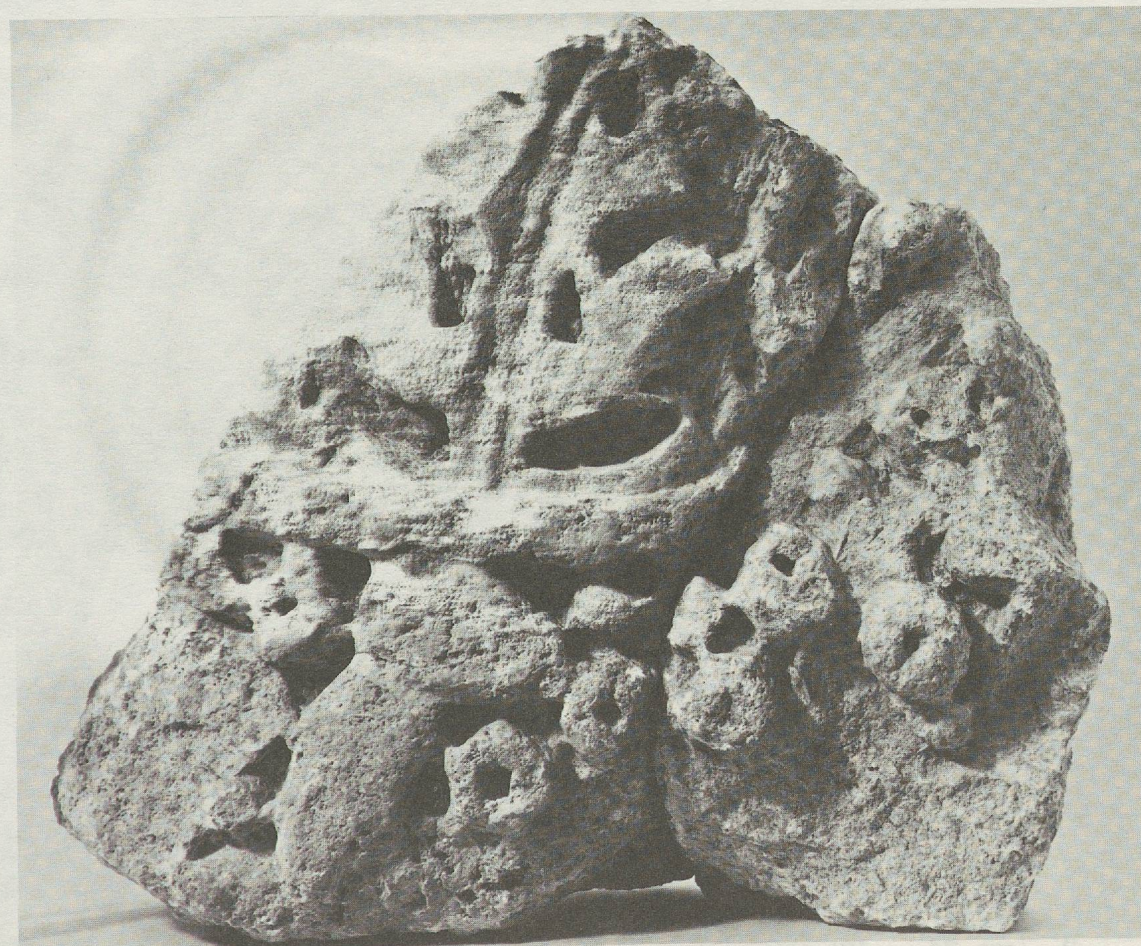


2 (cat. 27, p. 18)



1

(cat. 27, p. 18)

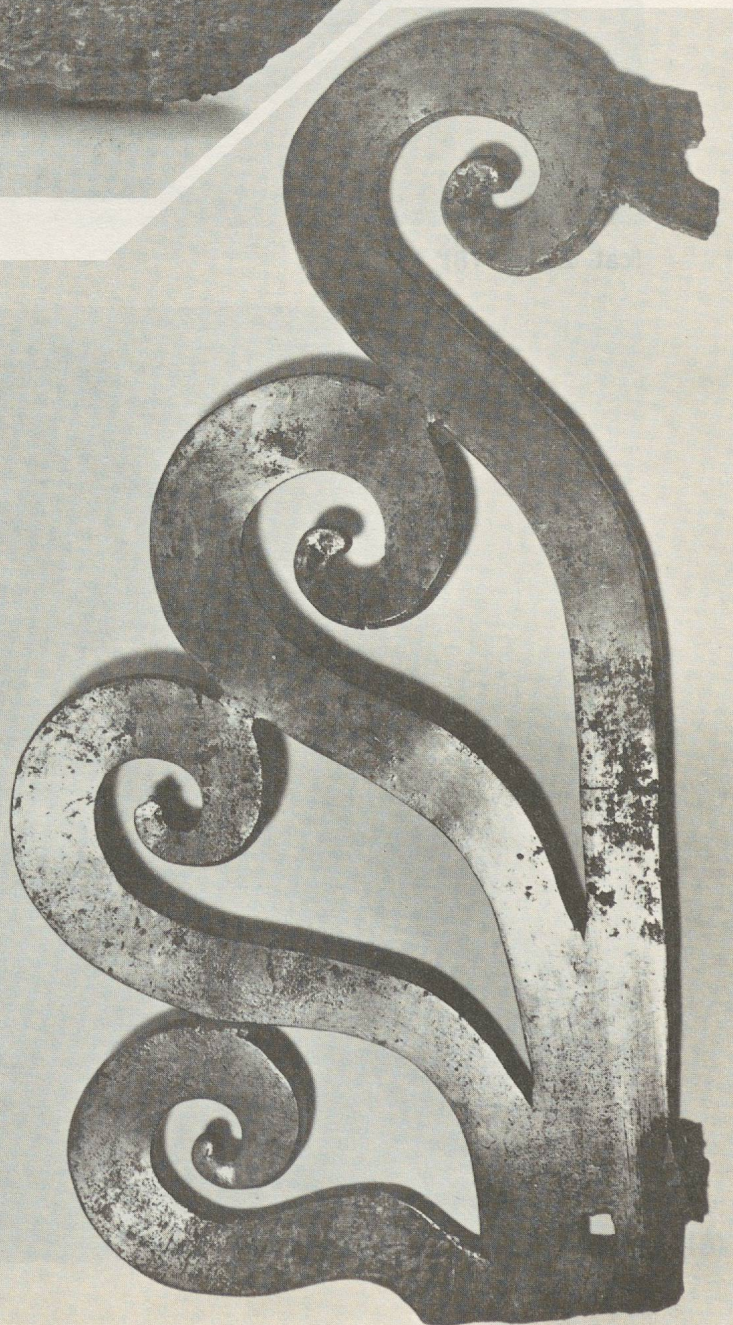


2

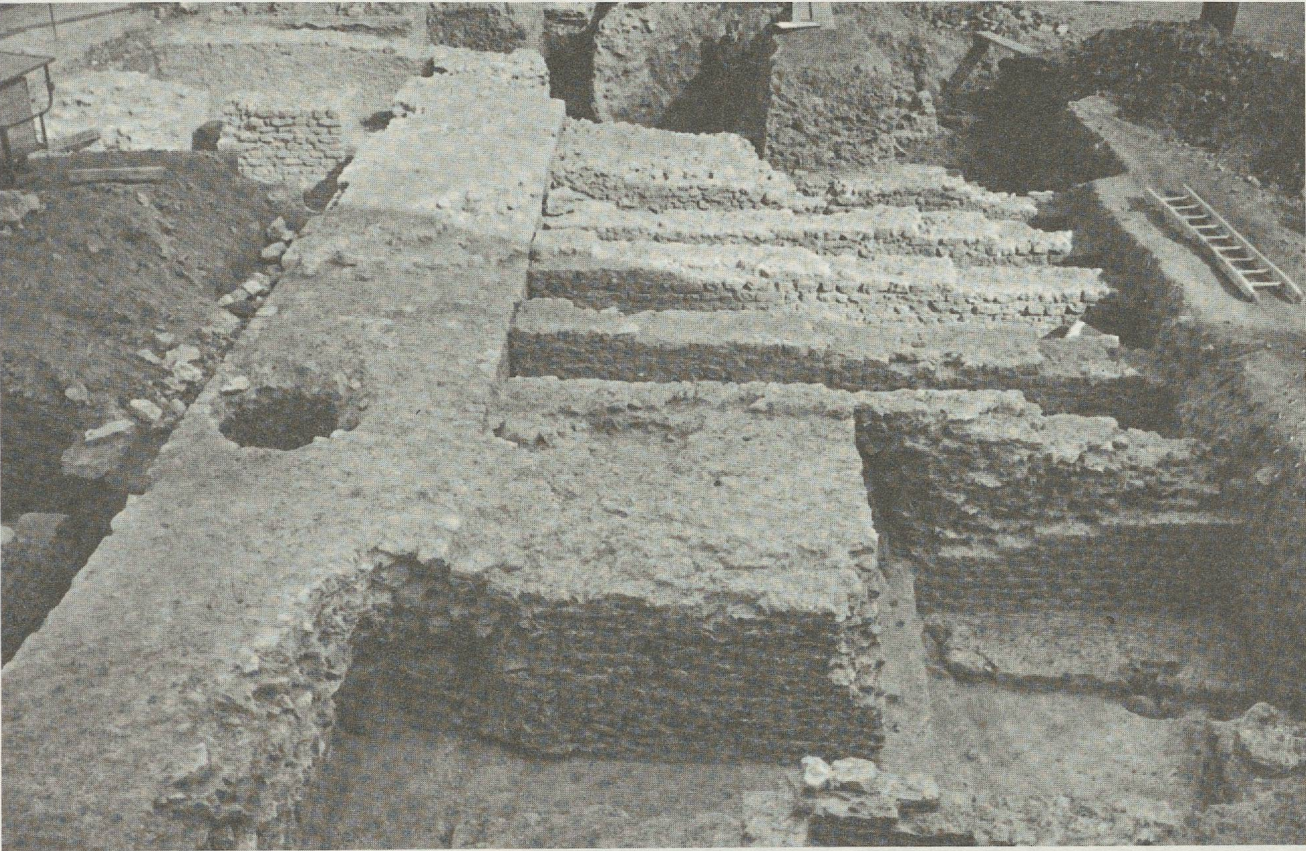
(cat. 28 a/b, p. 18)



1 (cat. 28 a/b, p. 18)



2 (cat. 34, p. 19)



1



2



1



2 (Châtillon-sur-Glâne)

TERRAPI.

Poteries.

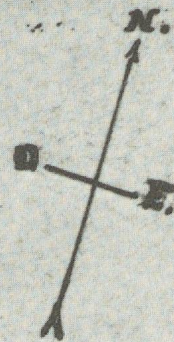


Autels
Votifs
Mosaïque

DERRIÈRE LA TOUR.

Propriété Delessert.

Propriété Doleires-Bessat.



Renvoi.

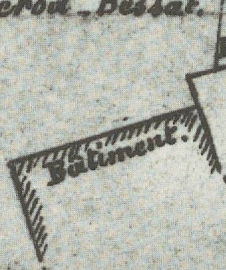
- A Petits bustes mutilés, en marbre.
- B Puits de colonnes, brisés, en calcaire blanc & tête imberbe encadrée de feuilles de chêne en un carreau complet. (en plusieurs fragments. Calcaire blanc.)
- C Pierre d'angle avec 2 demi-carquois. Plusieurs corniches.
- D Cercle en bronze doré.
- E Barcophage sorti en 1804 perdu au musée.



Route de Lausanne

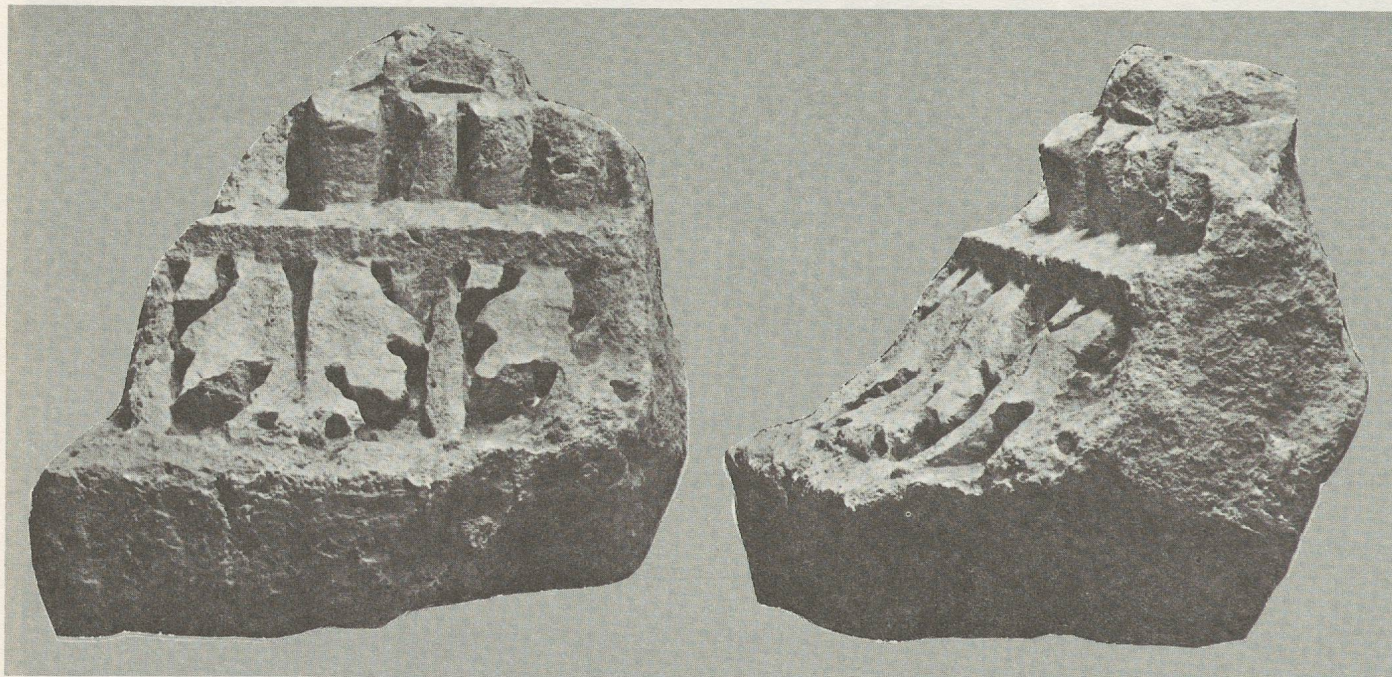
à Berne.

Propriété Fournierod-Bessat.



Route de Fribourg.

Echelle $\frac{1}{500}$.



1

2



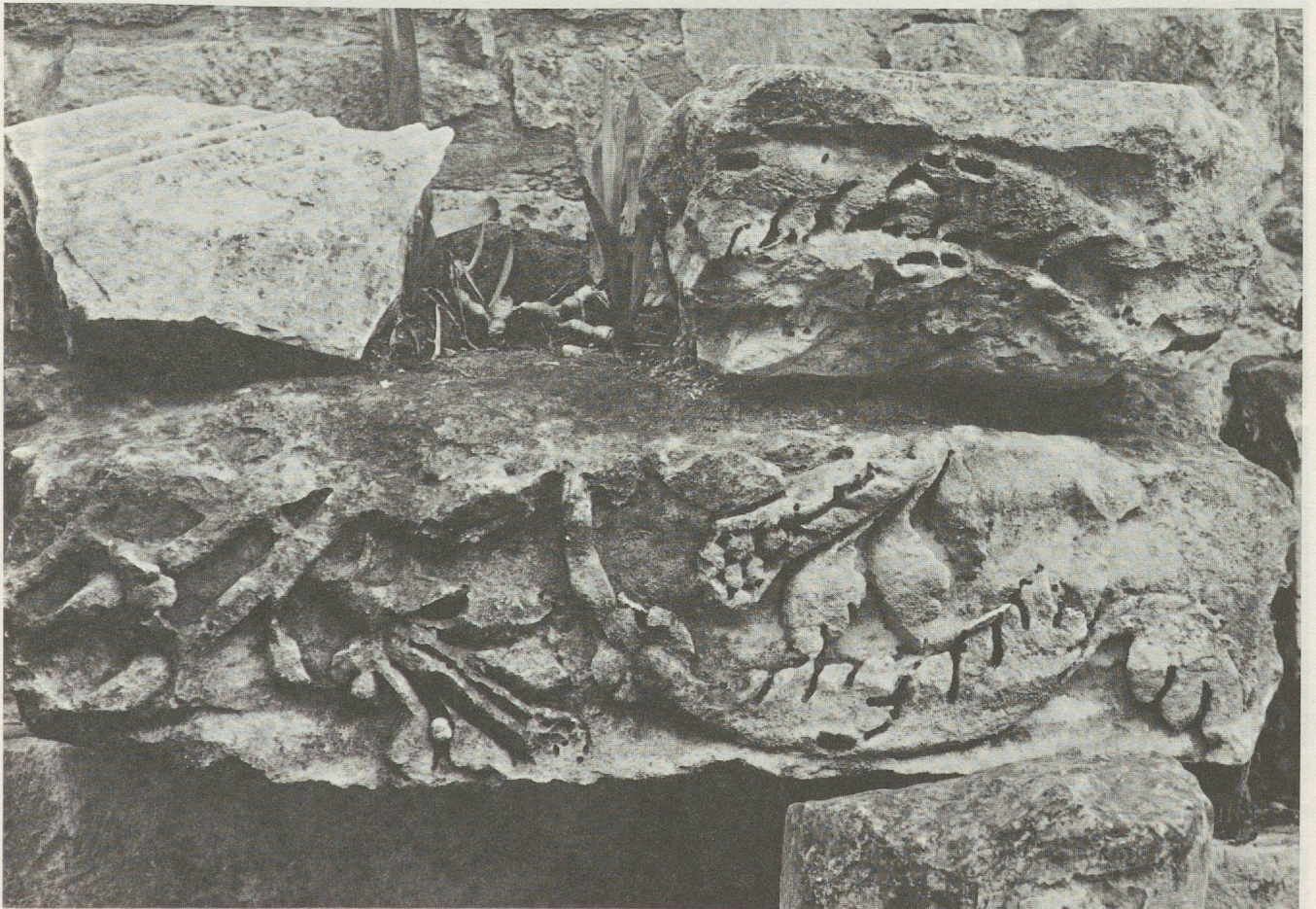
3

(Arles)

(Châtillon-sur-Clain)



1 (Arles)



2 (Arles)



1 (Vienne)



2 (Genève)



3 (Arles)



1 (cat. Sc. 1, p. 48)



2 (cat. Sc. 2, p. 48)

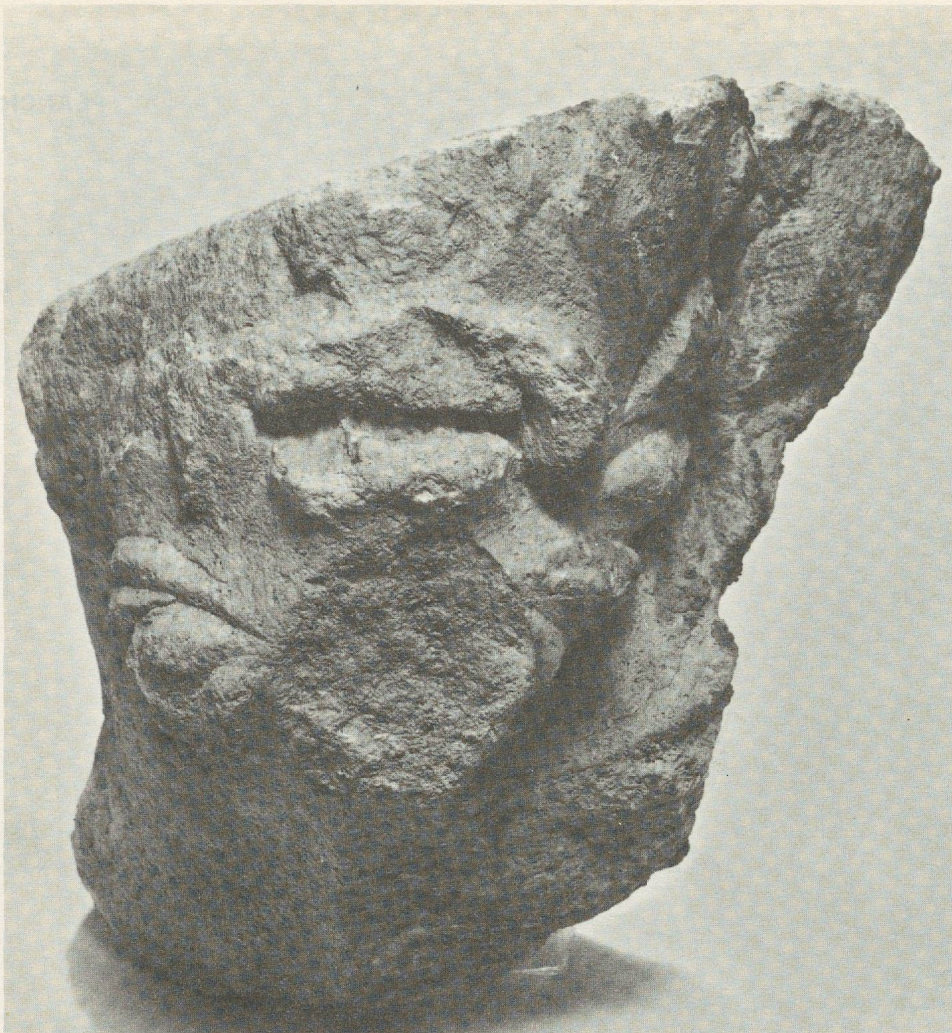


1

(cat. Sc. 1, p. 48)



2

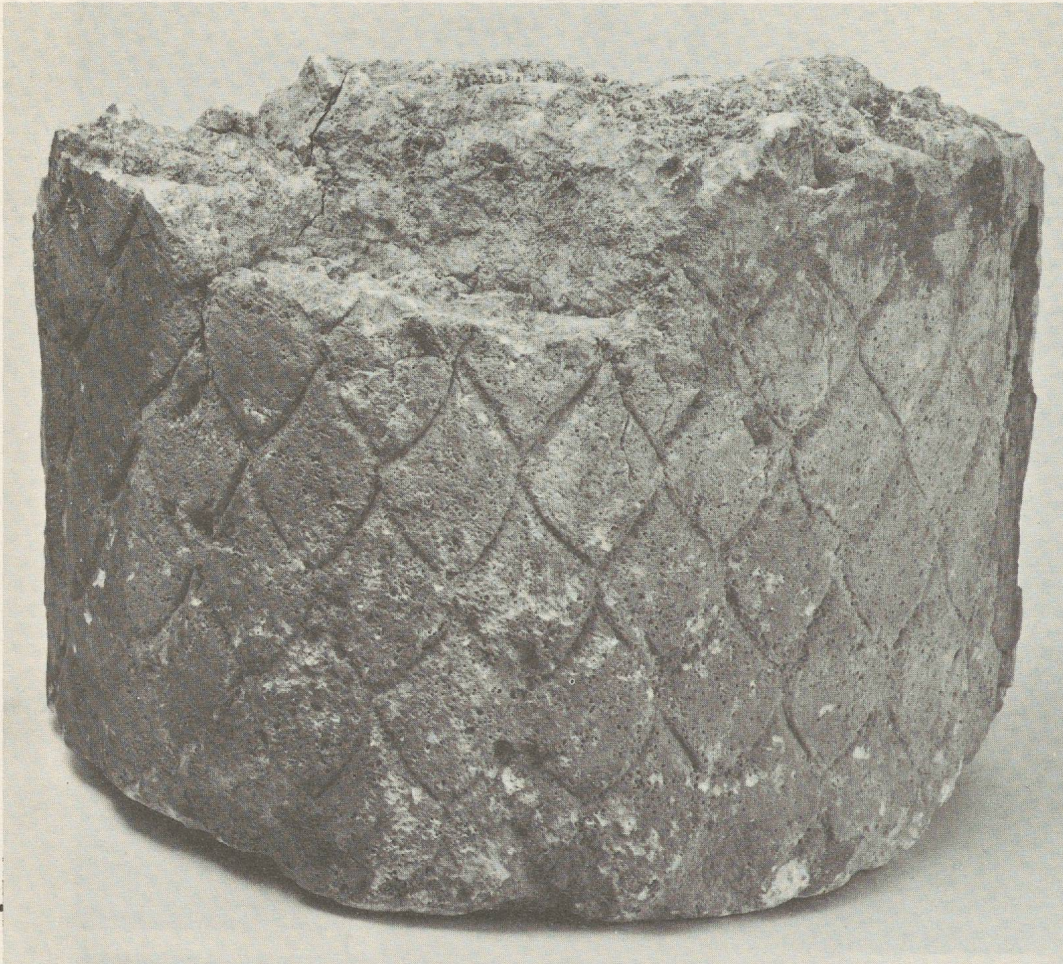


1

(cat. Sc. 3, p. 49)



2



1 (cat. Sc. 4, p. 49)



2 (cat. Sc. 5, p. 49)



1 (cat. Sc. 6, p. 49)



2 (cat. Sc. 7, p. 49)



1

(cat. Sc. 8, p. 50)



2

(cat. Sc. 8, p. 50)



1

(cat. Sc. 8, p. 50)



2



1 (cat. Sc. 9, p. 52)



2

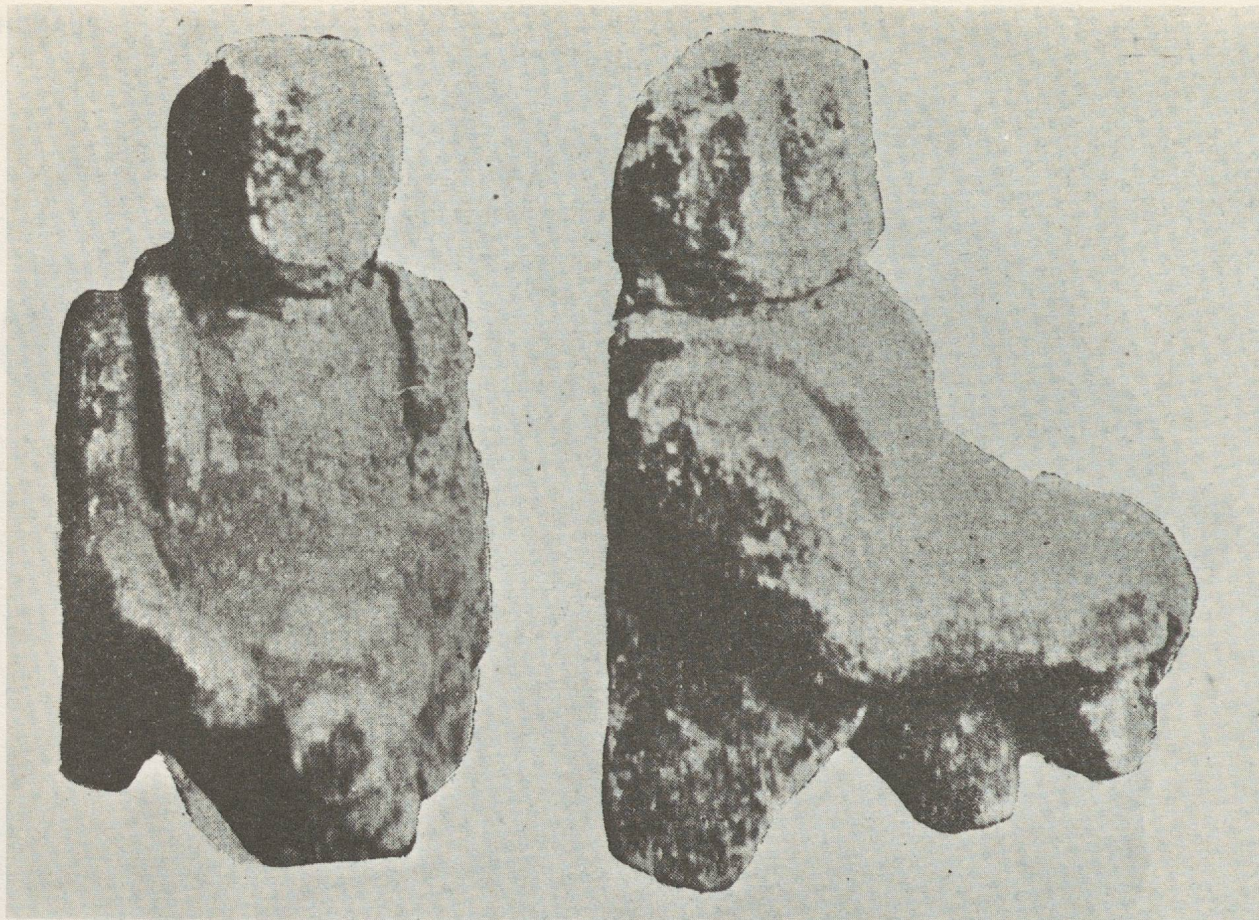


1

(cat. Sc. 10, p. 53)



2



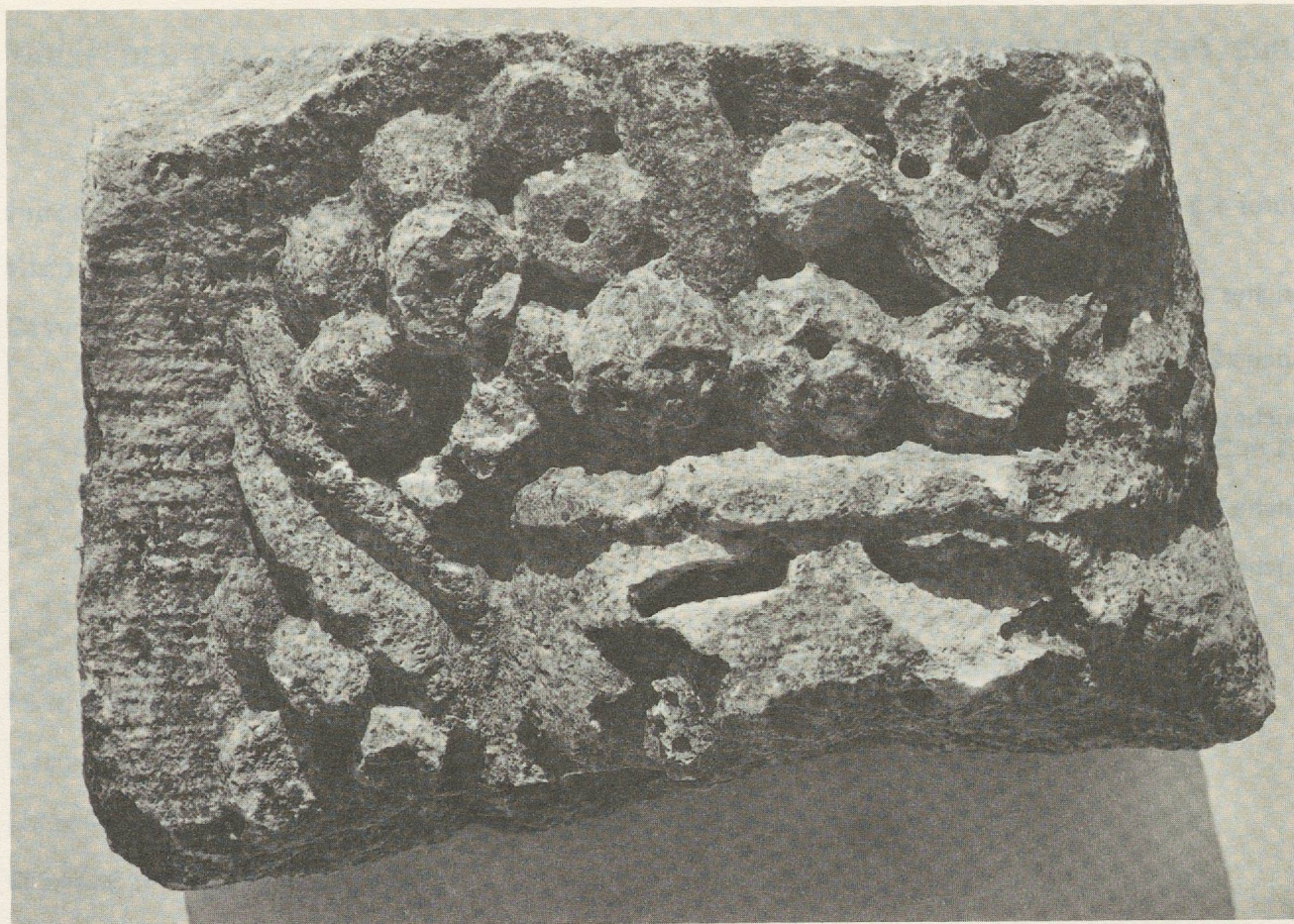
1

(cat. Sc. 11, p. 53)



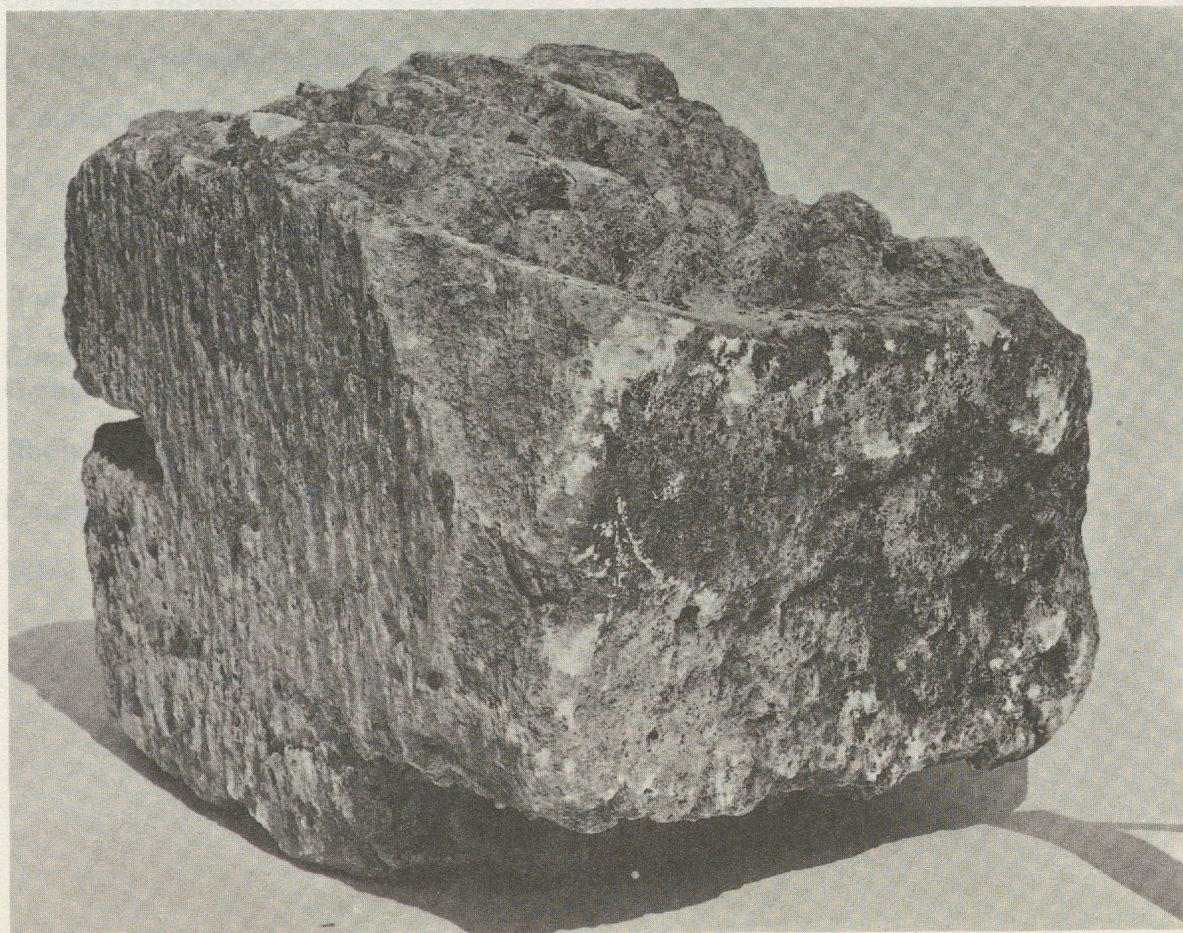
(cat. Sc. 12, p. 53)

2



1

(Hors cat., voir p. 46)



2

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures 1 à 9	Plans et dessins Musée romain Avenches (Mme Madeleine Aubert)
Planches 1 à 36	Photos Musée romain Avenches (René Bersier , à l'exception de
Planche 21, 2	Service archéologique Fribourg
Planches 23, 3 24,1 et 2	Musées d'Arles
Planche 25, 1	Cliché Musées de Vienne
Planche 25, 2	Monika Verzar

TABLE DES MATIERES

Introduction	5
Historique des fouilles	5
Catalogue	
A. Entablement	9
B. Architrave	12
C. Fragments de colonnes et de pilastre	13
D. Fragments de reliefs avec <i>clipeus</i>	14
E. Fragments d'autel	18
F. Sculpture	18
G. Décoration en bronze	19
Appendice critique au catalogue : Problèmes d'identification et de concordance avec les inventaires de Cart et de Troyon	20
Reconstitution du temple selon W. Cart	24
Nouvelle reconstitution après les fouilles de 1963 - 1965	25
Quelques temples de plan similaire	29
Situation du temple dans le contexte urbain.	31
Contexte stylistique et typologique du décor architectural.	33
L'origine typologique de la décoration en <i>clipeus</i>	34
Evolution et diffusion des motifs en <i>clipeus</i>	36
Le décor en <i>clipeus</i> et les temples du culte impérial	39
Jupiter-Ammon et Méduse comme programme décoratif des fora.	41
A propos des types iconographiques de Jupiter - Ammon	44
Commentaires sur quelques autres sculptures découvertes dans le temple de la Grange des Dîmes (par Martin Bossert)	47
Abréviations	54
Planches	56
Table des illustrations	92

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

de la Bibliothèque historique vaudoise

Ont déjà paru:

- N° 1 Gilbert KAENEL: AVENTICUM I, Céramiques gallo-romaines décorées. 1974
ISBN 2 - 88028 - 001 - X
- N° 2 Jean-Pierre JEQUIER: Le Moustérien alpin, révision critique. 1975
[Volume II de la série EBURODUNUM.]
ISBN 2 - 88028 - 002 - 8
- N° 3 Dominique CHAPPELLIER: Géophysique et Archéologie.
ISBN 2 - 88028 - 003 - 3
- N° 4 Marcel GRANDJEAN, Werner STÖCKLI, Pierre MARGOT,
Claude JACCOTTET: Le cloître de la Cathédrale Notre-Dame de
Lausanne. 1975
ISBN 2 - 88028 - 004 - 4
- N° 5 Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Col-
lart. 1976
ISBN 2 - 88028 - 005 - 2
- N° 6 I O.-J. BOCKSBERGER: Le site du Petit-Chasseur (Sion); t. I et
et 7 II: Le Dolmen M. VI, publié par Alain Gallay. 1976
ISBN 2 - 88028 - 006 - 0 et 2 - 88028 - 007 - 9
- N° 8 Gilbert KAENEL: La fouille du «Garage Martin – 1973». 1976
[Volume IV de la série EBURODUNUM.]
ISBN 2 - 88028 - 008 - 7
- N° 9 Paul BISSEGER et Claude JACCOTTET: La Chapelle de Pui-
doux. 1977
ISBN 2 - 88028 - 009 - 5
- N° 10 Jean-Louis VORUZ: L'industrie lithique de la station littorale
d'Yvonand. 1977
ISBN 2 - 88028 - 010 - 9
- N° 11 Alain BEECHING: Le Boiron: une nécropole du bronze final
près de Morges (VD - Suisse). 1977
ISBN 2 - 88028 - 011 - 7
- N° 12 Monika VERZAR: Aventicum II: un temple du culte impérial 1977
ISBN 2 - 88028 - 012 - 5

Imprimé chez

fleury
éditions
société anonyme

1411 Orges s/Yverdon (Suisse)